

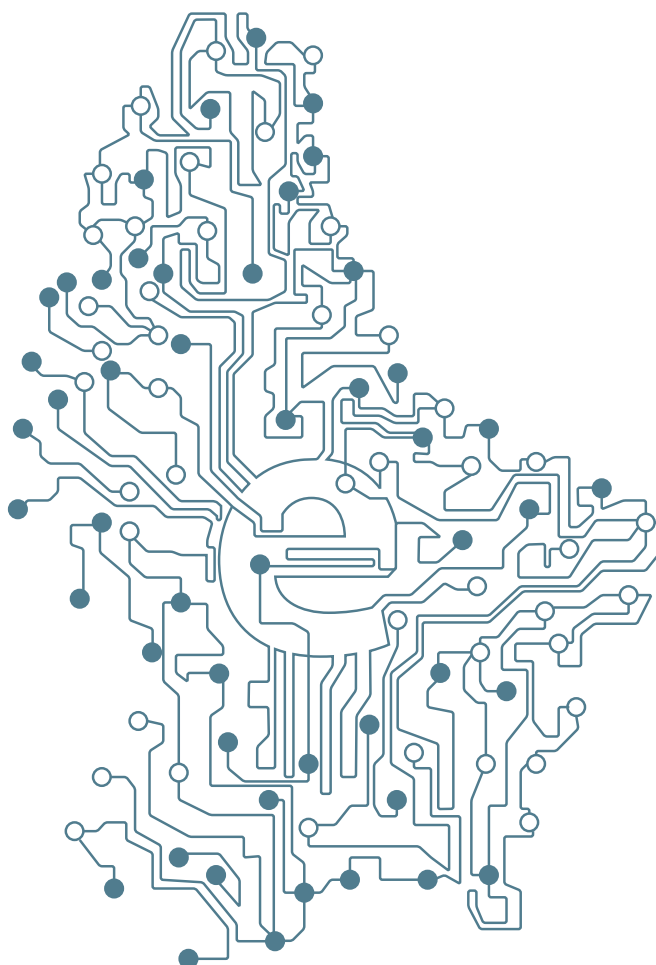
MAI 2012



# MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## E-Luxembourg

Le Luxembourg à l'ère numérique



### ■ FORMATION

Sécurité et santé en entreprises:  
409 lauréats reçoivent leur diplôme



### ■ INTERNATIONAL

100 Luxemburger Unternehmer  
nehmen an Wirtschaftsmission  
in Berlin und Hannover teil

**Exclusivité BCEE**

# CUMULEZ DES MILES! SUR TERRE ET DANS LES AIRS.

Cumulez des Miles de prime à chacun de vos achats. Et profitez-en deux fois plus chez Luxair\* et tous les autres partenaires Miles & More!



## MASTERCARD MILES & MORE LUXAIR

- 1 Mile de prime pour chaque euro dépensé avec la carte
- jusqu'à 5 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance attrayants
- et bien plus encore\*\*



## MASTERCARD BUSINESS MILES & MORE LUXAIR

- 1,5 Mile de prime par euro dépensé avec la carte
- 10 000 Miles de prime comme bonus de bienvenue
- services d'assurance exclusifs
- et bien plus encore\*\*

**Souscrivez dès maintenant et bénéficiez d'avantages attrayants!**

Infos sur [www.miles.lu](http://www.miles.lu), souscription dans votre agence BCEE

**Décision rapide récompensée : jusqu'à 250€ de remise sur votre prochain vol Luxair\***



**SPUERKEESS**

**Äert Liewen. Är Bank.**

## Etat de la nation: un cru 2012 peu ambitieux et inapte à repositionner le Luxembourg sur le chemin de la consolidation et de la croissance

Attendu avec impatience – avec en toile de fond un contexte macroéconomique incertain et un budget de l'Etat structurellement déficitaire – le discours du 8 mai n'a pas été à la hauteur des attentes.

Certes, la Chambre de Commerce ne retire pas que des points négatifs du discours. En effet, il en ressort clairement que le Luxembourg n'est pas une île à l'abri de la conjoncture morose qui sévit en Europe; il est donc officiellement reconnu que le pays devra réagir face à une situation alarmante, et que le salut ne sera ni automatique, ni gratuit. Par ailleurs, il est rappelé que le Luxembourg a sa place en Europe – son destin est européen: 86 % de ses ressortissants étrangers, 85 % des capitaux étrangers investis dans son économie, 82 % des biens et 70 % des services qu'il exporte sont européens. L'importance de l'Europe, bien qu'il soit aussi nécessaire de dépasser ses frontières dans les esprits, reste plus que jamais de mise. Ainsi, nous devons accompagner la construction européenne de manière constructive et nous devons participer à la défense de sa monnaie. Or, relever ce double défi n'est possible qu'en œuvrant en faveur d'un assainissement durable des comptes publics et en libérant le potentiel de croissance à l'échelle européenne.

La reconnaissance de la globalisation et la coopération en faveur de la croissance requièrent également le renforcement de la compétitivité.

La Chambre de Commerce salue la volonté de maintenir à un niveau élevé les investissements publics. Le credo doit être «faire plus avec moins», et les propos tenus par le Premier ministre peuvent être interprétés de la sorte. Il ne faut, en effet, guère réaliser des fausses économies dans les investissements pour l'avenir, tels qu'en matière de RDI, de politique énergétique ou encore d'éducation, de formation et de communication.

Ceci étant, il est nécessaire d'accélérer significativement les économies en matière de dépenses courantes. Bien qu'il puisse être salué que le Premier ministre ait fait des propositions concrètes à cet égard, ces dernières restent trop timides – en ne contribuant qu'à concurrence de 60 millions EUR alors que le déficit de l'Etat, pour 2012, avoisinera les 1,1 milliard EUR. Il s'agit de mesurètes, d'une goutte d'eau dans l'océan, qui auraient dû être mises en œuvre depuis longtemps. Ce qui fait défaut, c'est une véritable radiographie des dépenses, une remise en question de l'ensemble des crédits budgétaires courants et une nouvelle architecture de la politique budgétaire à travers la définition des missions du Gouvernement, un budget afférent et des indicateurs pour évaluer les résultats des politiques mises en œuvre.

Outre les quelques points positifs énoncés ci-avant, il peut être déploré que le Gouvernement ne se soit pas doté d'une feuille de route pour éviter le déraillement définitif de la locomotive socio-économique luxembourgeoise. En somme, le discours fut une longue énumération de problèmes dépourvue de fil conducteur. Les problèmes sont simplement énoncés, parfois sous un ton moralisateur, des coupables sont identifiés à bien d'égards alors que le Gouvernement semble au-delà de tout soupçon. Nous ne pouvons surmonter la plus grave crise depuis la Seconde Guerre mondiale de la sorte – en effet, il aurait été nécessaire de profiter du discours pour déclencher une nouvelle dynamique globale et intégrative en faveur de l'avenir du pays. Si nous continuons à nous arrêter à la phase

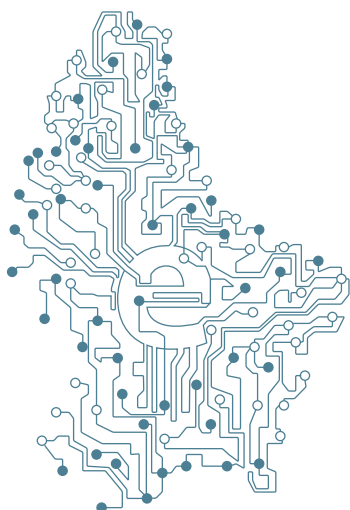
d'identification du problème sans jamais les résoudre, nous sonnerons le glas du modèle luxembourgeois car le potentiel de croissance ne fera que s'effriter et l'atteinte de l'assainissement budgétaire deviendra une mission impossible.

En matière de politique fiscale, la Chambre de Commerce reste convaincue que le système actuel doit être réformé pour en faire un vrai instrument de solidarité et de changement des comportements. L'égalité sociale à travers la fiscalité est-elle possible si moins de 4 % des contribuables paient plus de 40 % des impôts? Pourquoi faudra-il un impôt minimal dans le chef exclusif des entreprises, alors que 40 % des ménages ne paient aucun impôt?

La politique de logement est un autre exemple d'inertie des autorités publiques. Malencontreusement, il faut des mesures incisives au-delà d'une condamnation générale des propriétaires de terrain. L'autonomie communale n'étant pas réformée et les outils existants n'étant pas utilisés, il est à douter que la publication d'un vade-mecum changera la donne. Les autorités continuent à persévérer dans la croyance erronée qu'une politique de stimulation de la demande peut faire fi d'une politique de l'offre. Si les procédures de mise sur le marché ne sont pas accélérées et si le quasi monopole public en matière de logements sociaux n'est pas démantelé, l'offre de logements restera inchangée en même temps que la demande progresse. Il en résultera des hausses de prix contrecarrant la politique de soutien à la demande.

En matière de SSM et RMG, la Chambre de Commerce n'a pas retiré de nouvelles impulsions du discours au-delà d'une leçon de morale. Ne nous trompons pas: tout relèvement du SSM qui n'est pas accompagné de gains de productivité suffisants détruit non seulement des emplois existants, mais empêche également la création de nouveaux postes.

Qu'en est-il des jalons permettant d'envisager l'avenir du Luxembourg à moyen et à long termes? Aux yeux de la Chambre de Commerce, très peu d'impulsions nouvelles ont été données à cet égard. L'équité intergénérationnelle est compromise, et le projet de réforme du système de pension ne contribue en rien à rectifier le tir. Le seul avantage sur les coûts dont le Luxembourg peut encore se prévaloir – le coût indirect relativement faible du travail – doit être conservé. Or, aucune annonce n'a été faite à ce sujet. Au contraire, les «réformes» actuellement proposées risquent même de le miner à relative brève échéance. En outre, la Chambre de Commerce ne peut dissimuler sa déception quant à la relative insouciance du Gouvernement face à l'effritement de ses bases taxables. Une échéance est d'ores et déjà connue: en 2015, une bonne partie des recettes de la TVA sur le commerce électronique disparaîtra. Or, quels seront les remèdes? Un nouveau tour de vis fiscal alors que le système est déjà peu solidaire en reposant sur un nombre d'épaules très restreint? Si les auteurs économiques et investisseurs clés – souvent non-nationaux – finissent par quitter le Grand-Duché, délocalisant avec eux activités économiques, emplois et bases fiscales, le Luxembourg finira par comprendre que la chasse aux sorcières n'aura été qu'une manœuvre populiste dont le prix exorbitant en termes socio-économiques devra être payé par les futures générations.



## DOSSIER

- 4 Technologies de la communication et de l'information: e-Lëtzebuerg, le Luxembourg à l'ère numérique**

## FLASH

- 12 Over 30 Luxembourg companies participated in the Luxembourg-Kazakhstan Trade and Investment Forum at the Chamber of Commerce**

## DOSSIER

- 4 e-Lëtzebuerg, le Luxembourg à l'ère numérique**

## FLASH

- 12** Over thirty Luxembourg companies participated in the Luxembourg-Kazakhstan Trade and Investment Forum at the Chamber of Commerce
- 13** The Chamber of Commerce hosts a business meeting with ten ambassadors from the ASEAN member countries
- 14** Trois lycéens remportent le jeu-concours du quiz économique de la Chambre de Commerce

## INTERNATIONAL

- 16** Management environnemental, utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie en entreprise: les entreprises s'informent
- 16** Calendrier juin – octobre 2012
- 18** Acteurs de l'industrie chimique ou utilisateurs de produits chimiques: découvrez un programme d'information adapté à vos besoins!
- 18** Près de 100 rendez-vous matchmaking avec les représentants des Luxembourg Trade and Investment Offices du Grand-Duché à l'étranger
- 20** 100 Luxemburger Unternehmer nehmen an Wirtschaftsmission in Berlin und Hannover teil

- 21** Un vent nouveau souffle sur le b2fair de la Foire de Hanovre
- 22** GR Business Days: le nouveau salon b2b de la Grande Région
- 24** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

## FORMATION

- 26** 409 lauréats ont reçu leur diplôme d'aptitude en matière de santé et sécurité au travail
- 27** Formation qualifiante pour formateurs
- 30** Mécanicien industriel et de maintenance
- 31** Une entreprise formatrice exemplaire
- 32** Les entreprises ont besoin de niveaux de formation toujours plus élevés
- 34** Modification de la loi sur la formation professionnelle continue
- 34** Comment la population active perçoit-elle la formation tout au long de la vie?
- 35** 260 organismes de formation référencés
- 35** Les métiers de la comptabilité et de la fiscalité
- 36** Hotelschüler helfen unterernährten Kindern

## INNOVATION

- 38** «L'entrepreneur en 2012: agile, rapide, finançable – 10 règles d'or»
- 41** Commerçants: comment bien communiquer avec ses clients en 2012

- 42** Cédric Lorant: allier sa passion et son métier
- 43** La confiance numérique en plein essor à l'ILNAS
- 46** Innovation dans les PME, collaborations public-privé et approche sectorielle: trois axes majeurs des activités 2011 de Luxinnovation
- 47** Raymond Schadeck, nouveau président de Luxinnovation
- 48** Valoriser les déchets organiques

## ECONOMIE

- 50** Quels coûts de la main d'œuvre dans l'UE27 en 2011?
- 51** Regards sur la balance courante de l'année 2011
- 52** Fiscalité: la charge fiscale moyenne sur les salaires continue d'augmenter dans les pays de l'OCDE, dont le Luxembourg
- 53** Luxembourg is losing ground compared to best performing high income countries
- 54** «Luxembourg: Petit pays, Grands nombres»: Une brochure pour sensibiliser les jeunes à l'économie
- 55** Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise
- 62** Logistics Business Forum: Le Luxembourg dispose de tous les atouts requis

## LEGISLATION &amp; AVIS

- 64** Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 64** Nouvelle circulaire RCSL 12/1 traitant du dépôt de liasse comptable





## INTERNATIONAL

- 20** 100 Luxemburger Unternehmer nehmen an Wirtschaftsmission in Berlin und Hannover teil

## FEDERATIONS/UEL

- 68** Prévention: le maître mot du forum de la santé au travail

- 65** The "Luxembourg Business Law Book" is now available  
**66** Participez à une consultation visant la modernisation des instruments de défense commerciale

- 74** Jacques Loesch appointed honorary chairman  
**75** Remise des prix aux gagnants des Awards 2012

- 82** Record de vitesse sur pneus camion Goodyear  
**82** «111», un nouveau Pocket Guide made in Maison Moderne  
**83** La Table du Belvédère s'installe au Kirchberg  
**84** Du nouveau dans l'e-recrutement  
**84** Engagement écologique à long terme

## FEDERATIONS/UUEL

- 68** Prévention: le maître mot du forum de la sécurité et de la santé au travail  
**70** Prix Prévention 2012  
**71** Déclaration de politique générale sur l'état de la nation: l'UUEL dénonce l'insuffisance des mesures de consolidation budgétaire  
**73** Aucun vent n'est bon, lorsqu'on ne sait pas vers quel port naviguer!  
**74** La fédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers pour l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne à Luxembourg  
**74** La «Luxembourg's Shopping Map 2012» est disponible

## RSE

- 76** Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» a été remis à plus de 50 entreprises  
**77** Pourquoi s'engager dans un partenariat entreprises – associations?

## GRAND ENTRETIEN

- 78** Luxembourg is unique in its cultural makeup

## INFO ENTREPRISES

- 80** KPMG lance la construction d'un nouveau siège social au Kirchberg  
**80** En bref  
**81** Déjà 2 millions de transactions en Europe

## Tourisme

- 86** Destination Culture

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 88

### Editeur:

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: www.cc.lu

### Paraît 10 fois par an

Tirage: 35.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.  
Copie à l'éditeur

### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Corinne Briault, Edouard Lehr

### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

**Conception graphique:**  
rose de claire, design.

### Couverture:

Iola

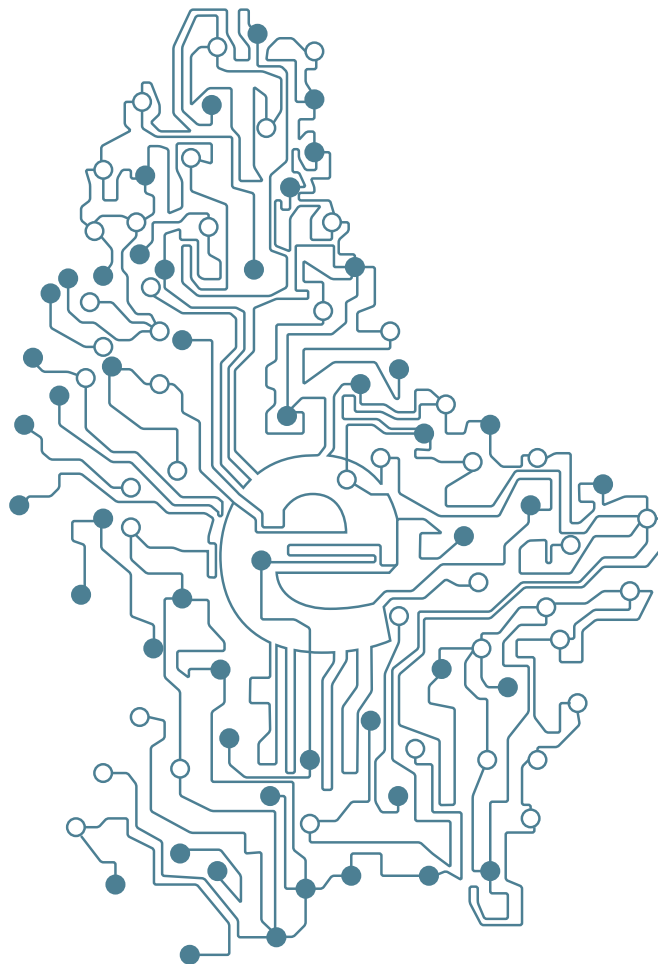
### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



---

## Technologies de la communication et de l'information

---

# e-Lëtzebuerg, le Luxembourg à l'ère numérique

**Les technologies de la communication et de l'information ont envahi nos vies et nos existences. Elles sont fondées sur la miniaturisation, la convergence, l'immédiateté et la dématérialisation. Le monde numérique a remplacé le monde analogique en moins d'une décennie. Dorénavant l'information est stockée, transmise et traitée grâce à la décomposition en mode binaire, les algorithmes numériques sont des machines invisibles tapies dans les cœurs de nos téléphones, nos ordinateurs, nos téléviseurs, nos voitures, nos équipements ménagers ...**

**J**usqu'à la fin du vingtième siècle, l'économie était structurée fondamentalement autour de l'agriculture et de l'énergie avec ses dérivés respectifs: l'industrie agro-alimentaire pour la première et l'industrie et les transports pour la seconde. Depuis l'arrivée d'Internet, une autre composante, structurante, s'est ajoutée: l'information.

Certes, l'information existe depuis la nuit des temps, l'information a toujours été utilisée, notamment à des fins commerciales ou militaires, mais

avec l'invention de l'ordinateur, il est devenu possible de gérer l'information de manière automatique, de la structurer, et avec Internet, de la diffuser très rapidement dans le monde entier.

De ce fait, l'information qui n'était auparavant qu'un paramètre, est devenue un élément aussi fondamental que l'agriculture ou l'énergie.

Internet repose sur les communications et les échanges; or, c'est précisément sur ces deux atouts que le Luxembourg a construit son économie et son rôle géopolitique depuis le Moyen-Âge.

### ■ Silicon Clausen

Il n'est donc pas surprenant qu'à Clausen par exemple, sous le regard des anciennes fortifications, les grands noms de l'industrie des télécommunications et d'Internet aient établi leur siège: Skype, Amazon, puis, au-dessus, boulevard Royal, eBay et sa filiale PayPal.

L'économie numérique règne en ce lieu, à tel point que Clausen pourrait être rebaptisée *Silicon Clausen*, par comparaison avec la *Silicon Valley* californienne, berceau des grands noms de l'informatique et d'Internet.

Les raisons qui ont conduit ces grands noms d'Internet à s'installer à Clausen, et plus généralement au Luxembourg, sont multiples et ne se limitent pas à la fiscalité. Le Grand-Duché a pour atout d'être un pays central, multiculturel, au cœur de tous les croisements et le multilinguisme y est roi. Or, dans l'univers d'Internet où les échanges de données, de marchandises et de services dépassent par définition les frontières, cela représente un atout majeur. En effet, tout projet lié à Internet ne peut réussir que s'il s'insère dans la diversité culturelle – et linguistique – propre au réseau (voir encadré sur Internet et la diversité linguistique).

Le succès de l'industrie numérique au Luxembourg est avant tout celui d'une volonté politique.

Déjà, dans le passé, le Luxembourg avait fait preuve d'un certain culot dans le domaine de la radio et de la télévision et des communications hertziennes. Contre vents et marées RTL, le premier organisme de radio et de télévision privé en Europe financé exclusivement par les recettes des marchés publicitaires, a fait ses premiers pas au Luxembourg et déployé ses ailes grâce à la détermination des autorités publiques, qui dès les années 1980 ont mis en œuvre un type de régulation du secteur audiovisuel unique en son genre au cœur d'une Europe compartimentée en régimes de service public. RTL avait alors donné des ailes au lion.

Puis, avec SES ASTRA, le Luxembourg s'est à nouveau positionné comme pionnier et a anticipé une évolution de mise à disposition de programmes de télévision et de radio à un niveau européen grâce à la réception directe par des antennes paraboliques de petite taille. SES est aujourd'hui le premier opérateur satellite au monde et a élargi son offre de services traditionnels de diffusion de programmes de télévision et de radio par l'intégration de modèles interactifs.

Dans le domaine d'Internet, une politique concertée a permis, dès la fin années 1990 de créer un cadre réglementaire et juridique favorable au développement économique du web, et en particulier de l'e-commerce (voir encadré sur l'e-commerce).

Par voie de conséquence, l'industrie numérique, à l'instar de celle des fonds d'investissements, dispose désormais au

Grand-Duché de toute une gamme de services et de prestataires permettant de répondre à ses demandes, notamment dans le domaine de la fibre optique et des centres de stockage des données (voir encadré sur les Data Centers et les autoroutes de l'information).

LuxInnovation, l'agence de promotion de l'innovation au Luxembourg, a ainsi créé un cluster, le *Cluster ICT*, regroupant un grand nombre d'entreprises offrant des services dans tous les domaines utiles à l'ICT (*Information and Communication Technologies* – Technologies de l'Information et de la Communication), et travaillant en collaboration avec les organismes de recherche.

Les avancées réalisées par le Luxembourg permettent d'ores et déjà de développer les nouveaux domaines de l'Internet et des communications, domaines qui structureront non seulement l'économie de demain, mais aussi la société dans son ensemble.

L'un de ces domaines les plus prometteurs est le *cloud* (nuage en anglais) qu'on nomme parfois *clouding* ou *cloud computing*. En effet, Internet n'est plus considéré comme un ensemble d'ordinateurs reliés entre eux par un réseau mais comme un espace virtuel d'échanges d'information et de données (voir articles suivants consacrés au *clouding*).

Un autre domaine de développement est celui de la *société en réseau*. Par le développement des réseaux sociaux, mais aussi du *Casual Gaming* – ces jeux en lignes qui peuvent se jouer à plusieurs joueurs par Internet et dont de nombreux concepteurs tels que l'entreprise de *Casual Gaming* russe Innova sont installés au Luxembourg –, la nature des relations sociales a changé. La notion même de confidentialité en a été affectée; d'où la réflexion menée actuellement au niveau de l'Union Européenne au sujet de la protection des données (voir l'encadré consacré à la protection des données).

Cette nouvelle gestion des flux d'informations liée à la *société en réseau* a également des répercussions pour les entreprises qui doivent intégrer cette nouvelle donne dans leur activité et avoir recours à des outils informatiques appropriés, dits *collaboratifs*. Le Centre de Recherche Public Henri Tudor mène à ce sujet des études très précises relatives à l'approche scientifique de la notion de service en entreprise. Des entreprises luxembourgeoises innovantes, comme Agile Partner, Aubay, EZC Group SA, GAX, JWAY ou ModOp Management, proposent également des solutions dans le domaine des outils collaboratifs.

Un dernier domaine source de développement potentiel important pour l'avenir est le *Smart Grid* (réseau urbain





# Internet et diversité linguistique

Lors du premier Forum mondial sur la gouvernance Internet qui s'est tenu à Athènes en novembre 2006, l'omniprésence de la langue anglaise sur le web – notamment dans les logiciels et les programmes qui permettent au réseau de fonctionner – a été au centre des débats. Il est vrai que, par exemple, la syntaxe du langage html, l'un des principaux langages du web, s'inspire très fortement de la langue anglaise.

Adama Samassékou, président de l'Académie africaine des langues, avait alors mis en garde contre les dangers que représenterait cette uniformisation linguistique pour la survie des langues à long terme.

Dans le domaine strictement technique, l'omniprésence de la langue anglaise n'est pas un problème en soi. En effet, ce n'est pas la langue de Shakespeare qui est utilisée mais plutôt une convention de langage, plus ou moins fondée sur l'anglais, mais qui, en réalité, s'apparente beaucoup plus à un esperanto qu'à l'anglais britannique. De plus, cette *omniprésence* permet d'éviter une fragmentation du réseau et assure ainsi la pérennité d'Internet.

En revanche, en ce qui concerne le contenu diffusé sur le web, il est nécessaire de promouvoir la diversité culturelle, et en particulier la diversité linguistique. Le web doit être utilisé pour diffuser l'ensemble des cultures du monde.

S'il ne faut donc pas s'inquiéter de l'omniprésence de l'anglais pour tout ce qui concerne la partie technique de la gestion du réseau, il faut en revanche tout mettre en œuvre pour que le contenu reflète le monde dans toute sa diversité culturelle et linguistique.



intelligent) qui permet à une collectivité, une ville, de gérer ses ressources de la manière la plus efficace possible. Cela peut consister par exemple à réguler l'éclairage de la ville, à optimiser les consommations électriques, à adapter les circuits des bus, ou des camions de collecte des déchets, en fonction de la demande. Techniquement, le *Smart Grid* est au confluent de l'aménagement urbain, de la technique des bâtiments et des infrastructures, de l'informatique industrielle et de l'Internet; d'où l'importance pour le Luxembourg de conserver des entreprises performantes dans ces différents domaines d'activité.

## ■ Les data centers et les autoroutes de l'information

En 2005, le Gouvernement luxembourgeois a reconnu l'importance des data centers comme un vecteur prioritaire d'une diversification économique fondée sur des capacités de stockage, de connectivité et des conditions de sécurité. En peu de temps le Luxembourg est devenu un centre d'excellence de renommée internationale dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui alimentent la croissance de la productivité européenne. Le Gouvernement a en effet investi des millions d'euros dans les infrastructures, et avec succès si on

songe à Skype, Amazon ou iTunes qui ont établi leur siège chez nous.

L'essor du secteur financier dépendra de l'excellence des infrastructures et de la disponibilité de «coffres virtuels inviolables et sûrs». L'industrie du divertissement et des médias est appelée à connaître des changements majeurs et la migration vers le numérique s'accélère et ne fera qu'accroître les besoins de flux de données. Les récents développements dans le secteur du jeu en ligne sont largement soutenus par les infrastructures de connectivité internationale ou de centres de données. Bigfish, Bigpoint, Innova, Onlive et bien d'autres utilisent à merveille les potentiels récemment créés.

## ■ Le Cloud computing, objectif: sécurité et confiance

La nouvelle tendance est désignée par *cloud computing*, et on nous promet un avant et un après *cloud*. Les applications informatiques des entreprises sont appelées à migrer sur Internet et l'opérateur ne gère plus aucun matériel ni logiciel. Cela sera du ressort d'un fournisseur expérimenté qui gère une infrastructure partagée. Le *cloud computing* fait référence à l'utilisation de la mémoire et des capacités de calcul des ordinateurs et des serveurs répartis dans le monde entier, et liés par un réseau, tel Internet. Les utili-

sateurs du nuage pourraient ainsi disposer d'une puissance informatique considérable et modulable.

À l'image de la puissance électrique, la puissance de calcul et de stockage de l'information serait proposée à la consommation par des compagnies spécialisées. Les entreprises n'auraient plus besoin de serveurs propres, mais confieraient cette ressource à une entreprise qui leur garantirait une puissance de calcul et de stockage à la demande. Avec cette offre informatique externalisée, les entreprises n'auraient pas à se préoccuper du fonctionnement de l'infrastructure informatique. L'agilité et la souplesse de l'offre permettrait à l'utilisateur de disposer de la puissance informatique qu'il souhaite au moment où il le souhaite, et ce sans devoir acquérir des unités de puissance et de calcul qu'il n'utilise pas.

Amazon a été un des premiers à proposer du stockage et de la puissance de calcul tirée de son infrastructure informatique pour ses clients. Google exploite en partenariat avec IBM des centres de traitements d'une puissance jamais atteinte. Le *cloud computing* submergera le monde des technologies de l'information et de la communication et la tendance va dans le sens d'une virtualisation auprès de tiers des centres de traitement de calcul des entreprises.



Cependant l'informatique à distance suscite des craintes et la sécurité est le principal frein à la délocalisation des données. Ce frein peut paraître d'autant plus important que les principaux acteurs du *cloud* ne sont pas européens mais américains. Pas évident de confier des données sensibles à un prestataire lointain.

En effet, même si le *cloud* consiste à *virtualiser* les données, à les stocker dans un lieu qu'on ne connaît pas nécessairement, il est des domaines, comme les transactions bancaires et financières, où le lieu de stockage des données, de même que les moyens d'y accéder doivent être connus et sécurisés; d'où l'intérêt stratégique du Luxembourg pour le *cloud*.

Les acteurs luxembourgeois, notamment par l'intermédiaire de *EuroCloud*, une structure créée en 2009 par différents acteurs privés et institutionnels (la Fedil, l'ABBL et les sociétés e-Kenz S.A., Telindus S.A. et LuxConnect S.A.), sont aux aguets pour se positionner et marquer des points dans la nébuleuse «sécurité». Garantir à chaque client que ses données ne seront accessibles à aucun autre, le convaincre que son fournisseur de service n'y a pas accès, l'assurer qu'il peut rapatrier ses données du data center sur son propre système d'in-

formation et que dans ce cas ses données ne seront pas gardées par le fournisseur. Il y a le problème de la sécurité du réseau Internet qui est l'unique courroie de transmission entre les centres de données et les clients et qui est géré par des opérateurs de télécommunications. Il s'avère surtout que la sécurité n'est pas seulement une histoire de cryptage de données mais la sécurité physique est indispensable, il faut des data centers qui ont tout de Fort Knox. Il faut également des canaux permettant aux clients situés dans le monde entier d'accéder à tout moment, et en toute sécurité, à l'ensemble de leurs données. Ce rôle, le Luxembourg peut l'assumer grâce à la confiance qu'il inspire. La confiance est en effet le concept-clé du *clouding*, car celui qui fournit un service de *clouding* est celui auquel on va confier ses données.

### ■ Du réseau au Cloud

L'objet premier d'Internet était de faire communiquer des ordinateurs entre eux; l'objectif étant d'être capable de traiter des données de les structurer et de les échanger à travers un *réseau*. D'abord utilisé à des fins militaires, puis universitaires, le *réseau* a fini par s'ouvrir au grand public à la fin des années 1980.

Cette extension au plus grand nombre est devenue possible grâce aux ordinateurs individuels, et notamment le PC. Au milieu des années 1990, tout gravitait autour de l'ordinateur individuel. Celui-ci était au centre. De ce fait, l'accent était porté sur l'uniformisation des machines et des systèmes, autrement dit, sur la *standardisation*.

Avec le développement d'Internet dans les années 2000, ce n'est plus le PC qui s'est retrouvé au centre du système mais le réseau lui-même. L'important n'était plus de posséder une station de travail mais de disposer d'un instrument permettant d'accéder à Internet. Cette tendance s'est particulièrement accentuée à la fin des années 2000 avec le développement des smartphones et autres outils permettant de naviguer sur le web.

Comme le réseau est au centre, l'essentiel n'est plus d'uniformiser les machines, ce n'est plus de standardiser, mais de créer les conditions pour que tous les systèmes et tous les ordinateurs reliés au réseau puissent fonctionner ensemble. C'est ce qu'on nomme l'*interopérabilité*. On privilégie donc les relations entre les machines aux machines elles-mêmes.

Désormais, nous allons encore plus loin. Il faut avoir accès à la ressource souhaitée, au moment souhaité, et ce, quel que soit son mode de connexion

## L'e-commerce

Les principaux flux financiers injectés dans l'économie de l'Internet proviennent de la vente en ligne; l'e-commerce joue donc un rôle central dans le modèle économique du web. Le Luxembourg est particulièrement bien positionné en la matière puisque les acteurs majeurs internationaux de l'e-commerce, tels que Amazon, Skype, eBay, iTunes ou Rakuten, ont leur siège ou une représentation importante au Luxembourg.

La raison de l'installation au Luxembourg n'est pas uniquement liée au taux de TVA de 15 %, inférieur aux autres pays de l'Union Européenne, elle repose également sur les infrastructures informatiques et de télécommunication du pays très performantes, sur les services associés, le niveau de formation et le multilinguisme.

L'e-commerce est très complexe. Pour pouvoir satisfaire le client, il faut vendre des articles en stock ou disponibles à une date donnée, expédier immédiatement l'article acheté, informer le client de tout retard éventuel, avoir un service après vente à l'écoute du client, et résoudre immédiatement tous les problèmes éventuels. Les mots qualifiant ce service sont: disponibilité, efficacité et écoute.

Cela suppose donc une parfaite coordination logistique. Dans ce domaine, le Luxembourg, par sa position géographique centrale en Europe Occidentale et par ses services en matière de logistique, qui sont renforcés par la création du *Cluster Logistics*, présente un avantage substantiel pour les entreprises.

A cela s'ajoutent les questions relatives aux moyens de paiement et à leur sécurité. Dans ce domaine, l'expertise du Grand-Duché est reconnue au niveau international, notamment grâce au SnT (*Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust*), le pôle de recherche de l'Université du Luxembourg dédié à la sécurité des télécommunications. ■



au réseau; qu'on se connecte depuis son ordinateur de bureau, son téléviseur, sa console de jeux, ou son *smartphone*, on doit pouvoir travailler de la même manière et accéder aux mêmes données. Tel est l'objet du *cloud*. Le *cloud* est un service qui permet à un utilisateur d'avoir accès à ses données et à ses ressources indépendamment du lieu et du mode de connexion à Internet choisis.

### Les différents types de clouds

Il existe différents types de *clouds* ou de *clouding*, en fonction des ressources, ou des services auxquels on veut avoir accès:

- le IAAS (*Infrastructure As A Service*): le service fourni par le *cloud* se limite à la mise à disposition et à l'entretien de machines virtuelles avec leurs systèmes d'exploitation associés; l'utilisateur pouvant ensuite les configurer à sa guise et installer les logiciels qu'il souhaite
- le PAAS (*Platform As A Service*): le service comprend non seulement les

machines virtuelles mais aussi les logiciels de bureautique, les bases de données.

- le SAAS (*Software As A Service*): le service du *cloud* comprend alors les machines, les logiciels alors que les applications qui y sont installées. Les applications ainsi mises en partage dans le *cloud* peuvent ainsi s'enrichir mutuellement du concours des différents utilisateurs et devenir ainsi plus performantes. L'entreprise LuxCloud est l'un des leaders en la matière.

Le *cloud* est synonyme d'accès à distance, de disponibilité permanente des données et des ressources et de service à la demande.

Pour une entreprise le *clouding* a pour avantage de permettre le partage des données, depuis l'agenda jusqu'à la gestion des commandes en passant par les plannings. A titre d'exemple, la librairie Ernster au Luxembourg est passée au *clouding* intégral depuis quelques

années pour sa gestion. L'avantage de ce dispositif est qu'il permet à l'entreprise de s'affranchir des contingences liées à l'informatique pour se concentrer sur son cœur de métier.

### ■ Conclusion

Après ce petit tour d'horizon des technologies clés et des acteurs phares de l'ère numérique, on peut retenir en guise de conclusion que grâce aux décisions prises par l'Etat luxembourgeois et les différents acteurs de la représentation sociale et des entreprises, et grâce aussi au développement de la recherche et aux investissements locaux et internationaux, le Luxembourg a su développer un *écosystème* favorable au développement d'Internet et de tout le modèle économique associé. Le Luxembourg est ainsi l'un des pays les plus en pointe dans le domaine du numérique. Pour conserver cette avance, les mêmes initiatives qui furent fructueuses dans un passé récent doivent se poursuivre. ■

Pour en savoir plus:

[www.investinluxembourg.lu/ict/data](http://www.investinluxembourg.lu/ict/data) – [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu) – [www.ssi.tudor.lu](http://www.ssi.tudor.lu)



**Concentrez-vous sur votre business,**  
on s'occupe de tout!



**LUXGSM**

# La protection des données

On assiste à un sentiment largement répandu dans le public que des risques importants d'insécurité existent, principalement dans l'environnement en ligne. C'est précisément le développement spectaculaire d'Internet qui a fait naître de nouveaux enjeux dans le domaine de la protection des données en permettant aux entreprises privées et aux pouvoirs publics d'utiliser des données comme jamais auparavant, ainsi qu'en donnant aux personnes privées les moyens de partager des informations les concernant avec tout un chacun.

La Commission de l'Union européenne vient de prendre l'initiative d'une réforme en profondeur de la protection des données personnelles. Elle a précisément constaté ce climat de méfiance dans l'environnement en ligne qui est essentiel au développement économique. En effet, l'hésitation des consommateurs à faire des achats en ligne et à recourir à de nouveaux services risque de ralentir l'innovation dans l'utilisation des nouvelles technologies.

La Commission considère que les règles en vigueur ne présentent plus le degré d'harmonisation requis ni l'efficacité nécessaire pour garantir le droit à la protection des données à caractère personnel. Elle élabore actuellement un règlement instituant un cadre général dans l'Union européenne en matière de protection des données. Tout étant destiné à s'appliquer de manière uniforme dans tous les Etats membres, elle servira également de cadre au Luxembourg pour parfaire sa vocation de centre d'hébergement et de circulation des données informatiques en établissant un niveau élevé de sécurité et en renforçant la confiance des professionnels et du public.

La proposition de règlement a pour objectif de permettre aux personnes physiques de mieux maîtriser les données les concernant. Le public a le sentiment de ne pas avoir la maîtrise des données qui les concernent et de ne pas être correctement informé du sort réservé à ce type de données, de l'identité du destinataire et de la finalité de leur transmission. Le public semble également ignorer souvent les modalités d'exercice de ses droits dans l'environnement en ligne.

La Commission propose dès lors d'améliorer les conditions de licéité pour le traitement des données, la transparence des traitements obligeant les responsables du traitement à prévoir des procédures permettant à la personne concernée d'effectuer une demande et définissant le type d'informations à fournir aux personnes concernées. Un droit à l'oubli numérique devrait être institué et une obligation générale serait introduite imposant aux responsables du traitement de notifier sans retard les violations de données tant aux autorités chargées de la protection de celles-ci qu'aux personnes physiques concernées. Le principe du consentement qui actuellement souvent présumé être donné, reposerait dorénavant sur une déclaration ou sur un acte non équivoque de l'intéressé.

Il s'agit en l'occurrence de contraintes supplémentaires affectant les responsables du traitement qui cependant ne devraient pas évoluer en sorte de freiner ou entraver le développement de l'environnement en ligne et s'avérer contreproductives.

Afin d'accroître la dimension «marché intérieur» de la protection des données, la Commission propose de simplifier l'environnement réglementaire en réduisant considérablement les charges administratives et en supprimant des formalités telles que les obligations générales de notification. Une attention particulière serait accordée aux besoins spécifiques des micro-entreprises ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises.

Un système de guichet unique pour la protection des données dans l'Union européenne pourrait être institué en sorte que les responsables du traitement n'auraient plus qu'une seule autorité chargée de la protection des données comme interlocuteur, à savoir celle de l'Etat membre dans lequel est situé l'établissement principal de la société.

La Commission propose également d'accroître l'indépendance et les pouvoirs des autorités nationales de la protection des données, d'arrêter des décisions contraignantes et d'infliger des sanctions effectives.

Si le nouveau règlement garantit une sauvegarde solide du droit fondamental à la protection des données, il ne s'agit cependant pas d'une prérogative absolue. Ce droit doit être pris en considération par rapport à sa fonction dans la société et doit être mis en balance avec d'autres droits fondamentaux conformément au principe de proportionnalité. Ainsi le nouveau règlement comprendra des dispositions expresses qui garantiront le respect d'autres droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et d'information et le droit au secret professionnel. Il est même mentionné qu'il ne doit pas être porté atteinte aux statuts des églises, tels que défini dans les législations nationales.

On le voit, les Etats membres et les professionnels de l'informatique et de la communication sont sollicités: les premiers pour apporter les dosages politiques afin d'éviter que la réglementation ne se mue en chape de plomb et les seconds pour faire preuve d'innovation et d'esprit frondeur.





*Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le participant reconnaît avoir reçu les informations prévues par l'article 26 de cette loi. Responsable du traitement : Chambre de Commerce. Finalité du traitement : participation au jeu-concours. Destinataire des données : Chambre de Commerce. Toutes les rubriques de la fiche d'inscription sont à remplir obligatoirement. En cas de non réponse, la participation pourra être refusée. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données seront conservées jusqu'au tirage.*

3 May 2012

## Over thirty Luxembourg companies participated in the Luxembourg-Kazakhstan Trade and Investment Forum at the Chamber of Commerce



A Memorandum of Understanding between Michel Wurth, President of the Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg and Sabr Yessimbekov, President of the Chamber of Commerce and Industry of the Republic of Kazakhstan has been signed

**O**n 3 May 2012, H.E. Mr. Massimov, Prime Minister of Kazakhstan visited the Chamber of Commerce of Luxembourg. He was accompanied by his Deputy Prime Minister, Minister of Finance, Minister of Transport and Communication and by his Deputy Minister for Foreign Affairs. This dis-

tinguished delegation was received by Mr. Wurth, President of the Chamber of Commerce, Mr. Schneider, Minister of the Economy and Foreign Trade and by Mr. Gramegna, Director General of the Chamber of Commerce. In addition, over thirty Luxembourg companies participated in the Luxembourg-Kazakhstan Trade and Invest-

ment Forum which was organized in the premises of the Chamber of Commerce. This round table gave Luxembourg companies the opportunity to raise concrete questions in regard to their existing activities in Kazakhstan and regarding future opportunities on this market.

As a legacy of decades of Soviet-style centralized economic planning, Kazakhstan inherited a physical infrastructure designed to serve the Soviet economy by providing primary commodities, particularly energy and minerals. The transition from a communist system of government and economy to a market-based system was challenging for Kazakhstan: the country was shaken by the economic instability that hit Asian financial markets in 1997 and swept across Russia in 1998. After recovering from the setbacks, Kazakhstan began to make significant progress. The economic recovery was led by strong growth in gas and oil exports. Many areas of macro-economic reform have been highly successful, even providing a model for other post-communist countries to follow. The government established a legal foundation and regulatory system for a private economy. It established sound fiscal and monetary policies and actively encouraged international trade and foreign investment.

However, commercial relations between Luxembourg and Kazakhstan remain relatively marginal. Exports from Luxembourg to Kazakhstan vary substantially from year to year between 2000 and 2011. In 2007, for example, Luxembourg exported goods of a value of 8.9 million EUR but a year later in 2008 the total volume of exports fell to 4.7 million EUR. Luxembourg imports from Kazakhstan are very small. A certain number of Luxembourg companies have existing activities with Kazakhstan, for example Cargolux, SES, ArcelorMittal and RTL to mention only a few.



A round table gave Luxembourg companies the opportunity to raise concrete questions in regards to their existing activities in Kazakhstan and in regards to future opportunities on this market



Four Agreements were signed during the visit of the Kazakhstan delegation: The Non-Double Taxation Agreement was modified to facilitate the collaboration between the companies of the two countries. An agreement was signed concerning the collaboration between the two financial centres as well as an agreement between the innovation agencies. The Chamber of Commerce signed a Memorandum of Understanding with the Chamber of Commerce of Kazakhstan. And finally, an Air Services Agreement will be negotiated in the near future which would facilitate the Cargolux flights to this region.

Mr. Wurth noted that “the positive commercial trend between our countries will be pursued” and the visit of the delegation greatly contributed to



H.E. Mr. Massimov, Prime Minister of Kazakhstan

this goal. Minister Schneider proposed that as soon as the new Non-Double Taxation Agreement is ratified a busi-

ness delegation from Luxembourg will visit Kazakhstan. ■

11 May 2012

## The Chamber of Commerce hosts a **business meeting with ten ambassadors from the ASEAN member countries**



The Chamber of Commerce organised a meeting between ten Ambassadors of the ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) member countries and representatives of LFF, ALFI and PBGL

**O**n Friday, 11 May, the Chamber of Commerce organized a meeting with ten Ambassadors of the ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) member countries and representatives of LFF, ALFI and PBGL. The Luxembourg team gave a briefing on different aspects of the Luxembourg economy and financial sector. In return, the ASEAN Ambassadors provided an interesting insight into the future of the ASEAN member countries. This meeting was the

third meeting with the ASEAN member countries. The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) was established in 1967 in Bangkok by Indonesia, Malaysia, Philippines, Singapore and Thailand. Brunei joined in 1984, Vietnam in 1995, Laos and Myanmar in 1997 and finally Cambodia in 1999.

The objectives of the ASEAN are to accelerate economic growth, social progress and cultural development in the region and to promote regional peace and stability through abiding respect for

justice and the rule of law in the relationship among countries in the region and adherence to the principles of the United Nations Charter. With a cumulative population of roughly 560 million and a total surface area of 4,5 million square kilometers, ASEAN has gradually evolved into an economic power, having a combined GDP of 1.100 billion US\$ and total Trade Volume of 1,400 billion US\$.

From the late 80's to the early 90's, the majority of Luxembourg companies



The ASEAN member countries are planning the creation of an ASEAN Economic Community (AEC) by 2015, which will transform ASEAN into a single market and also supports the creation of a regional ASEAN-EU free trade agreement

which entered the Asian markets, established their representations in countries member of the ASEAN. ArcelorMittal, the world's largest steel producer and based in Luxembourg is represented in 8 out of 10 member countries. Cargolux, Luxembourg's all Cargo Airliner has 17 weekly flights to 4 out of 10 member States. And many more (SME's) set up base in these countries. The fact that Luxembourg was present 18 times in various member states with Trade Missions over the last 11 years

is a sign that it attaches the utmost importance in developing trade with the ASEAN member countries. The last mission organized by the Chamber of Commerce to one of the ASEAN member states took place six weeks ago in Myanmar, a country with whom Luxembourg has been doing business since the early 90's.

The ASEAN member countries are planning the creation of an ASEAN Economic Community (AEC) by 2015. The AEC will transform ASEAN into

a single market with five core elements: free flow of goods, services, investments, capital and skilled labor. As a single economic entity in 2015, it can be estimated that ASEAN would rank as the world's 10<sup>th</sup> largest economy, the 3<sup>rd</sup> largest market in the world in terms of population, the 5<sup>th</sup> largest trading bloc and the 10<sup>th</sup> largest in terms of FDI inflows. ASEAN also supports the creation of a regional ASEAN-EU free trade agreement.

### Lycée Aline Mayrisch

## Trois lycéens remportent le jeu-concours du quiz économique de la Chambre de Commerce



Les trois heureux lycéens ont été récompensés pour leur réussite au jeu-concours du quiz économique organisé par la Chambre de Commerce

**D**ans le cadre de la relation «Ecole-Entreprise» que la Chambre de Commerce entend promouvoir, l'équipe de l'Es-

pace Entreprises et du Département économique de la Chambre de Commerce a récompensé trois élèves de troisième D (section Economie) du

lycée Aline Mayrisch, pour avoir correctement répondu à 15 questions à choix multiple, ainsi qu'à deux questions ouvertes dans le cadre d'un jeu-concours organisé par la Chambre de Commerce. Le quiz faisait suite à l'atelier «Economie luxembourgeoise» qui avait été assuré par la Chambre de Commerce en date du 9 janvier 2012 au Lycée Aline Mayrisch. Un tirage au sort a été organisé, en vue de départager les heureux gagnants. Le premier prix, un iPad, a été attribué à Léa Konz. Ben Niederprüm et Jil Hagen, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix, se sont vus remettre chacun un iPod. Les heureux gagnants ont été chaleureusement félicités, en présence de leur professeur en charge, Daniel Pillatsch et de l'ensemble de l'équipe de la Chambre de Commerce qui avait pris part à l'atelier.



# Le Sprinter. Vous avez TOUT compris.

[www.mercedes-benz.lu](http://www.mercedes-benz.lu)



---

## Offre complète « Flat Rate » 333 €/mois\*

- Pack d'équipements Starter « prêt-à-travailler »
  - Reprise du véhicule assurée en fin de contrat
  - Gold Garantie 4 ans / 250.000 km \*\*
- 



Mercedes-Benz

\* Exemple d'un renting financier pour un Sprinter Fourgon 313 CDI 3,2t, empattement moyen et toit élevé. Durée 48 mois, kilométrage total 160.000 km. Premier loyer de 5.000 € hors TVA. Sous réserve de modification de tarif et d'acceptation par le comité de crédit de Mercedes-Benz Financial Services BeLux SA Succursale de Luxembourg 45, rue de Bouillon à L-1248 Luxembourg, LU16464483, prêteur et partenaire de Mercedes-Benz Luxembourg SA.  
\*\* Couverture identique à la garantie constructeur pour les véhicules jusque 3,5 t.

## CALENDRIER JUIN – OCTOBRE 2012

### Juin

|         |                                                            |
|---------|------------------------------------------------------------|
| 4 – 8   | Mission officielle à Beyrouth, Liban                       |
| 5 – 8   | Stand collectif au salon Project Lebanon à Beyrouth, Liban |
| 11      | Table ronde: Ambassadeurs ASEAN                            |
| 12      | Table ronde: Singapour                                     |
| 13 – 14 | Greater Region Business Days                               |
| 28 – 29 | 5th Joint Business Council Luxembourg-Taiwan               |

### Septembre

|         |                                                                                           |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 – 22 | Bourse de contacts b2fair et visite accompagnée au salon SisteP-Midest, Casablanca, Maroc |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------|

### Octobre

|         |                                                                                      |
|---------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 – 6   | Bourse de contacts b2fair et visite accompagnée au salon Pollutec, Casablanca, Maroc |
| 8 – 10  | Stand collectif à l'Exporeal, Munich (D)                                             |
| 15 – 20 | Mission en Amérique Latine                                                           |

## FOIRES DE JUIN – SEPTEMBRE 2012

### MULTISECTORIEL

13.06.2012 – 14.06.2012

GR Business Days  
Luxembourg (Luxembourg) – Tél.: +352 42 39 39-370

### BUREAUTIQUE, COMMUNICATION, MARKETING, TIC

27.06.2012 – 28.06.2012

Online Marketing Show  
Londres (Grande-Bretagne) – Tél.: +44 20 79 70 40 00

### Juillet 2012

The Event and Exhibiting Show (formerly Excitel)  
Londres (Grande-Bretagne) – Tél.: +1 503 6414323

21.08.2012 – 23.08.2012

SuisseEMEX  
Zurich (Suisse) – Tél.: +41 443 666110

31.08.2012 – 02.09.2012

CREATIV SALZBURG  
Salzbourg (Autriche) – Tél.: +43 662 4477116

### COMMERCE

31.08.2012 – 05.09.2012

IFA - Consumer Electronics Unlimited  
Berlin (Allemagne) – Tél.: +49 30 3038-0

### INDUSTRIE, SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

### Août 2012

PROCEED - Salon professionnel de la Sous-Traitance,  
de la Fourniture et des Services Industriels  
Metz (France) – Tél.: +33 3 833 71 326

### LOGISTIQUE ET EMBALLAGE

25.08.2012 – 30.08.2012

INPAK  
Gornja Radgova (Slovénie) – Tél.: +386 2 5642100

20 mars 2012

## Management environnemental, utilisation rationnelle de l'eau et de l'énergie en entreprise: les entreprises s'informent



**P**lus d'une centaine d'entreprises soucieuses d'améliorer leur performance environnementale ont salué le succès du projet RIFE 2 – «Réseau transfrontalier d'Information, de Formation et d'accompagnement d'entreprises à la gestion de l'environnement» mené par le Centre de Recherche Public Henri Tudor lors de la journée d'échanges et de restitution du projet, organisée le 20 mars 2012 à la Chambre de Commerce en présence de Marco Schank, ministre délégué aux Infrastructures du Grand-Duché de Luxembourg.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme européen Interreg IVA Grande Région, a associé, pendant trois ans, des partenaires de Wallonie, de Lorraine et du Luxembourg pour

faire émerger des bonnes pratiques en matière de management environnemental, d'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau, dans une quarantaine d'entreprises de la région transfrontalière et les promouvoir à l'ensemble des entreprises de cette région.

Toutes les présentations de cet événement, ainsi que l'ensemble des actions réalisées, les présentations des séances d'informations, le calendrier perpétuel de bonnes pratiques environnementales, les témoignages vidéo d'entreprises, un fascicule de synthèse qui vise à aider les entreprises à choisir la thématique et la méthode les mieux adaptées sont disponibles sur le site internet de RIFE 2 ([www.rife-wll.net](http://www.rife-wll.net)).

Pour plus d'informations, veuillez contacter  
Caroline Fedrigo, Senior R&D Engineer au CRP Henri Tudor  
E-mail: [caroline.fedrigo@tudor.lu](mailto:caroline.fedrigo@tudor.lu)

**Vous ne ferez plus jamais vos affaires de la même façon !**



[www.gr-businessdays.com](http://www.gr-businessdays.com)

**HALL 2**

Heures d'ouverture:

13 juin: 10h00 - 22h00

14 juin: 10h00 - 19h00

**Le rendez-vous incontournable  
des PME & start-ups innovantes  
de la Grande Région**

Organisateur:



Avec le soutien de:



Sponsors:



Partenaires du salon:



Partenaire Média:



Partenaire Print:



Partenaires institutionnels:



Partenaires opérationnels:





**ENVIRONNEMENT ET ENERGIE  
(RENOUVELABLES); INDUSTRIE SOLAIRE;  
GESTION DE DECHETS****13.06.2012 – 15.06.2012**Intersolar Europe - Salon professionnel  
de l'économie solaire du monde  
Munich (Allemagne)  
Tél.: +49 761 38 81 02**IMMOBILIER ET INVESTISSEMENT****23.05.2012 – 24.05.2012**Real Vienna  
Vienne (Autriche) – Tél.: +43 1 72 72 00**INDUSTRIE AUTOMOBILE****13.06.2012 – 14.06.2012**Forum Automobile  
GR Business Days – Luxembourg (Luxembourg)  
Tél.: +352 42 39 39 – 370**Août 2012**PROCEED – Salon professionnel  
de la sous-traitance, de la fourniture et  
des services industriels  
Metz (France)  
Tél.: +33 3 833 71 326**RECHERCHE & DEVELOPPEMENT****18.06.2012 – 22.06.2012**ACHEMA – World Exhibition Congress –  
Chemical Engineering –  
Environmental Protection – Biotechnology  
Frankfurt/Main (Allemagne)  
Tél.: +49 69 75 64 0**AERONAUTIQUE & AEROSPATIAL****09.07.2012 – 15.07.2012**Farnborough International Airshow  
Farnborough (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 1252 532800**Helpdesk REACH&CLP Luxembourg**

## Acteurs de l'industrie chimique ou utilisateurs de produits chimiques: découvrez un programme d'information adapté à vos besoins!

**L**e Helpdesk REACH&CLP Luxembourg est le point de contact gratuit (reach@tudor.lu; 42 59 91-600) pour répondre à toutes les questions concernant le règlement (CE) n° 1907/2006 dit REACH relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'Autorisation et les restrictions des substances Chimiques et au règlement (CE) 1272/2008 dit CLP (Classification, Labelling and Packaging). Il propose également des séances d'information, ainsi que la mise à disposition de renseignements utiles (outils, brochures, newsletters, site internet, etc.). Nos événements sont libres d'accès sur inscription préalable et se présentent sous plusieurs formes.

Les «Cafés REACH&CLP», s'adressent à un public d'experts industriels qui souhaitent échanger sur un sujet d'actualité spécifique. Un cycle de formation permet à chacun d'obtenir des informations adaptées à ses besoins. Basé sur quatre niveaux (débutant, intermédiaire, initié et expert), il commence par les Lunch Meetings, organisés en collaboration avec la Chambre des Métiers. Ils s'adressent à un public débutant et aborderont les thèmes «comprendre les points clés et les enjeux du CLP», le 5 juin 2012 et «comprendre les points clés et enjeux de REACH» le 19 juin 2012. Deux autres sessions sont organisées en allemand, les 12 juin et 26 juin 2012. ■

Retrouvez l'ensemble des événements sur notre site internet  
[www.reach.lu](http://www.reach.lu), section Agenda

**11 avril 2012**

## Près de 100 rendez-vous matchmaking avec les représentants des Luxembourg Trade and Investment Offices du Grand-Duché à l'étranger



**D**ans le cadre des journées d'opportunités d'affaires sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a organisé en collaboration avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur une journée dédiée aux marchés représentés par les «Luxembourg Trade and Investment Offices» (LTIOs) le 11 avril 2012. Ces collaborateurs du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, ainsi que la nouvelle collaboratrice de la Chambre de Commerce en Alle-



magne, responsables de la promotion commerciale et de la prospection économique, ont assisté à près de 100 rendez-vous individuels avec 30 entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce qui se sont inscrites avec l'objectif d'intensifier leurs échanges avec les marchés des représentants. Les LTIOs sont situés dans les villes de New York,

San Francisco, Séoul, Tokyo, Shanghai, New Delhi, Tel Aviv et de Taipei, afin de soutenir les entreprises luxembourgeoises qui font du commerce dans ces pays ou régions et d'identifier les entreprises étrangères qui souhaitent investir au Luxembourg. Le nouveau poste à Berlin, créé par la Chambre de Commerce en collaboration avec le minis-

tère des Affaires étrangères, est le premier poste en Europe ayant pour objet de sauvegarder et de développer les relations économiques avec notre voisin et plus important partenaire économique, l'Allemagne, et forme ainsi un important point de contact pour les PME luxembourgeois.

#### Luxembourg Trade and Investment Offices:

|               |             |
|---------------|-------------|
| Shanghai      | N. Mackel   |
| New Delhi     | N. Palta    |
| Tel Aviv      | I. Horstock |
| Tokyo         | Y. Matsuno  |
| Seoul         | Y. Kim      |
| Taipei        | H. Mignot   |
| New York      | F. Knaff    |
| San Francisco | G. Schmit   |
| Abu Dhabi     | M. Scheer   |
| Dubai         | A. Pansin   |
| Berlin        | C. Tereba   |

nicolas.mackel@mae.etat.lu  
 nidhi.palta@mae.etat.lu  
 itai@gnv-group.com  
 yuriko.matsuno@mae.etat.lu  
 yh.kim@luxembourg.or.kr  
 hmignot@luxtrade.org.tw  
 francois.knaff@mae.etat.lu  
 georges.schmit@mae.etat.lu  
 marc.scheer@eco.etat.lu  
 albert.pansin@gmail.com  
 cindy.tereba@cc.lu

#### WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTE FORDERUNGSEINZUG

Unternehmensspezifische  
Lösungen für ein  
erfolgreiches Risk-  
Management

Creditreform Luxembourg SA  
 Tel. 00 352 263460-1  
 Fax 00 352 263460-50  
 e-mail info@creditreform.lu

#### RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES

Solutions spécifiques pour améliorer le  
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

**Creditreform**

Unternehmen Sie nichts ohne uns



25.-26. April 2012

## 100 Luxemburger Unternehmer nehmen an Wirtschaftsmission in Berlin und Hannover teil



Erbgroßherzog Guillaume und Wirtschaftsminister Etienne Schneider bei der offiziellen Amtseinführung des neuen Honorarkonsuls für Niedersachsen und Sachsen-Anhalt, Herrn Dr. David Lohman

**A**nlässlich des Staatsbesuches Ihrer Königlichen Hoheiten Großherzog Henri und Großherzogin Maria Teresa nach Deutschland hat die luxemburgische Handelskammer in Zusammenarbeit mit Luxembourg for Finance, Fedil und Luxinnovation eine Wirtschaftsdelegation nach Berlin und Hannover entsandt, die aus rund 100 Vertretern luxemburgischer Unternehmen und Forschungsinstituten bestand.

Die Hauptstadt Berlin und das benachbarte Bundesland Brandenburg haben in den vergangenen Jahren eine interessante und dynamische Entwicklung in den Sektoren Regenerative Energien, Logistik, Forschung & Medizin und IKT vollzogen, alles Sektoren die ebenfalls für die luxemburgische Wirtschaft eine zentrale Rolle spielen. Daher hat die Handelskammer die luxemburgischen Unternehmen eingeladen sich gezielt in diesen Sektoren zu informieren, Kontakte zu knüpfen und einen Austausch über den aktuellen Technologie- und Forschungsstand

in Deutschland, dem wichtigsten Handelspartner Luxemburgs zu führen.

Dank des neu eingerichteten Postens einer Wirtschafts- und Handelsattachée an der luxemburgischen Botschaft in Berlin, vertreten durch Frau Cindy Tereba, war es möglich zahlreiche Partner in Berlin zu gewinnen und sektorspezifische Parallelprogramme für die verschiedenen Unternehmensgruppen vor Ort vorzubereiten, um so gezielt auf die Interessen und Wünsche der Unternehmer einzugehen.

Der Bundesverband der Deutschen Industrie (BDI) hat der Delegation im Rahmen eines Wirtschaftsbriefings erstklassige Informationen zur Wirtschaftssituation in Deutschland präsentiert. Fachreferenten haben darüber hinaus die Sektoren IKT, Logistik und Erneuerbare Energien nochmals vertieft vorgestellt.

Die Vertreter der IKT Branche hatten in Berlin Gelegenheit sich mit deutschen Unternehmens- und Technologievertretern zum Thema Cyber Security auszutauschen und die Forschungs-

und Testlabore des Fraunhofer Instituts FOKUS zu besuchen, um sich hier über die neuesten Entwicklungen im Bereich „e-Identity“ zu informieren.

Für die Unternehmensvertreter aus dem Bereich Regenerative Energien fand in Kooperation mit der Technologiestiftung Berlin ein angeregter Austausch zum Thema Elektromobilität und den geplanten Projekten in Berlin und Luxemburg statt. Auch im Bereich Umwelt eröffnete der Besuch eines Gebäudes das nach Passivhaus Standards gebaut wurde ungeahnte Möglichkeiten im Umgang mit Abwassersystemen in Wohnanlagen.

Anlässlich des Besuches in Berlin hat das Luxembourg „Cluster for Logistics“ mit dem LogistikNetz Berlin-Brandenburg einen Kooperationsvertrag unterschrieben, um zukünftig enger zusammenzuarbeiten. Außerdem bot sich für die Logistik-Vertreter die Gelegenheit noch vor Eröffnung des neuen Flughafens Berlin-Brandenburg im Juni das neue Frachtzentrum zu besuchen. Mit Blick auf die geplanten



Logistikprojekte in Luxemburg stieß auch der Besuch des Güterverkehrszentrums Großbeeren, das die gleiche Zielsetzung verfolgt, auf großes Interesse.

Vertreter aus Forschung und Medizin hatten Gelegenheit die Forschungseinrichtungen des Max-Delbrück-Centrum für Molekulare Medizin und Leibniz-Institut für Molekulare Pharmakologie zu besuchen und so den medizinischen Forschungscampus Berlin-Buch näher kennenzulernen. In Hannover stand der Besuch der Medizinischen Hochschule und des Medical Park Hannover auf dem Programm.

Als Hauptstadt ist Berlin zugleich auch politisches Zentrum und Hauptstandort zahlreicher Verbände, so auch des Bundesverbands der Deutschen Banken. Dies hat „Luxembourg for Finance“ zum Anlass genommen in Kooperation mit dem Bankenverband zu einem „Gespräch in der Burgstraße“ einzuladen. Das Tischgespräch

mit den hochrangigen politischen Sprechern Finanzminister Schäuble und Frieden fand in Anwesenheit von 165 Vertretern aus der Banken- und Finanzbranche statt und bot einen angeregten Diskurs über die Zukunftsfähigkeit Europas und der Eurozone.

Die luxemburgische Botschaft hat ein hochrangiges Mittagessen in Anwesenheit II.KK.HH Großherzog Henri und Erbgroßherzog Guillaume organisiert, bei dem ausgewählte Vertreter aus Politik und Wirtschaft eingeladen waren. So exklusiv wie seine Gäste war auch das Setting für das Mittagessen, das in der Me Galerie inmitten von Gerhard Richter Bildern stattfand.

Am 25. April reiste die Wirtschaftsdelegation gemeinsam mit Seiner Königlichen Hoheit Erbgroßherzog Guillaume und Wirtschaftsminister Etienne Schneider im ICE von Berlin zur Hannover Messe, wo die Delegation den luxemburgischen Gemeinschafts-

stand besuchte. Minister Schneider hat anlässlich des Luxemburger Tages zu einem Empfang am Stand eingeladen und nahm dies ebenfalls zum Anlass für die offizielle Einführung von Herrn Dr. David Lohman in das Ehrenamt des luxemburgischen Honorarkonsuls für Niedersachsen und Sachsen-Anhalt. Dr. Lohman, Vorstand des Bankhauses Hallbaum in Hannover, hat selbst mehrere Jahre in Luxemburg gelebt und das Land kennen- und schätzen gelernt.

Im Rahmen der Hannover Messe hatten die luxemburgischen Unternehmen die Gelegenheit an der Matchmaking Plattform *b2fair* teilzunehmen, die seit Jahren erfolgreich im Rahmen von Messen und Konferenzen von der luxemburgischen Handelskammer organisiert wird.

25 avril 2012

## Un vent nouveau souffle sur le *b2fair* de la Foire de Hanovre



S.A.R. le Grand-Duc Hérédier et S.E.M. Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, ont profité de leur visite d'Etat en Allemagne, pour se rendre à l'événement *b2fair*

**D**epuis 2004, la Chambre de Commerce organise lors de la Foire de Hanovre un événement de matchmaking international *b2fair*. Cette année, plus de 160 entreprises en provenance de 25 pays ont participé à l'événement et près de 1.400 rendez-vous d'affaires ont été organisés lors de la plus grande foire mondiale consacrée à l'industrie.



Avec 5.000 exposants de 69 pays et plus de 190.000 visiteurs, la Foire de Hanovre s'est encore une fois affirmée comme étant la plus grande foire industrielle du monde. En tant que «pays partenaire» de la «Hannover Messe 2012», la Chine y a présenté ses solutions pour une croissance durable sous le slogan «Green + Intelligence».

### ■ Plus concentré, plus central, encore plus performant

Pour davantage optimiser la pertinence et la qualité des rendez-vous organisés, l'événement *b2fair* s'est concentré cette année sur deux jours, les 25 et 26 avril 2012, au lieu de s'étaler sur toute la durée de la foire.

Autre nouveauté: l'événement s'est déroulé au centre du site de la foire, permettant ainsi aux visiteurs de réduire les distances entre les différents lieux de rendez-vous. Ce nouvel emplacement a également permis d'organiser les rendez-vous dans une zone «Lounge» offrant un endroit de discussion calme et bien équipé. Entre les rendez-vous, les participants ont pu se renseigner sur les différents pays auprès des petits stands d'information mis en place, ou encore prolonger leurs discussions dans la «VIP Lounge».

Le mardi 25 avril 2012, S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire et Etienne Schneider, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, ont profité de leur visite d'Etat en Allemagne, pour se rendre à l'événement *b2fair*. Cette visite a permis de mettre en évidence l'importance de partenariats internationaux pour les PME en vue de l'internationalisation de leurs activités.

Comme chaque année, tous les participants à l'événement *b2fair*, ainsi que les partenaires venus de nombreux pays ont été invités à une soirée de networking. Près de 250 personnes ont accepté l'invitation et ont pu poursuivre leurs contacts dans une atmosphère détendue.

La prochaine édition de la Foire de Hanovre aura lieu du 8 au 12 avril 2013. L'événement de matchmaking se déroulera les 10 et 11 avril.

Pour de plus amples informations:  
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg  
Département International  
Enterprise Europe Network – Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg  
Personne de contact: Sabrina Sagramola/Niels Dickens/Amrita Singh  
Tél.: (+352) 42 39 39 370 – Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)

13-14 juin 2012

## GR Business Days: le nouveau salon b2b de la Grande Région



Organisés par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en coopération avec Luxexpo et MLG Events, les Greater Region Business Days 2012 ont pour vocation de stimuler la compétitivité, la croissance et le développement économique des entreprises. Une panoplie d'événements, de rencontres et de

services b2b destinés à surprendre et invitant à parler «business» autrement attendent les participants. Ce nouveau rendez-vous d'affaires a pour but de permettre aux entreprises participantes de trouver des partenaires potentiels tout en augmentant leur visibilité et en élargissant leurs réseaux d'affaires à un public qualifié d'acteurs-clés, de décideurs,

d'acheteurs, de dirigeants d'entreprises, de chefs de projets, de PME/PMI et de jeunes entreprises innovantes.

L'événement a lieu les 13 et 14 juin 2012 au Centre d'Expositions et de Congrès Luxexpo et propose une dizaine d'événements-clés, ainsi qu'un grand nombre d'activités autour des secteurs phares des différentes régions limitrophes impliquées. Les secteurs cibles représentés au GR Business Days sont variés et comprennent: l'éco-environnement & l'énergie, l'éco-construction & le développement durable, l'e-mobilité, la machinerie, la métallurgie & la robotique, l'automobile, l'aérospatial, le secteur des TIC, l'e-commerce & le web-marketing, le transport & la logistique. De nombreuses délégations étrangères ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt à participer à cet événement avec des hommes d'affaires venus de différents pays de l'UE et d'ailleurs.

Le 15 juin 2012, après la clôture du salon, des visites en entreprises dans les différentes régions frontalières viendront compléter le programme. Situé au centre du développement industriel européen, le territoire transfrontalier de la Grande Région est source de relations économiques riches et permanentes et représente un espace de contacts et d'échanges très denses. Héritier d'une économie commune basée sur l'industrie de la sidérurgie et des mines, cet espace économique se veut de plus en plus de développer le secteur tertiaire, les exportations, l'innovation et la R&D en lien avec les clusters industriels.

L'approche du GR Business Days se veut différente de ce que l'on peut tra-



Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a présenté les Greater Region Business Days 2012 lors d'une conférence de presse

ditionnellement trouver dans ce type d'événement. «Nous vendons bien plus qu'un simple espace, nous proposons un programme dense et des services à valeur ajoutée, destinés à faire de ce nouveau salon B2B un événement de référence. Plusieurs temps forts marqueront cet événement, dont une bourse de contacts *b2fair*, un forum spécialement dédié au secteur de l'automobile, des speed demos permettant aux exposants de se présenter, des conférences interactives autour d'un plateau TV événementiel, un 'village' dédié aux start-ups ...», explique Sabrina Sagramola, Responsable des Affaires européennes à la Chambre de Commerce. «Quelque **150** entreprises se sont déjà inscrites en tant qu'exposants et nous espérons accueillir de nombreux visiteurs.»

Pour clôturer la première journée, la remise des *b2fair* Business Awards

viendra récompenser des joint-ventures d'entreprises au sein de la Grande Région – voire au-delà. La seconde journée s'achèvera avec un événement dans l'événement: «Le Mariage des entreprises.» Cette initiative réalisée en partenariat avec le réseau Entreprendre en Lorraine Nord (ELN), consacre la mise en œuvre de collaborations soutenues entre acteurs de la Grande Région.

Les Greater Region Business Days 2012 se dérouleront en présence de trois ministres: Etienne Schneider (Economie et Commerce extérieur) pour l'inauguration du salon et le symposium Grande Région, Claude Wiseler (Développement durable et Infrastructures) et Jean-Marie Halsdorf (Intérieur et Grande Région) dans le cadre de deux tables rondes.

#### Les GR Business Days en chiffres :

- 1 séance inaugurale sous forme d'un Symposium de la Grande Région
- 4 conférences interactives filmées
- 150 stands d'exposition déjà réservés
- 60 speed demos prévues
- 3 tables rondes thématiques
- 2.500 rendez-vous d'affaires

Informations et inscriptions sur: [www.gr-businessdays.com](http://www.gr-businessdays.com)

Retrouvez également votre invitation pour les GR Business Days dans cette édition du Merkur



## BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit de conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

- Le partenariat commercial;
- Le partenariat industriel;
- Le partenariat technologique;
- Les formes participatives de partenariat.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial. Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui

est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté. Si vous êtes intéressés par une offre de coopéra-

tion bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

### Enterprise Europe Network – Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: [een@cc.lu](mailto:een@cc.lu)

### OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société anglaise, spécialisée dans la fabrication de systèmes mécatroniques de contrôle de mouvement, recherche des assembleurs/distributeurs pour son réseau de distribution global (EEN-20110218023)
- 2 Société moldave, spécialisée dans les services de communication, image de marque, design graphique et publicité, recherche des opportunités d'affaires avec une clientèle directe, intermédiaire ou joint-venture (EEN-20120309)
- 3 Société suisse, spécialisée dans l'exportation de produits de literie, recherche des agents commerciaux en Europe (EEN-20120313)
- 4 Société belge, spécialisée en stratégie de communication, recherche un partenariat avec une agence conseil en communication luxembourgeoise (EEN-20120412)
- 5 Société allemande, spécialisée dans la vente d'insecticides naturels à base de pyrèthre produits en Autriche, propose et recherche des partenariats commerciaux (EEN-20120420025)
- 6 Société serbe, spécialisée dans la création de mode, dans l'éco-design et l'industrie graphique, propose des contrats de franchise et offre ses services de consulting. Elle recherche également des agents commerciaux et distributeurs pour ses produits (EEN-20120322020)
- 7 Représentant commercial allemand, spécialisé dans le domaine du conditionnement et des têtes de pulvérisation pour les produits cosmétiques, chimiques et pharmaceutiques, propose ses services aux entreprises recherchant un partenaire pour vendre leurs produits sur le marché allemand. L'entreprise recherche également des opportunités de franchise et offre ses services en tant qu'intermédiaire dans la logistique et le transport (EEN-20120417032)
- 8 Société hongroise, spécialisée dans les travaux électriques (réseaux de production, distribution électrique, construction générale, etc.), propose ses services en tant que sous-traitant (EEN-20120417013)
- 9 Société lituanienne, spécialisée dans la vente en gros de produits pharmaceutiques (cosmétiques, appareils médicaux, médicaments), recherche et propose une intermédiation commerciale (agents commerciaux, distributeurs et représentants) (EEN-20120417008)
- 10 Société anglaise, spécialisée dans la production de meubles en bois massif, décorés et vernis, recherche des revendeurs et distributeurs pour ses produits (EEN-20120411025)
- 11 Société polonaise, spécialisée dans la production de bière, recherche des intermédiaires commerciaux (EEN-20120406004)
- 12 Société turque, spécialisée dans la production d'emballages en carton pour les produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, recherche des distributeurs en Europe (EEN-20120410023)

- |    |                                                                                                                                                                                          |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 | Société italienne, spécialisée dans le domaine de l'architecture, recherche et propose des services d'externalisation et de sous-traitance (EEN-20120323025)                             |
| 14 | Société grecque, spécialisée dans la conception et la production de profilés en aluminium extrudé, recherche des collaborateurs afin de promouvoir ses produits en Europe (EEN-20120320) |

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Mai 2012** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise : \_\_\_\_\_

Numéro au RCS : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal/localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

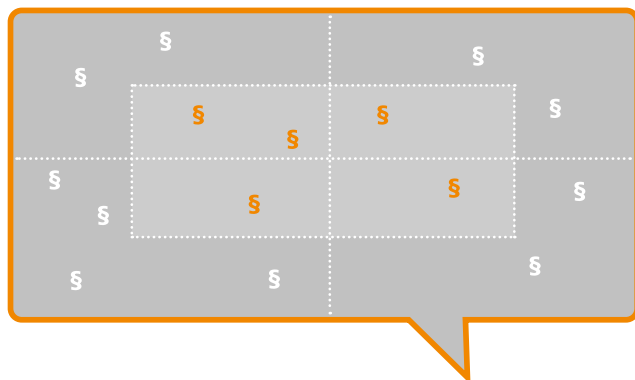
- |                             |                             |                            |                             |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1  | <input type="checkbox"/> 2  | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4  | <input type="checkbox"/> 5  | <input type="checkbox"/> 6  |
| <input type="checkbox"/> 7  | <input type="checkbox"/> 8  | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 12 |
| <input type="checkbox"/> 13 | <input type="checkbox"/> 14 |                            |                             |                             |                             |

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
 L-2981 Luxembourg  
 Tél. : (+352) 42 39 39-373 • Fax : (+352) 43 83 26  
 E-mail : een@cc.lu

**156** avis annuels pour défendre  
les intérêts du monde économique



**DÉPARTEMENT AVIS  
ET AFFAIRES JURIDIQUES**

(+352) 42 39 39 – 354

avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## Santé et sécurité en entreprise

## 409 lauréats ont reçu leur diplôme d'aptitude en matière de santé et sécurité au travail



La cérémonie de remise de certificats aux lauréats des formations en matière de sécurité et santé a eu lieu à Luxexpo dans le cadre du « Forum de la sécurité & de la santé au travail »

**L**e mardi 24 avril 2012, la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers (CdM), l'Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier (ASTF) et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) ont organisé conjointement une remise de certificats aux lauréats des formations en matière de sécurité et santé au travail. La cérémonie officielle a eu lieu à Luxexpo dans le cadre du « Forum de la sécurité & de la santé au travail ». Pas moins de 426 lauréats ont été honorés en présence de Paul Weber, directeur de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) et de Dr. Carlo Steffes, chef de

la Division de la Santé au Travail au ministère de la Santé.

Dans le cadre de la première remise commune des quatre organismes de formation, 409 lauréats ont été honorés pour avoir participé à la « Formation pour travailleurs désignés en matière de sécurité et santé au travail » et 17 personnes ont suivi la formation pour « Coordinateurs de sécurité et de santé ». Ces formations transmettent à leurs bénéficiaires des connaissances spécifiques et des compétences pratiques permettant de fonder une organisation et une culture de santé et de sécurité dans l'entreprise.

Lors de son mot de bienvenue, Gérard Eischen, directeur a.i. de la Luxembourg School for Commerce, a vivement félicité les lauréats au nom des quatre organismes organisateurs. Il a précisé que ces deux thèmes, souvent négligés s'intègrent parfaitement dans la démarche de responsabilité sociale de toute entreprise. Gérard Eischen a relevé que la formation dans le domaine de la sécurité et la santé sur le lieu de travail constitue un point important pour chaque chef d'entreprise. Ceci non seulement parce que la formation continue est un facteur non négligeable dans la stratégie de développement d'une entreprise, mais aussi parce que cette dernière se doit d'assu-

mer la responsabilité légale de préserver la sécurité et santé de ses salariés.

### Le travailleur désigné en matière de sécurité et santé au travail – une obligation pour chaque entreprise

Paul Weber, directeur de l'ITM, a remercié les organismes de formation pour le développement et l'organisation des formations liées à la sécurité et santé au travail. Selon lui, le fait d'avoir institutionnalisé en 1994 des acteurs responsables tels que les travailleurs désignés et les coordinateurs, exige de leur part des compétences dans tous les domaines de la sécurité et de la santé au travail. Ces ambassadeurs clés agissent entre l'économie et le social d'après des principes déontologiques inhérents à leurs nouvelles professions. Leurs mérites se traduisent par des « shifting baselines » en faveur du bien-être des salariés et de leur plaisir de pouvoir réaliser un travail gratifiant et d'excellence. La diversité des formations offertes dans ce domaine démontre l'importance accordée au sujet.

Au stade actuel et après 18 années d'efforts continus, un quart des entreprises établies au Grand-Duché disposent d'un travailleur désigné formé.

Le directeur de l'ITM invite tous les intéressés de profiter de l'élan en matière



Gérard Eischen, directeur a.i. de la Luxembourg School for Commerce, a félicité les lauréats pour leur réussite à la « Formation pour travailleurs désignés en matière de sécurité et santé au travail »



de formations sur mesure développées ces dernières années afin d'aider à établir une approche système intégrée, base incontournable d'une culture solidaire et responsable de prévention des accidents de travail mais aussi des maladies professionnelles en entreprise. Ces efforts sont essentiels et ils ont une influence notable sur le développement économique et social de l'entreprise. Les conséquences d'un accident de travail ou de l'absentéisme sur le fonctionnement d'une entreprise, par exemple, peuvent en effet être considérables et avoir des répercussions économiques importantes.

Rappelons que la désignation d'un travailleur désigné en matière de santé et sécurité au travail est une obligation légale pour chaque entreprise luxembourgeoise. Ainsi toutes les entreprises sont invitées à s'investir dans la qualification du travailleur désigné et ceci jusqu'à la date expiratoire en août 2012.

Jusqu'à une certaine envergure de l'entreprise (moins de 50 travailleurs), l'employeur peut assumer lui-même la fonction du travailleur désigné, s'il remplit les conditions légalement requises et s'il dispose du temps approprié. Cependant, dans la plupart des cas, l'employeur se fait assister par un salarié formé en la matière, le «travailleur désigné», qui a comme mission principale de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Dr. Carlo Steffes, chef de la Division de la Santé au Travail au ministère de la Santé, a félicité les nombreux lauréats pour leur démarche. Il a donné un aperçu général sur les conditions de travail en Europe et a surtout relevé les sujets de l'accidentabilité et des risques psychosociaux. De plus, il a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les travailleurs désignés et les coordinateurs de sécurité, d'une part, et les services de santé au travail des entreprises, d'autre part. Au moyen d'exemples concrets, il a énoncé différents domaines d'actions conjointes.

### **Réussir sa mission de travailleur désigné en entreprise**

La présentation intitulée: «Comment réussir sa mission de travailleur désigné en entreprise?» par Cyril Graff, directeur QHS du Groupe PEACE, a mis en évidence que la formation travailleur désigné suivie a été riche d'enseignements. Elle a permis de vérifier l'adage: «rien n'est jamais acquis en matière de sécurité et de santé au travail». Il s'agit de se remettre sans arrêt en question et la direction doit faire preuve d'engagement et montrer une réelle volonté d'agir. Dans le cadre du Groupe PEACE, l'introspection de la politique Sécurité et Santé au Travail est fondamentale et permet d'analyser sa pertinence, son efficacité et son efficience. Pour le travailleur désigné il est important de mobiliser les

moyens humains et financiers, de trouver les compétences en interne et de modifier les comportements à risques. L'entreprise est définitivement sur la bonne voie, quand les salariés deviennent demandeur de sécurité.

Lors de son mot de clôture, Marc Gross, sous-directeur de la Chambre des Métiers, a remercié les organisations partenaires de la bonne coopération en vue d'offrir des formations par secteurs pour les travailleurs désignés. L'approche développée depuis 2008 avec la LSC et l'IFSB, responsable pour le secteur de la construction, a ainsi pu tenir compte des besoins en matière de prévention spécifiques aux différents secteurs. Par ailleurs, l'IFSB a développé des projets complémentaires, tels que le projet SCIPRISC qui propose un système de coaching innovant pour la prévention des risques professionnels dans la construction et le parachèvement. Monsieur Gross a lancé un appel à l'adresse des travailleurs désignés, surtout ceux qui opèrent au sein d'une PME, afin de tenir compte du nouveau Label «Sécher & Gesond mat System» de l'Association d'assurance accident qui prévoit une phase de conseil personnalisé au même titre que le label de qualité en matière de sécurité et santé au travail.

Pour de plus amples informations relatives aux formations offertes par les organismes de formation, veuillez consulter les sites suivants: Luxembourg School for Commerce: [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu); Chambre des Métiers: [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu); IFSB: [www.ifsb.lu](http://www.ifsb.lu); ASTF: [www.astf.lu](http://www.astf.lu)

## **IFBL – LSC**

# **Formation qualifiante pour formateurs**

**L'**IFBL – L'Institut et la Luxembourg School for Commerce (LSC) ont développé une formation pour formateurs.

Ce programme à deux niveaux aborde tant les éléments de base indispensables à un enseignement réussi que des matières plus spécifiques permettant de perfectionner l'approche pédagogique. Chaque niveau de formation

est clôturé par une séance de validation («assessment») devant un jury d'experts avec comme objectif l'octroi d'un label qualifiant émis par les deux organismes.

Le premier niveau de la formation a été lancé avec succès le 20 avril 2012. Nous avons rencontré l'équipe pédagogique du programme et recueilli les impressions de deux des participants.

### **Portrait de l'équipe pédagogique de la formation qualifiante pour formateurs**

Provenant d'horizons différents de l'univers des services aux entreprises, Christel Laune, Thierry Plompen et Eric Vejdovsky associent des compétences complémentaires dans leurs activités de conseil, de formation et de coach.

Fédérés par une même passion de leur métier centré sur le capital humain, ils représentent un groupement d'experts qui partage les mêmes valeurs visant un but commun: exceller dans leur discipline et la déployer au service du client.



**Christel Laune**

### Christel Laune

Coach et formatrice certifiée Process Com Management, Christel intervient en formation et conseil en entreprise depuis plus de 10 ans. Christel intègre fin 2010 l'équipe coPROcess.

Tout d'abord spécialisée dans l'Executive search, les bilans de carrières et les réorientations professionnelles pour les cadres en France, Christel a développé son action dans le domaine RH en tant qu'administrateur délégué d'une société de conseil à Luxembourg. Elle a ensuite relevé le challenge de développer un pôle Management au sein d'une société de formation leader positionnée dans l'industrie, en France et au Luxembourg. En tant que responsable de pôle, elle y a construit l'offre et l'ingénierie de formations dans les domaines du management, de la communication, et s'est plus spécialement distinguée dans le coaching de comité de direction.

Elle accompagne les managers et les dirigeants dans une stratégie de développement personnel pour eux-mêmes et leurs équipes.

### Thierry Plompen

Thierry est consultant en Ressources Humaines depuis 2008. Outre ses activités de coaching, il travaille à la fois sur des projets d'aide au changement, de définition de stratégie RH, de gestion des carrières et des compétences et d'ingénierie de formation. Cette reconversion lui a également permis de revenir à une de ses passions: la formation.



**Thierry Plompen**

Il anime ainsi de nombreux ateliers et sessions de formation sur des thèmes très actuels de management, de communication, de culture d'entreprise, de renforcement d'équipe et notamment des seniors en entreprise. Partenaire du Centre de Recherche Henri Tudor, il a contribué à la création des Matinales de l'Innovation RH dans lesquelles il intervient régulièrement.



**Eric Vejdosky**

### Eric Vejdosky

Après 14 ans au sein d'une entreprise de services B to B et B to C internationale, dont 11 en tant que Responsable du Pôle RH Europe, Afrique et Amérique du Nord, Eric est revenu au conseil, à la formation et au coaching en 2003. Il vient de rejoindre l'équipe de coPROcess en mars 2012. Coach certifié PNL et Process Com Management, Eric accompagne dirigeants et managers, en individuel ou en cohésion d'équipe afin de reconstruire un sens à partir duquel s'articule le chemin vers une performance durable.

Il accompagne les groupes internationaux dans la construction de ponts entre leurs différentes cultures, et facilite l'émergence d'une vision stratégique

à partir des techniques de «mémoire du futur», et permet aux managers d'aiguiser leur Intelligence Situationnelle et de restaurer une Intelligence Emotionnelle en toute lucidité en coaching.

### **Merkur: Quels sont selon-vous les principaux atouts d'un bon formateur?**

Nous ne reviendrons pas sur les fondamentaux du bon formateur:

La pédagogie pour transmettre un savoir, la maîtrise technique des thèmes et leur réalité terrain, le sens de l'écoute, l'empathie et l'adaptabilité au service des participants ...

Notre vision d'un «bon formateur» s'attache à bien d'autres points-clés:

- Concernant l'ingénierie en amont, elle suppose de clarifier le besoin qui sous-tend la demande afin de contextualiser l'action de formation, c'est-à-dire:
  - analyser son contexte et les problématiques rencontrés;
  - appréhender la culture de l'entreprise, les objectifs poursuivis et leurs enjeux;
  - concevoir de façon créative les supports, les exercices pédagogiques et le cheminement de la formation sur mesure.
- Nos critères concernant le formateur et l'animation:
  - faire preuve de leadership pour convaincre et emmener les apprenants à intégrer ses propositions;
  - il doit déployer une intelligence situationnelle et relationnelle: un bon formateur doit faire preuve de charisme pour attirer et conserver l'attention du groupe, tout en menant une pédagogie individuelle et différenciée pour que chacun atteigne son objectif individuel;
  - il doit générer la prise de conscience et créer les conditions favorables au changement pour en faciliter l'implémentation par les participants dans leur milieu professionnel;
  - créateur de sens: il se doit d'être créatif et pertinent dans la vision qu'il propose au groupe, car c'est à travers elle qu'il suscite l'envie de mettre en application;
  - vecteur du savoir vers le savoir faire opérationnel: il doit atteindre

un objectif qui vise à «rendre capable de ...»;

- «coach»: il doit être à même de conduire l'apprenant vers l'autonomie et la responsabilité pour lui apprendre à apprendre.

**Merkur: Quels sont selon vous les challenges auxquels un formateur pour adultes est confronté aujourd'hui?**

Le principal challenge pour un formateur consiste à s'inscrire avec efficacité dans un contexte de crise.

- son action doit contribuer à résoudre la problématique, source de la demande de formation;
- il doit créer les conditions d'un changement positif dans un contexte instable, et parfois tendu;

- il doit être capable de transformer les participants en acteurs du changement;
- il se doit également de bâtir des ponts entre les cultures des générations qui entrent et sortent du marché du travail.

Enfin, d'amont en aval, il se doit d'être le garant de l'efficacité de l'action de formation:

- en participant à la définition des objectifs attendus;
- en mesurant au fil de l'action le niveau d'acquisition de chacun des participants au sein du groupe;
- en sachant impliquer son client pour mettre en place un cadre de pilotage pour garantir la continuité de son action.

Amenant du sens, il doit parvenir à stimuler la motivation tant auprès du commanditaire que des participants, car son action fait de lui un catalyseur dans le système où il intervient.

Il doit être également capable d'appréhender les objectifs et enjeux de l'entreprise pour devenir un partenaire de celle-ci plutôt qu'un prestataire. C'est possible s'il se considère comme une ressource pour créer de la valeur ou favoriser la création de valeur.

## ■ Témoignage de participants à la formation qualifiante pour formateurs

### Sofie Rein

Ancienne responsable des ressources humaines d'un cabinet d'audit, artiste plasticienne et animatrice de workshop en créativité, je suis amenée à intervenir entre autres en entreprise pour accompagner des groupes à stimuler leur potentiel créatif à des fins diverses (accroître la motivation, stimuler un esprit d'équipe, gestion de conflits etc.).

Ce programme de formation présente une merveilleuse opportunité de pouvoir s'échanger avec des formateurs professionnels expérimentés, compétents et reconnus par des institutions de confiance que sont l'IFBL et la LSC.

Mes attentes envers ce programme sont, en effet, l'obtention d'une critique constructive me permettant d'affiner mon style de formatrice, mais aussi des conseils pratiques quant aux choix d'outils et techniques pertinents, afin d'optimiser le transfert de compétences et d'expérience dans le cadre de mes formations de développement de la personnalité.

Les deux premiers jours de cette formation se sont révélés être d'une qualité exceptionnelle, tant par la qualité des intervenants, que par la richesse du contenu. C'était un vrai plaisir et j'attends la suite avec impatience!



Sofie Rein

### Juliette Buchler

Pour moi, travailler dans le métier de la formation a toujours été un de mes projets. C'est un travail intéressant, dû au fait qu'il est varié et qu'il offre la possibilité de rencontrer des personnes de milieux professionnels très variés. Quand j'ai pris connaissance de la formation, le programme m'a tout de suite intéressée, notamment dans la perspective de pouvoir obtenir un certificat reconnu par deux organismes de formation de renommée du Luxembourg.

J'espère acquérir, à travers la formation, les outils nécessaires pour exercer la fonction de formateur qualifié. Les deux premiers jours ont été très enrichissants, il y a eu beaucoup d'échange entre les participants. Un grand avantage de cette formation provient de l'intervention de trois formateurs dont chacun fait preuve d'un style pédagogique différent. Je me réjouis déjà des cours à venir!



Juliette Buchler

Pour plus d'informations sur la formation qualifiante pour formateurs, veuillez consulter le site [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)



Tous les deux mois, la LSC vous présente la «profession du mois». L'objectif de cette présentation est de vous faire découvrir une profession pour laquelle un apprentissage menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) est organisé à l'heure actuelle par la LSC. En dehors des informations pratiques relatives à l'apprentissage, des témoignages de personnes confirmées dans la profession visée vous sont présentés.

## Profession du mois

# Mécanicien industriel et de maintenance

### ■ Le descriptif de la formation

Le mécanicien industriel et de maintenance réalise les travaux de maintenance en se basant sur des dessins techniques ou autres documents d'entretien. Il identifie les pannes, cerne et découvre leurs origines, effectue ou fait exécuter les réparations qui s'imposent tout en remplaçant correctement les pièces défectueuses. Il s'occupe de la mise en service de machines et d'installations, contrôle leur montage, procède aux réglages selon les prescriptions et contrôle les paramètres de service. Il monte les machines et les installations: assemble et ajuste seul ou en équipe des pièces mécaniques à partir de documents techniques. Il doit également adapter et modifier des installations ou machines existantes à des nouvelles exigences et éventuellement remplacer des machines ou des installations.

### ■ Le champ d'activité

- Surveiller et maintenir les machines et les installations de fabrication.
- Réaliser les travaux de maintenance en se basant sur des dessins techniques ou autres documents d'entretien.

- Identifier des dysfonctionnements, cerner et éliminer leurs origines, remplacement et réparations des pièces défectueuses.
- Mise en service de machines et d'installations, contrôler leur montage, procéder aux réglages selon les prescriptions et contrôler les paramètres.
- Monter des machines et des installations: assembler et ajuster seul ou en équipe des pièces mécaniques à partir de documents techniques.
- Adapter, modifier et remplacer des installations ou machines existantes.

### ■ Comment devenir mécanicien industriel et de maintenance?

La réussite de l'apprentissage menant au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) est la voie normale pour devenir mécanicien industriel et de maintenance.

### ■ Conditions d'accès à la formation

L'admission au DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) requiert au moins d'avoir accompli une classe de 9<sup>e</sup> Pratique (PR) du cycle inférieur de l'Enseignement Secondaire Technique

avec une moyenne annuelle minimale de 38 en mathématiques.

### ■ Qu'est-ce qu'un DAP?

L'apprentissage menant au DAP est une formation qui se fait en entreprise auprès d'un patron-formateur (partie pratique), accompagnée d'un enseignement au lycée (partie théorique).

Après avoir réussi le projet intégré final, le jeune apprenti obtiendra son DAP. La formation a une durée normale de 3 ans (6 semestres). Elle est basée sur l'enseignement par compétences et constituée de différents types de modules:

- fondamentaux (*obligatoires et progressifs*)
- complémentaires (*obligatoires et non-progressifs*)
- facultatifs (*spécialisation*)

### ■ Quel établissement scolaire prépare à ce métier?

Lycée Technique Privé Emile Metz (LTPEM), Lycée Technique des Arts et Métiers (LTAM), Lycée Technique d'Esch/Alzette (LTE), Lycée du Nord (LNW), Lycée Technique Joseph Bech (LTJB), Lycée Technique de Bonnevoie (LTB).

### ■ Indemnités d'apprentissage

*L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron-formateur.*

Indemnités d'apprentissage valables à partir du 01/10/2011

| Profession                              | Brut    | Avant PII* | Après PII* |
|-----------------------------------------|---------|------------|------------|
| Mécanicien industriel et de maintenance | mensuel | 563,78 €   | 973,71 €   |

\* Projet Intégré Intermédiaire

### ■ Témoignage:

Vando Laranjeira Amaral travaille depuis bientôt trois ans en tant qu'agent de maintenance chez ArcelorMittal suite à son apprentissage au CFA de Differdange en filière mécanique.

**LSC: Pour quelles raisons avez-vous choisi la profession de mécanicien industriel et de maintenance?**

Vando: J'ai choisi cette profession parce que j'aime la mécanique et le travail manuel.

**LSC: Quelles sont les compétences prérequis afin de pouvoir exercer cette profession?**

Vando: Il faut déjà avoir la volonté d'apprendre ce métier qui requiert une grande concentration afin d'assurer un travail de qualité. Le respect des consignes de sécurité est également important pour éviter les accidents (réfléchir avant d'agir).

**LSC: Quels sont selon vous les avantages et les contraintes de cette profession?**

Vando: Sur la base des compétences acquises lors de l'apprentissage, nous sommes capables de travailler dans les différents secteurs de nos sites de production ce qui favorise notre employabilité et le développement dans notre carrière professionnelle. Au niveau des contraintes, ce métier requiert parfois des efforts physiques importants.

**LSC: Décrivez en bref une journée type!**

Vando: Notre journée de travail commence par la prise de renseignements sur les éléments clés de la tournée précédente et l'organisation notre travail en conséquence. Ensuite, nous procédons aux contrôles et inspections obligatoires. Pendant la tournée, dépannages et travaux prévus sont notre quotidien. ■



## Luxgsm

### Une entreprise formatrice exemplaire

**L**uxgsm est dédiée à la formation des apprentis conseillers en vente depuis sa création en 2006. La LSC se doit de féliciter Luxgsm pour son grand engagement envers les jeunes et l'apprentissage ainsi que pour sa politique de recrutement au niveau de ses apprentis. En effet, Luxgsm a embauché pas moins de 10 apprentis (donc plus de 90 % de ses apprentis) qui ont terminé avec succès leur apprentissage chez eux.

Jean-Pierre Gauthier, responsable Réseau de Vente, explique que l'apprentissage est un véritable plan de recrutement pour la société et que cette approche ne leur a apporté que des retours positifs. Monsieur Gauthier félicite aussi les conseillers à l'apprentissage pour leur bonne collaboration avec l'entreprise. Ainsi, Luxgsm s'est fixé comme but de former constamment au moins un apprenti par point de

vente. Sachant qu'aujourd'hui l'entreprise dispose de 12 points de vente, cela représente un joli challenge à réaliser. L'esprit de Luxgsm consiste à confronter ses apprentis directement à la vente en leur attribuant des responsabilités dès le début de leur apprentissage tout en les encadrant grâce à leurs 12 tuteurs en entreprise. Luxgsm a aussi été l'une des premières entreprises à inscrire leurs responsables de magasin à la formation pour tuteurs en entreprise, afin de pouvoir atteindre leur but de former continuellement au moins un apprenti par point de vente. Notons que la formation pour tuteurs a été hautement appréciée par tous les intéressés.



■ Depuis sa création en 2006, Luxgsm se consacre à la formation des apprentis conseillers en vente

## Enquête «Les qualifications de demain dans le domaine des TIC»

# Les entreprises ont besoin de niveaux de formation toujours plus élevés



L'enquête sur les qualifications de demain dans le domaine des TIC a été présentée par la FEDIL, l'ABBL, la clc, l'ICTLuxembourg, la Luxembourg School for Commerce, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le ministère du Travail et de l'Emploi, ainsi que l'ADEM et a mis en évidence les besoins de niveaux de formation toujours plus élevés

**L**a Fedil, l'ABBL et la clc, en collaboration avec ICTLuxembourg, viennent de publier les résultats d'une sixième enquête consécutive portant sur les qualifications recherchées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur privé. L'initiative est soutenue par les partenaires institutionnels, à savoir la Chambre de commerce/Luxembourg School for Commerce, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le ministère du Travail et de l'Emploi, ainsi que l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM).

Les résultats de l'enquête sont publiés sous forme d'une brochure intitulée «Les qualifications de demain dans le domaine des TIC». Editée pour la première fois en 2002, la brochure sert d'indicateur aux jeunes, à leurs parents, au corps enseignant ainsi qu'aux services d'orientation sco-

laire et professionnelle. Elle contribue à mener une orientation professionnelle adaptée aux réalités du marché de l'emploi, vers les filières offrant de nombreux débouchés et répondant aux profils professionnels sollicités par le secteur privé. Elle permet, par ailleurs, d'adapter davantage la politique de formation professionnelle à la réalité économique et de viser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, notamment en adaptant les formations à dispenser aux besoins des entreprises.

Les entreprises membres des trois organisations patronales partenaires dans l'enquête ont été interrogées sur leurs prévisions d'embauche dans un avenir rapproché de deux ans. Les résultats obtenus montrent qu'il y a de fortes prévisions d'embauche pour les personnes qualifiées dans le domaine des TIC, notamment aux niveaux analyse, développement et maintenance de logiciels, analyse, développement et

administration de systèmes informatiques ou encore service clients.

En termes qualitatifs, les entreprises ont exprimé des exigences de formation élevées pour la plupart des professions: le niveau «BAC +2» est un minimum requis dans 93 % des cas. Par contre, les prévisions d'embauche pour le niveau «BAC» sont en nette régression (2 % en 2012 contre 5 % en 2010). En termes absolus, les réponses fournies par 187 entreprises ayant participé à l'enquête indiquent que les prévisions d'embauche sont en hausse (417 prévisions d'embauche en 2012 contre 188 en 2010). A souligner que ces résultats sont des prévisions, ne représentant pas des promesses d'embauche de la part des entreprises et qu'ils doivent, partant, être interprétés avec précaution.

A noter également que 72 % des postes à pourvoir proviennent de créations de postes, ce qui reflète un optimisme certain de la part des dirigeants d'entreprise. Lors de la dernière enquête, les créations de postes représentaient encore 59 % des estimations. Ainsi, l'enquête met en évidence que l'économie luxembourgeoise reste toujours créatrice d'emplois à haut niveau de qualification et que la demande est importante dans les professions du domaine des TIC.

A côté des messages liés directement à la formation initiale, les partenaires analyseront les possibilités en matière de formation continue, afin de pouvoir satisfaire à court terme les besoins imminents des entreprises luxembourgeoises.

L'étude complète sur les qualifications de demain est disponible auprès des différents partenaires et peut être téléchargée sur le site Internet de la Fedil, sous l'adresse [www.fedil.lu](http://www.fedil.lu). Le projet a en outre bénéficié du concours de l'Union européenne à travers le programme EURES (partenariat ADEM-CEPS/INSTEAD).





# Time to change

□ FACULTY OF LAW, ECONOMICS AND FINANCE

## Master in Entrepreneurship and Innovation

Entrepreneurship is about channeling change to your advantage. New ideas generate new realities and require knowledge from different disciplines. The Master in Entrepreneurship and Innovation will teach you how to apply this insight by uniting practical, theoretical and creative business knowledge.

Next academic year: September 2013

Registration: mid-November 2012 til mid-February 2013 (non-EU students)  
or mid-March 2013 (EU students)



## Administration des Contributions directes

## Modification de la loi sur la formation professionnelle continue

**E**xtraits de certaines dispositions de la loi du 28 mars 2012 modifiant:

1. la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et

2. le Code du Travail ayant une incidence en matière des impôts directs:

**Art. 2.** Le Code du Travail est modifié comme suit: (...)

4. L'article L. 542-13 est modifié comme suit:

- A l'alinéa 1 les termes «quatorze et demi pour cent» sont à remplacer par «vingt pour cent».
- Il est ajouté un troisième alinéa libellé comme suit:

«La participation financière aux frais de salaire est majorée de 15 points de pourcentage si la formation s'adresse à des travailleurs bénéficiaires d'un cofinancement particulier. Est à considérer comme travailleur bénéficiant d'un cofinancement particulier:

- la personne qui n'est pas en possession d'un diplôme reconnu par les autorités publiques et qui a une ancienneté de service inférieure à dix ans au début du plan de formation de l'entreprise;
- la personne qui a dépassé l'âge de 45 ans au début du plan de formation de l'entreprise.»

5. L'article L. 542-14, paragraphe 2, est remplacé comme suit:

«(2) La bonification d'impôt est de 14 pour cent du coût de l'investissement dans la formation professionnelle répondant aux dispositions du présent chapitre. La bonification d'impôt calculée sur base des frais de salaire est majorée de 11 points de pourcentage si la formation s'adresse à des travailleurs bénéficiaires d'un cofinancement particulier tels que définis à l'article L. 542-13.»

**Art. 3.** La présente loi entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**Mémorial A – N° 67 du 4 avril 2012, page 754.**

## INFPC

## Comment la population active perçoit-elle la formation tout au long de la vie?



**S**elon une enquête réalisée par l'Observatoire de la formation, deux tiers des actifs oeuvrant au Luxembourg connaissent l'expression «éducation et formation tout au long de la vie». Pour eux, le meilleur moyen d'assurer son avenir professionnel est de continuer à se former après la

formation initiale. D'autant que 46 % jugent insuffisantes les compétences acquises à l'école pour intégrer le marché du travail et évoluer dans sa vie professionnelle.

### Continuer à se former, c'est garantir son avenir professionnel

65 % de la population active estime que continuer à se former est le meilleur moyen d'assurer son avenir professionnel. Vient ensuite la qualité de la formation scolaire suivie: 57 % des répondants pensent qu'une bonne formation initiale est suffisante pour garantir son devenir professionnel.

### C'est dans le cadre de l'emploi que l'on apprend le plus

Lorsqu'il s'agit de classer les «lieux d'apprentissage» où l'on a acquis le plus de compétences, 55 % des personnes interrogées citent le lieu de travail, avant l'école et la vie quotidienne. Résidents et fron-

taliers prétendent communément avoir le plus appris sur le lieu de travail (respectivement 51 % et 61 %). En revanche, pour 30 % des résidents, l'école est considérée comme la première place où l'on acquiert le plus de compétences, alors que seuls 18 % des frontaliers le pensent.

### L'école est nécessaire mais pas suffisante

Seul un tiers des personnes enquêtées jugent que les compétences acquises à l'école suffisent pour entrer sur le marché du travail et évoluer professionnellement.

Le niveau d'études a notamment une influence sur l'appréciation des compétences acquises durant la scolarité. On dénombre davantage de personnes qui estiment que les compétences acquises à l'école sont suffisantes pour intégrer et évoluer sur le marché du travail parmi les actifs ayant un diplôme à visée professionnelle (CATP, CITP, CCM).

### La formation continue pour améliorer les compétences des personnes en emploi

Plus de la moitié des actifs sondés pensent que la formation s'adresse en

priorité aux individus qui exercent une activité professionnelle. Neuf sur dix voient la formation continue comme un moyen d'améliorer leurs compétences et d'accroître leur valeur sur le marché du travail ou de mieux répondre aux besoins de leur employeur.

### Neuf personnes sur dix ont déjà suivi une formation dans le cadre de leur emploi ou à titre privé

La majorité des formations sont suivies dans le cadre de l'emploi (77 %). Cependant, un actif sur dix n'a jamais participé à une formation. Durant le temps de travail, le principal obstacle

à la participation à des formations est l'importance de la charge de travail (42 % des sondés).

Le Fonds européen  
d'investissement



Pour de plus amples informations sur ces données, vous pouvez consulter Formabref

«La perception de l'éducation et de la formation tout au long de la vie par la population active – Partie 1»  
sur le site [infpc.lu](http://infpc.lu) ou commander gratuitement un exemplaire à [info@infpc.lu](mailto:info@infpc.lu).

## INFPC – Répertoire des offreurs de formation 2012

### 260 organismes de formation référencés



Le répertoire des offreurs de formation publié chaque année par l'INFPC est disponible. Référence unique en termes de recensement de l'offre de formation au Luxembourg, c'est l'outil indispensable pour faciliter

le choix de l'organisme de formation, pour les professionnels et pour les particuliers. Le répertoire 2012 est édité à 5.000 exemplaires. Il peut être commandé gratuitement par email à [reperitoire@infpc.lu](mailto:reperitoire@infpc.lu). Une version en ligne,



actualisée chaque semaine, est également téléchargeable sur le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu).

## BUSINESS DAY au LTECG

### Les métiers de la comptabilité et de la fiscalité

L'Ecole de Commerce et de Gestion et sa section du «BTS Gestionnaire comptable et fiscal» ont organisé ce 29 mars 2012 la seconde édition d'un «BUSINESS DAY» portant sur le thème des métiers de la comptabilité et de la fiscalité. Le binôme «étudiant/demandeur d'emploi» et «employeur/offreur d'emploi» a l'impérieuse nécessité de se connaître, de connaître les besoins spécifiques du second et les possibilités du premier. Comment mieux arriver à cette connaissance réciproque si ce n'est en se rencontrant et en échangeant largement sur les métiers.

Le renforcement des liens école-entreprise trouve sa place et son espace de dialogue lors de ces journées où étudiants, enseignants et sociétés actives dans les métiers visés se côtoient au fil des exposés et des rencontres infor-

melles. Cela d'autant plus qu'en cette occasion quelques-unes des plus importantes fiduciaires internationales établies à Luxembourg sont venues se présenter aux élèves de 13<sup>e</sup> et aux 140 étudiants en BTS.

Frank BOVE, coordinateur du BTS Gestionnaire comptable et fiscal de l'ECG, a souligné que l'école soutenait avec enthousiasme les projets de formation et encourageait vivement tous les liens entre l'école et le monde des entreprises. Il s'est dit très fier de l'initiative prise par les responsables de la section BTS-GCF et a remercié très chaleureusement les responsables des entreprises présentes qui sont venus très spontanément partager leur expérience.

La matinée s'est continuée par une confrontation des métiers d'une «fiduciaire» vus dans l'optique d'une PME et d'une multinationale. La tribune était

occupée par Nico Hansen, Administrateur délégué de Fisogest S.A. et Michael Bloom, Directeur, CBT-Mergers & Acquisitions chez Deloitte Luxembourg.

Après une pause-déjeuner, lors de laquelle les enseignants du BTS ont pu avoir un échange de vues avec les professionnels du monde de travail, deux autres aspects de l'activité d'une fiduciaire ont été détaillés par Eric Lenert, Tax Partner chez KPMG Luxembourg, pour la «fiscalité» et par Bob Fischer, Partner, Accounting Compliance and Reporting chez Ernst & Young Luxembourg, pour la comptabilité. La journée s'est terminée par des interventions d'anciens étudiants en BTS. Ils ont chacun décrit leur parcours professionnel et n'ont pas été avares de conseils aux jeunes qui, bientôt, vont se lancer dans le difficile marché du travail. Pour plus d'informations: [www.ltecg.lu](http://www.ltecg.lu).



## Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck

## Hotelschüler helfen unterernährten Kindern



Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck und CARE luden zum romantischen Wohltätigkeitsdinner und sammelten 4.750 Euro Spenden für den Kampf gegen Hunger in Laos

**E**in Lachen im Gesicht, ein gut gefüllter Magen. So verließen die knapp 120 Gäste das Restaurant des Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck in Diekirch. Die besten Kochschüler Luxemburgs hatten ihrem Namen alle Ehre gemacht. Anlässlich des Valentinstages wurden zahlreichen CARE-Spender und Gäste aus Politik und Wirtschaft mit Kaviar an Lachspralinen zur Vorspeise, Wachtel mit Wokgemüse als Hauptgericht und rosa Macarons mit Erdbeeren zum Dessert verwöhnt.

Das pädagogische Ziel des Abends konnte durch das Engagement der Kochschüler und unter der fachlichen Anleitung der verantwortlichen Lehrer Claude Hilbert, Patrick Scholzen und Ronny Thill mit leichter Hand erreicht werden. So bewiesen die Schüler, dass sie ein festliches Bankett für 120 Personen gemeinsam organisieren und reibungsfrei umsetzen konnten. Anlässlich des Valentinstages gelang es

ihnen zudem, den Gästen ein ansprechendes und romantisches Ambiente zu zaubern.

Nach einem Begrüßungswort von Robert Schadeck, Präsident von CARE in Luxemburg, und Elisabeth Reisen, der Direktorin des Lycées Technique Hôtelier, stellte der luxemburgische CARE-Direktor Frédéric Hauptert auch das philanthropische Ziel des kulinarischen Abends vor: So werden die Einnahmen des Abends an die Hilfsorganisation CARE gespendet, um die Unterernährung bei Kleinkindern in Laos nachhaltig zu verringern. Dabei konzentrierte sich CARE auf die Zusammenarbeit mit Frauen, um mehr Nahrung zu produzieren und neue Einkommensquellen zu schaffen.

Kürzlich konnten die 60 beteiligten Schüler die stolze Summe von 4.750 Euro an die CARE-Vertreter Jean-Paul Juncker und Frédéric Hauptert überreichen. Diese freuten sich über die hohe Spende gleich doppelt,

da der Betrag durch das luxemburgische Außenministerium und die Europäische Union im Hilfsprojekt vervielfacht werden kann.

# Voici U-nify, la première solution de téléphonie qui propulse votre entreprise dans l'ère du Cloud.



## Telindus Telecom U-nify

Communications unifiées et téléphonie gérées dans le Cloud.

Telindus Telecom U-nify réunit vos outils de collaboration sur une plateforme unique, sécurisée et performante, qui vous offre le meilleur du Cloud : flexibilité, confort, accès aux dernières technologies et une gestion des coûts simplifiée et transparente. Libérez-vous des contraintes, optez pour les communications unifiées et la téléphonie IP dans votre entreprise, et reconcentrez-vous sereinement sur le cœur de votre business.

Rejoignez nos experts sur [telindustelecom.lu](http://telindustelecom.lu)

Telindus Telecom, N°1 des solutions Cloud au Luxembourg.



Consult | Integrate | Manage | Outsource

Telindus Telecom est une marque de Telindus SA  
Copyright © 2012 Telindus





---

### Business Plan Booster et conférence 1,2,3 GO

---

## «L'entrepreneur en 2012: agile, rapide, finançable – 10 règles d'or»

Le mercredi 9 mai 2012 a eu lieu le 2<sup>e</sup> événement interrégional du parcours de plan d'affaires 1,2,3 GO à Cap Innove CEEI à Nivelles en Belgique. Organisé en collaboration avec Cap Innove CEEI, qui est un des relais 1,2,3 GO en Belgique, et placé sous le patronage du ministère de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne, l'événement se déroulait en trois parties: le Business Plan Booster en après-midi, visant à soutenir les futurs créateurs d'entreprises innovantes dans la finalisation de leurs business plans, la soirée-conférence avec un exposé au sujet de «L'entrepreneur en 2012: agile, rapide, finançable – 10 règles d'or» tenu par Olivier Witmeur, et le témoignage de Philippe Hijazin de la start-up belge MyFirstCompany, qui a développé la 1<sup>re</sup> plateforme de Crowdfunding en Belgique.

**L**a fin de la 12<sup>e</sup> édition du parcours de business plans 1,2,3 GO approche à grands pas: en effet, il reste encore un mois

aux porteurs de projets pour finaliser leurs plans d'affaires, la date limite de remise étant fixée au 13 juin 2012. Pour soutenir les futurs créateurs

d'entreprises innovantes dans cette tâche, 1,2,3 GO a organisé sa séance de Business Plan Booster annuelle. Le concept est simple: lors de ren-



dez-vous individuels de trois fois une heure, les porteurs de projets innovants peuvent présenter leurs business plans à des experts du réseau 1,2,3 GO. Ces coachs – des entrepreneurs confirmés et spécialistes dans différents domaines – donnent alors leurs avis, conseils et suggestions sur l'ébauche des business plans présentés. Une vingtaine de porteurs de projets a ainsi participé au Business Plan Booster, encadrés par des coachs issus de tous les coins de la Grande Région.

### ■ Les nouvelles tendances en entrepreneuriat

La soirée qui a suivi, était placée sous le thème de «l'entrepreneur en 2012» et a mis en avant les nouvelles tendances du marché, ainsi que les réalités socio-économiques dont les futurs entrepreneurs doivent tenir compte, afin de concrétiser leurs projets d'entreprise avec succès.

Le mot d'accueil de Jean-Claude Ettinger, président de Cap Innove CEEI fut suivi des allocutions de Véronique Lesne, représentante du ministère de l'Economie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles de la Région wallonne et par Didier Clarinval, directeur des opérations de l'Agence de Stimulation Economique wallonne AS-E, tous les deux partenaires du parcours 1,2,3 GO.

Lors de sa conférence intitulée «L'entrepreneur en 2012: agile, rapide, financiable – 10 règles d'or», Olivier Witmeur a expliqué en quoi l'environnement économique, technologique, marketing, social et réglementaire des entreprises a changé, afin de donner 10 lignes de conduite pour faire face à ces changements. L'innovation, la responsabilité sociale et le développement durable étant des facteurs de plus en plus importants à prendre en considération pour toute entreprise qui veut réussir.

Professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management (Université Libre de Bruxelles – ULB) et titulaire de la Chaire Bernheim d'Entrepreneuriat, Olivier Witmeur dispense principalement des cours en Introduction à l'entrepreneuriat, Finance Entrepreneuriale et Elaboration de Business Plan.

En dehors de ses activités pour l'école de commerce, Olivier est pré-

sident du Conseil pour la recherche et l'innovation à Bruxelles, membre actif du conseil d'administration et conseiller stratégique pour des projets entrepreneuriaux. Avant de rejoindre l'ULB, Olivier a fait partie de l'équipe entrepreneuriale d'OpenHR (2000-2006), une société technologique belge spécialisée dans les logiciels de gestion de ressources humaines, où il était responsable des affaires financières. Au cours des 15 dernières années, Olivier a accompagné et conseillé plus de 100 entreprises naissantes et en croissance, il a publié un livre sur la planification d'entreprise et a écrit plusieurs articles sur la gestion de la croissance dans les projets entrepreneuriaux.

Il est régulièrement invité pour animer des workshops et conférences sur l'entrepreneuriat et l'innovation dans toute l'Europe et aux Etats-Unis.

Par la suite, Philippe Hijazin de la start-up belge MyFirstCompany a partagé son expérience en tant que créateur d'entreprise. MyFirstCompany, fondée en novembre 2011 et mis en ligne en février 2012, est la première plate-forme de crowdfunding en Belgique qui permet au grand public d'investir dans des entreprises naissantes.

L'ambition de MyFirstCompany est de démocratiser et de professionnaliser l'investissement dans des entreprises prometteuses, en leur offrant la visibilité nécessaire auprès du grand public et en proposant un processus simple et transparent aux investisseurs informels (famille, amis et autres connaissances). Au delà du financement, MyFirstCompany vise par ailleurs à créer un lieu de collaboration entre les entrepreneurs et les investisseurs, pour qu'ils puissent échanger leurs idées, connaissances et réseaux.

*«Le crowdfunding – ou financement participatif – est un modèle né récemment aux Etats-Unis, qui vise à soutenir des projets privés en faisant appel au financement collectif principalement grâce à internet et aux réseaux sociaux. Le crowdfunding est donc un formidable levier qui permet au grand public de soutenir financièrement et collectivement une idée ou un projet qui le séduit. En adaptant ce concept au monde de l'entrepreneuriat, nous sommes convaincus que MyFirstCompany offre un modèle alternatif de financement pouvant contribuer durablement à la création d'en-*

*treprises»* affirment Philippe Hijazin et Xavier Scheuer, cofondateurs de MyFirstCompany.

Pdg de la société, Philippe Hijazin détient un master en gestion de la Louvain School of Management et un diplôme en finances de la New York University. Avec 7 ans d'expérience dans le monde de la finance et après avoir géré son propre bureau de consultance durant 3 ans, Philippe Hijazin a décidé de mettre ses compétences et sa motivation au profit de porteurs de projets, en les aidant à trouver les capitaux nécessaires.



Olivier Witmeur, professeur à la Solvay Brussels School of Economics and Management (Université Libre de Bruxelles - ULB) et titulaire de la Chaire Bernheim d'Entrepreneuriat



Philippe Hijazin, cofondateur de la start-up belge MyFirstCompany

teurs de projets innovants, partenaires et personnalités du monde économique et politique de la Grande Région.

Découvrez les meilleurs projets d'entreprises innovantes en Grande Région qui ont participé à l'édition 2011-2012 du Parcours de Business Plans 1,2,3 GO!

# Commerçants: comment bien communiquer avec ses clients en 2012

**T**rouver de nouveaux clients est une problématique importante pour les commerçants. Certaines études estiment qu'ils perdent chaque année environ 10 % de leurs clients, parce qu'ils ne se sont pas suffisamment adaptés aux nouvelles habitudes des consommateurs, qui, de plus en plus, font leurs achats sur Internet. Ceci peut aussi s'expliquer par le fait qu'ils ne disposent pas forcément du temps ni des ressources nécessaires à la bonne maîtrise de leur budget publicitaire.

De nos jours, la publicité reste effectivement encore un poste lourd dans un budget annuel. En général ce poste représente 1 à 3 % du chiffre d'affaires.

Il existe toutefois des solutions simples et peu coûteuses via téléphones mobiles, qui permettraient sans doute d'attirer plus de clients et de faciliter le paiement du consommateur sur place.

Afin de faire découvrir ces nouvelles opportunités aux commerçants, la Chambre de Commerce, dans le cadre du programme BusinessMentoring, organisera en collaboration avec la clc, une conférence gratuite sur le thème «Commerçants: comment bien communiquer avec ses clients en 2012», le 13 juin de 19h00 à 20h30 à la Chambre de Commerce.

Les thèmes abordés seront les suivants:

- les tendances du marché en 2012 (habitudes des consommateurs,



influence des téléphones mobiles et de l'Internet ...),

- l'élaboration d'une stratégie de marketing,
- les outils de promotion traditionnels,
- les nouveaux outils de télécommunications (paiement via téléphone mobile, coupons de réduction sur mobile, carte de fidélité électronique ...).

Ces thèmes seront notamment traités au travers de cas pratiques et de témoignages, dans le but de montrer les différentes utilisations qu'un commerçant peut faire des technologies mobiles au quotidien, de manière simple, pour

créer du trafic en magasin, fidéliser ses clients ou encore faciliter les paiements pour le consommateur.

Parmi les intervenants et témoins:

- Laurent Annet, Managing Director, Marketing Power,
- Frédéric Stiernon, Chief Operating Officer, Flashiz,
- Daniel Rameau, Propriétaire-Gérant, La Rameaudière.

La séance sera modérée par Rachel Gaessler, coordinatrice du programme d'accompagnement BusinessMentoring et conseillère au Département Création et Développement des Entreprises de la Chambre de Commerce.

**Inscription obligatoire en ligne jusqu'au 11 juin 2012 sur  
[www.businessmentoring.lu/inscription](http://www.businessmentoring.lu/inscription)**

Participation gratuite  
Langue véhiculaire\*: français  
Contact: +352 42 39 39-330

*\*Possibilité de traduction simultanée en allemand en fonction du nombre de demandes.  
Option «traduction» à cocher sur le formulaire en ligne.*



## BusinessMentoring

# Cédric Lorant: allier sa passion et son métier

**A**ujourd'hui à la tête d'une PME active dans le domaine de l'électronique, Cédric Lorant nourrit une passion pour ce domaine depuis 12 ans. «Mes parents m'ont toujours encouragé dans cette voie, et c'est tout naturellement que j'ai développé, dès l'âge de 15 ans, mon tout premier logiciel» se souvient-il. Même si à l'époque, la «démonstration» envoyée à une société anglaise n'avait pas été retenue, ce premier pas vers la création préfigurait déjà le futur: «mon esprit d'entreprise et mon goût pour l'innovation sont des atouts sur lesquels j'ai toujours pu compter jusqu'à ce jour, et qui m'ont peu à peu amené vers l'entrepreneuriat» confie-t-il. Dès la fin de ses études, Cédric Lorant suit le parcours «classique» de l'ingénieur en électronique et rejoint le groupe Delphi. Fort de ses dix années d'expérience au sein

de cette structure, il décide de concrétiser sa passion de toujours en créant sa propre entreprise. EmTroniX voit ainsi le jour en 2001, avec le concours de deux associés, eux aussi ingénieurs.

Onze ans plus tard, la société compte six employés, dont deux associés: Cédric Lorant et Henri Du Faux. «S'il est vrai que la société a connu une croissance modérée, les compétences ont, elles, très largement évolué. Au départ, EmTroniX offrait essentiellement des services en électronique embarquée pour le secteur automobile. Assez rapidement, les clients nous ont fait confiance et ces services se sont étendus aux domaines militaire, aéronautique, médical et depuis 2008, au domaine spatial», explique-t-il.

En dix ans, les activités de service ont ainsi permis à la société de croître durablement, et l'équipe a su

diversifier largement ses compétences, acquérant progressivement de nouvelles connaissances spécifiques pour chaque domaine du produit développé. «Ces activités étant néanmoins soumises à certaines fluctuations, notre objectif est de développer une offre de produits complémentaire afin de soutenir de façon stable la croissance de notre entreprise», explique l'entrepreneur. «En se basant sur notre expérience et d'après les besoins de nos clients, nous avons décidé, avec mon associé, de développer nos propres produits. Dans un premier temps, nous allons lancer un calculateur doté de capacités très avancées, qui devrait être commercialisé fin 2012 ou début 2013» ajoute-t-il.

Cédric Lorant ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisque l'objectif à moyen terme est d'étendre la gamme de

## Mentorat pour entrepreneurs

Mieux se connaître en tant que chef d'entreprise

«Les échanges avec mon Mentor m'ont permis d'identifier mes points forts et mes axes de progrès, et de déceler mes compétences inexploitées.»

Cédric Lorant - Mentoré 2011



## DEVENEZ MENTORÉ!

DÉPÔT DE DOSSIER JUSQU'AU 15/09/12 SUR:  
[WWW.BUSINESSMENTORING.LU](http://WWW.BUSINESSMENTORING.LU)  
 CONTACT:  
[INFO@BUSINESSMENTORING.LU](mailto:INFO@BUSINESSMENTORING.LU)



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

produits à six nouveaux hardwares spécialisés, nécessitant chacun un développement propre. De nouveaux collaborateurs devront donc être recrutés dans un futur proche, afin de mettre en œuvre les innovations et les savoir-faire capitalisés au fil des ans.

«Emtronix, c'est aussi une formidable aventure humaine avec la société Honeywell Garrett, basée sur la confiance et le soutien, apportés notamment par M. Laissus et ses équipes», ajoute-t-il en guise de bilan. Il se dit également très fier de la «mise en orbite» d'EmTroniX, puisque l'équipe a planché sur l'électronique intérieure de trois satellites.

«Si les salariés d'EmTroniX ont réalisé un rêve de gosse: aller dans l'es-

pace ...le revers de la médaille existe pourtant», confie-t-il. «Travailler pour de gros donneurs d'ordre implique des sacrifices, qui peuvent parfois mettre en danger une petite structure, notamment à cause de délais de paiement ...un facteur difficile à maîtriser».

Aujourd'hui soutenu par son Mentor, Cédric Lorant va de l'avant et est heureux de pouvoir partager ses problématiques de gestion avec une personne neutre et bienveillante. «Si au départ notre passion et notre énergie de créateurs nous ont permis de surmonter tous les obstacles – nous n'avions pas de Business Plan, mais étions soutenus par des clients qui connaissaient nos compétences– un mentor nous aurait été très utile dans nos premières années,

afin de définir une stratégie de développement», note-t-il.

«C'est d'ailleurs ce qui est en train de se passer: la piste de développement de produits propres à EmTroniX a émergé grâce aux discussions avec mon Mentor».

Et d'ajouter «même si ce n'est pas mon exercice favori, l'un de mes rôles en tant que chef d'entreprise est d'aller à la recherche d'investisseurs et de faire des choix stratégiques pour le bien de la société. L'énergie positive et le soutien du Mentor m'aident justement à prendre ces décisions avec plus de sérénité.»



---

## Technologies de l'information et de la communication

---

# La confiance numérique en plein essor à l'ILNAS

**L'**Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS), administration sous la tutelle du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, a été créée sur base de la loi du 20 mai 2008 et correspond à un véritable réseau de compétences au service de la compétitivité et de la protection du consommateur au Grand-Duché de Luxembourg. Au sein de l'ILNAS, le service de la confiance numérique vise la recherche de l'excellence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), via la qualité et la sécurité. Pour ce faire, ce service se caractérise par deux missions essentielles.

Dans un premier temps, le service de la confiance numérique organise le suivi et la promotion des instruments d'accréditation et de certification de la confiance numérique. Dans ce cadre, ce service établit et assure la mise à jour constante du système qualité d'accréditation des Prestataires de Service de Certification (PSC), pour le domaine général des Infrastructures à Clés Publiques (ICP). De plus, il veille à la gestion et au développement des futurs instruments

nationaux d'accréditation et de notification de la confiance numérique (étude de faisabilité en cours pour l'accréditation des Prestataires de Services de Dématérialisation ou de Conservation (PSCD), par exemple).

Dans un second temps, le service de la confiance numérique de l'ILNAS constitue également un relais d'information et d'échanges de la connaissance normative du domaine des TIC, en assurant notamment la présidence du comité international de normalisation ISO/IEC JTC1 traitant du domaine des TIC. Cette mission doit permettre de viser l'excellence TIC, mais aussi d'apporter un support de connaissance essentiel pour servir une économie numérique nationale à la fois efficace et compétitive.

Dans le cadre de ses activités, le service de la confiance numérique de l'ILNAS a commandité en 2009 un projet de recherche auprès du Centre de Recherche Public (CRP) Henri Tudor intitulé «NormaFi-IT». Dans ce projet de recherche, quatre objectifs principaux ont été développés:

- investiguer et développer les domaines de la confiance numérique où les normes et les standards consti-

tuent, a priori, des vecteurs d'innovation et de compétitivité au niveau national;

- développer une approche d'économie de la connaissance normative afin d'établir les liens entre normes, confiance numérique, innovation et compétitivité;
- supporter et développer les activités de normalisation actuellement en cours, principalement liées au domaine des TIC, au Grand-Duché de Luxembourg;
- cadrer une étude relative aux experts en normalisation comme «objets-clés» du développement de la stratégie normative nationale prônant le principe directeur «Celui qui fait la norme fait le marché».

Les principaux résultats de ce projet de recherche sont actuellement consolidés au sein d'un livre blanc à paraître, co-édité par l'ILNAS et le CRP Henri Tudor, mais incluant également une participation de la structure CASES, quant à la sécurité de l'information. Le livre blanc est composé de quatre chapitres successifs, visant à couvrir, de la manière la plus large possible, le spectre de la confiance numérique et



en présentant de nombreux exemples nationaux.

Le premier chapitre porte sur la notion de confiance numérique. Une introduction à ce concept est ainsi proposée via une étude de la littérature scientifique dans le domaine de la confiance numérique. Différents modèles de confiance sont ainsi définis et ce chapitre détermine les défis actuels *ad hoc*.

Le deuxième chapitre se focalise sur les outils techniques pour la confiance numérique. Trois outils sont ainsi identifiés et proposés, à savoir les ICP et la signature électronique, l'archivage numérique à valeur légale, et enfin la gestion de la continuité des activités. En outre, les principales normes dans ces domaines sont également expliquées.

Le troisième chapitre traite de la confiance numérique par le biais de la sécurité de l'information. Dans cette partie, après avoir défini la manière dont la sécurité de l'information peut

contribuer à la confiance numérique, la stratégie du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur au Grand-Duché de Luxembourg dans le domaine de la sécurité de l'information est exposée. Cette stratégie repose actuellement sur trois structures: BEE-SECURE, CASES et CIRCL, qui sont toutes décrites au sein de ce chapitre.

Enfin, le quatrième chapitre porte sur la confiance numérique via la connaissance de la normalisation et de la certification. Une introduction aux normes internationales du domaine des TIC est réalisée et le chapitre explique ensuite comment est élaborée une norme tout au long du processus de normalisation. Puis ce chapitre traite de la certification et de l'accréditation, deux processus permettant de garantir par leur complémentarité un schéma de confiance complet.

Une fois publié, le livre blanc sera mis à disposition sur le site Internet de l'ILNAS ([www.ilnas.public.lu](http://www.ilnas.public.lu)).

Une conférence organisée par l'ILNAS, en collaboration avec le CRP Henri Tudor, est prévue le 11 juin 2012 au CRP Henri Tudor, afin de présenter le livre blanc au public. Le contexte du livre blanc, les activités du service confiance numérique de l'ILNAS, ainsi que le projet de recherche NormaFi-IT seront détaillés durant la conférence.

Il est enfin à noter que l'ILNAS sera présent au salon ICT Spring, organisé les 19 et 20 juin 2012. L'ILNAS y assurera la promotion de ses activités, notamment celles en lien avec les sujets développés au sein du livre blanc. Une attention particulière sera portée quant à la normalisation des TIC. Dans ce cadre, des experts du domaine seront présents pour vous éclairer sur la matière et vous orienter si besoin vers les comités techniques pertinents en regard de votre activité.

Pour de plus amples informations, veuillez contactez:

ILNAS, Service confiance numérique – 34-40, avenue de la Porte-Neuve – L-2227 Luxembourg  
Tél.: (+352) 46 97 46 42 – E-mail: [confiance-numerique@ilnas.etat.lu](mailto:confiance-numerique@ilnas.etat.lu) – [www.ilnas.lu](http://www.ilnas.lu)





## COMITE ISO/IEC JTC1

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

#### REJOIGNEZ CE COMITE ET CONTRIBUEZ AU DEVELOPPEMENT DES FUTURES NORMES

Les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** occupent une place prépondérante dans l'économie mondiale et sont en constante évolution. Le comité international de normalisation ISO/IEC JTC1 a publié plus de 2400 normes dans ce secteur apportant ainsi des solutions innovantes pour faciliter l'interopérabilité et l'usage des différents produits et services liés aux TIC.

Vous souhaitez participer, obtenir davantage d'informations sur les normes en développement, anticiper les futures exigences, valoriser votre savoir-faire, défendre vos positions, identifier les pistes de développement ou encore rencontrer des partenaires stratégiques ?

**Contactez-nous !**

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**L'ILNAS, votre partenaire pour un accès privilégié à la normalisation**

Venez nous rencontrer au salon ICT Spring

19 et 20 juin 2012 · LUXEXPO Kirchberg



**CONTACT :**

ILNAS, Confiance numérique  
34-40, avenue de la Porte-Neuve · L-2227 Luxembourg  
Tél. : +352 46 97 46 42 · E-mail : [confiance-numerique@ilnas.etat.lu](mailto:confiance-numerique@ilnas.etat.lu) · [www.ilnas.lu](http://www.ilnas.lu)





(de g. à d.) Gilles Schlessier, directeur de Luxinnovation; Isabelle Schlessier, secrétaire générale Luxinnovation; Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et Marco Walentiny, président de Luxinnovation

## Rapport annuel 2011

# Innovation dans les PME, collaborations public-privé et approche sectorielle: trois axes majeurs des activités 2011 de Luxinnovation

**Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, a présenté ce jeudi 26 avril 2012, en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, son rapport d'activités 2011. Sur base des résultats atteints lors de la période 2008-2010 et dans le cadre du 2<sup>e</sup> contrat de performance 2011-2013, Luxinnovation a renforcé en 2011 son action auprès des entreprises et des organismes de recherche publics afin de mobiliser leur potentiel d'innovation et cela particulièrement dans les secteurs clés pour l'économie luxembourgeoise.**

**D**ans son introduction, Marco Walentiny, président de Luxinnovation, a souligné que 2011 a été marquée par la multiplication des contacts directs avec les entreprises et les chercheurs, une concertation accrue avec les organismes de recherche publics et le Fonds National de la Recherche (FNR), le développement des partenariats public-privé dans les projets de recherche et la promotion des activités de recherche

luxembourgeoises à l'international. Afin de répondre à ses missions de promotion, de conseil et d'accompagnement, Luxinnovation offre une gamme de services personnalisés aux entreprises de toute taille et aux chercheurs: financements nationaux et européens, soutien aux start-up, management de l'innovation, créativité et design, transfert de technologies et recherche de partenaires, propriété intellectuelle et valorisation des résultats de la recherche,

animation de la «Luxembourg Cluster Initiative» et promotion de l'innovation et de la recherche.

En 2011, Luxinnovation a adopté une approche sectorielle en concentrant ses activités dans les sciences de la vie, les éco-technologies, les technologies de l'information et de la communication, les matériaux et technologies de production, les technologies spatiales, le développement de jeunes entreprises innovantes et l'innovation dans l'artisanat.

### ■ Faciliter l'accès aux financements nationaux et européens

2011 a été marquée par un nombre important de dossiers ayant reçu des aides publiques nationales. Près de 80 dossiers recherche, développement et innovation (RDI) et énergie-environnement ont, en effet, été accordés par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur. 58 entreprises différentes dont 35 PME ont ainsi pu bénéficier d'un apport de financement pour le développement de leurs projets. Point de contact national pour les programmes européens à la RDI (FP7, Eureka, Eurostars, Ambient Assisted Living et Agence spatiale européenne), Luxinnovation a accompagné en 2011 les entreprises et chercheurs dans le montage de leur dossier. Près de 140 participations luxembourgeoises ont été décomptées dans les programmes RDI européens pour un retour financier national de près de 15 millions d'EUR.

### ■ Les PME: créatrices d'innovation

Représentant près de 70 % des clients de Luxinnovation et 60 % des bénéficiaires d'aides nationales en 2011, les PME ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Madame Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, a souligné

le soutien précieux de Luxinnovation en matière de management de l'innovation et son implication dans le réseau Entreprise Europe Network. Elle s'est également félicitée des actions menées conjointement avec la Chambre des Métiers en faveur des PME et de l'artisanat, en citant par exemple le succès des «Roadshows de l'innovation». Les start-ups ont également continué à bénéficier d'un accompagnement personnalisé de Luxinnovation, qu'il s'agisse de la rédaction de leur business plan, de financement, d'incubation ou encore de recherche de partenaires. 23 nouvelles entreprises innovantes ont vu le jour en 2011 et 4 aides nationales «Jeunes entreprises innovantes» ont été attribuées par le ministère de l'Economie.

### ■ Favoriser les collaborations public-privé sur le plan national et international

La promotion des partenariats public-privé a été au cœur des préoccupations de l'Agence en 2011, l'amenant ainsi à renforcer ses activités avec les organismes de recherche publics et le FNR. Ces collaborations se sont soldées par de nombreuses actions en faveur de la création de passerelles entre les entreprises et les laboratoires de recherche publics et le rayonnement de leurs compétences au Luxembourg, mais également au-delà des frontières. La «Luxem-

bourg Cluster Initiative», qui repose sur une gouvernance à la fois publique et privée, a offert, en 2011, des outils privilégiés pour soutenir les démarches collectives et renforcer la visibilité de ses membres: visites d'entreprises, publication de catalogues de compétences, participation à des foires internationales, organisation de networking events, etc. ([www.clusters.lu](http://www.clusters.lu)).

### ■ Promouvoir la recherche et l'innovation «made in Luxembourg»

Mission constante de Luxinnovation, la promotion de l'innovation et de la recherche s'est traduite par l'organisation de plus de 60 événements durant l'année, dont certains sont devenus récurrents comme le Forum Business meets Research, dont la 5<sup>e</sup> édition se tiendra les 22 et 23 mai prochain ([www.business-meets-research.lu](http://www.business-meets-research.lu)) ou la Luxembourg Innovation Masterclass.

En termes de publications à visée internationale, Luxinnovation a édité en 2011 la 5<sup>e</sup> édition du magazine «FOCUS on Research and Innovation in Luxembourg» dédiée à la sécurité informatique. Le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, animé par Luxinnovation, a fait l'objet en 2011 d'une refonte complète, avec une navigation, structure et ergonomie repensées. ([www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)). ■

Retrouvez le rapport d'activités 2011 de Luxinnovation sur [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu)

## Nouveau conseil de gérance

# Raymond Schadeck, nouveau président de Luxinnovation

**A**près 14 ans à la tête de Luxinnovation, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, Marco Walentiny a passé, lors de la réunion du Conseil de Gérance le 14 mai 2012, le relais à Raymond Schadeck. Le conseil de gérance a chaleureusement remercié M. Walentiny, qui reste membre du conseil en tant que Vice-président, pour son engagement et a nommé Raymond Schadeck à la présidence de Luxinnovation. M. Schadeck est membre du

conseil de gérance de Luxinnovation depuis le 30 mars dernier. M. Schadeck a été un des associés de Arthur Andersen à Luxembourg qui est devenu membre du réseau Ernst & Young en 2001. Après 29 ans de carrière chez cet employeur au cours desquels il a occupé plusieurs postes-clé, dont ceux de COO, CFO et CEO, M. Schadeck a décidé de mettre son expérience au service de plusieurs groupes et sociétés nationales et internationales en tant qu'administrateur indépendant. M. Schadeck est

également actif dans de nombreuses organisations professionnelles, philanthropiques et sociales.

Certains représentants des membres de Luxinnovation ayant également changé, le nouveau Conseil de Gérance se présente dorénavant comme suit:

#### Gérants effectifs:

- Président: Raymond Schadeck, administrateur indépendant;
- Vice-président: Marco Walentiny, conseiller de direction 1<sup>re</sup> classe,





Raymond Schadeck (4<sup>e</sup> en partant de la gauche) a été nommé à la présidence du conseil de gérance de Luxinnovation composé de 7 gérants et de leurs suppléants

- ministère de l'Economie et du Commerce extérieur;
- Vice-président: Léon Diederich, conseiller de Gouvernement, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;
- Vice-président: Gérard Eischen, membre du comité de direction, Chambre de Commerce;
- Vice-président: Michel Brachmond, directeur adjoint, Chambre des Métiers;

- Emmanuel Baumann, premier conseiller de Gouvernement, ministère des Classes moyennes et du Tourisme;
- Romain Lanners, conseiller, Fedil – Business Federation Luxembourg.

**Gérants suppléants:** Mario Grotz, conseiller de Gouvernement 1<sup>re</sup> classe, ministère de l'Economie et du Commerce extérieur; Robert Kerger, chargé de mission, ministère de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche; Gilles Scholtus, conseiller de direction adjoint, ministère des Classes moyennes et du Tourisme; Carlo Thelen, membre du Comité de Direction, Chambre de Commerce; Tom Majeres, conseiller économique, Chambre des Métiers; Georges Santer, conseiller, Fedil – Business Federation Luxembourg.

Le secrétariat du conseil de gérance est assuré par Gilles Schlessner, directeur, et Isabelle Schlessner, secrétaire générale. ■

## SuperDrecksKëscht

## Valoriser les déchets organiques

**A**utrefois, on ne trouvait pratiquement aucun résidu alimentaire. Dans la seconde moitié du siècle passé, la situation évolue progressivement. Etant plus exigeants en termes de fraîcheur et de qualité, les consommateurs considèrent aujourd'hui comme non comestibles des produits alimentaires qu'ils auraient consommés autrefois sans même y penser. Les dernières analyses des déchets ménagers résiduels ont fait ressortir des

pourcentages élevés de déchets de cuisine autant pour les ménages que dans le commerce.

Les déchets en provenance de marchés, de magasins ou de restaurants étaient le plus souvent valorisés par des animaux dans des exploitations agricoles. Dans le courant de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, les règles d'hygiène ont été renforcées au point que les aliments non traités ne peuvent plus servir de nourriture pour animaux. Seuls

les fruits et les légumes qu'il n'était plus possible de vendre ou les pâtisseries non vendues chez les commerçants pouvaient encore être utilisés sans plus de traitement; toutefois, de moins en moins d'agriculteurs étaient prêts à accepter ces marchandises, car la composition de la nourriture pour animaux était également prescrite dans l'élevage.

La situation en termes de valorisation n'a évolué qu'au cours des dernières années. Depuis les années 1990,

on construit des installations de biogaz qui ne valorisent dans un premier temps que des déchets d'origine agricole (lisier, fumier, etc.), puis des plantes énergétiques cultivées à cet effet, par exemple le maïs. Ces installations ne peuvent accepter de résidus alimentaires que depuis que les conditions réglementaires ont été ajustées (règlement communautaire de 2002 et 2009 sur les sous-produits animaux). Dans ce cadre, les résidus alimentaires sont chauffés pendant au moins une heure à une température minimale de 70°C. Sur les 26 installations de biogaz existant au Luxembourg, 22 disposent également d'une autorisation au titre du droit sur les déchets leur permettant de co-fermenter les déchets. La plupart d'entre elles utilisent le biogaz pour produire de la chaleur et de l'électricité dans une centrale de cogénération. Seules quelques-unes, par exemple, Naturgas Kielen, transforment le biogaz en gaz naturel qui est ensuite injecté dans le réseau «normal» de gaz naturel.

L'installation Minette-Kompost à Monnerich joue un rôle particulier. Cette installation communale n'accepte pas de produits agricoles. Elle traite tout l'éventail de déchets organiques, déchets de jardinage compris. «L'hygiénisation» se fait dans le cadre de la

montée en température lors du compostage; l'installation produit à la fois du gaz naturel biologique et du compost.

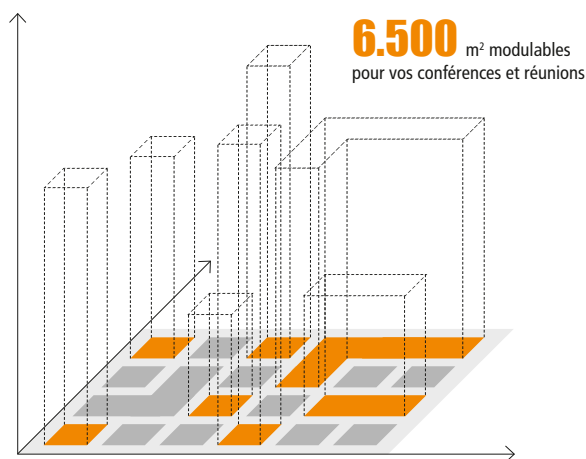
Suivant l'évolution de la valorisation des déchets, 38 communes ou intercommunales ont introduit une poubelle verte (dont 33 pour les déchets verts et déchets de cuisine/résidus alimentaires). Ce système couvre plus des 2/3 de la population, car la ville de Luxembourg et d'autres communes importantes dans le sud du pays sont associées à ce système. Le nombre des entreprises agréées proposant d'éliminer les déchets alimentaires, également ceux issus de restaurants et de cantines, est conséquent; il n'est donc plus nécessaire de mettre ces résidus alimentaires dans les poubelles réservées aux déchets résiduels.

Il est très important de valoriser les déchets organiques. Les déchets constituent des ressources pour la production d'énergie. La valorisation protège directement le climat car les gaz sont utilisés. La production et l'utilisation de compost contribuent également à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Les exploitants de cantines d'entreprises ou leurs mandants doivent cependant aussi penser à la prévention et promouvoir une consommation de denrées alimentaires en toute connaissance de cause: veiller à une alimentation équilibrée, consommer plus de produits biologiques et moins de viande, prévenir les déchets alimentaires en faisant des achats raisonnables.



Si vous avez plus de questions, n'hésitez pas à contacter  
la SuperDrecksKëscht,  
ainsi que les correspondants dans les communes et les intercommunales ([www.sdk.lu](http://www.sdk.lu))



## CENTRE DE CONFERENCES

+352 42 39 39 – 240

events@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

Eurostat

# Quels coûts de la main d'œuvre dans l'UE27 en 2011?



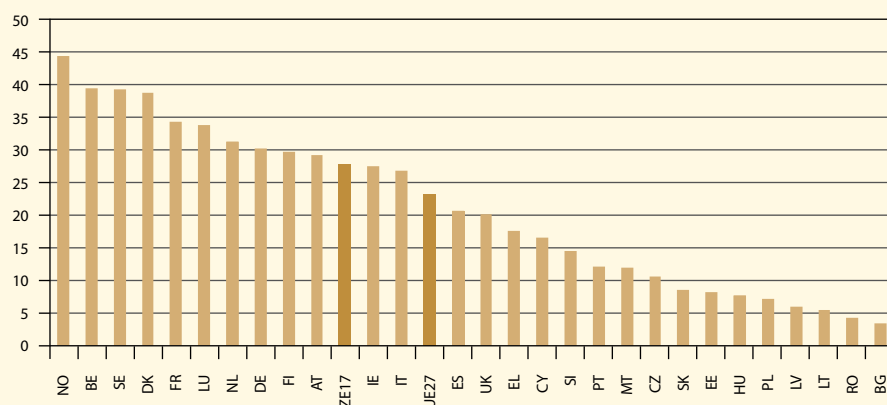
**E**n 2011, les coûts horaires de la main d'œuvre ont été estimés en moyenne à 23,1 EUR dans l'économie marchande de l'UE27, et à 27,6 EUR dans celle de la zone euro (ZE17). Toutefois, cette moyenne masque des écarts importants entre les

Etats membres, les coûts horaires de la main d'œuvre variant de 3,5 EUR à 39,3 EUR. Les coûts de la main-d'œuvre comprennent les salaires et traitements auxquels s'ajoutent les coûts non salariaux tels que les cotisations sociales à la charge des employeurs.

En 2011, selon les estimations, les coûts horaires de la main d'œuvre les plus élevés ont été observés en Belgique (39,3 EUR), en Suède (39,1 EUR), au Danemark (38,6 EUR), en France (34,2 EUR), au **Luxembourg (33,7 EUR)**, aux Pays-Bas (31,1 EUR) ainsi qu'en Allemagne (30,1 EUR), et les plus faibles en Bulgarie (3,5 EUR), en Roumanie (4,2 EUR en 2010), en Lituanie (5,5 EUR) et en Lettonie (5,9 EUR). Lors de la comparaison des estimations des coûts de la main d'œuvre en EUR au fil du temps, il convient de noter que les données des Etats membres en dehors de la zone euro sont affectées par les fluctuations des taux de change.

Ces estimations préliminaires pour 2011, publiées par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, couvrent les entreprises de plus de dix salariés et sont basées sur l'enquête sur le coût de la main d'œuvre de 2008 et sur l'indice du coût de la main d'œuvre.

**Estimations en EUR des coûts horaires de la main d'œuvre dans l'économie marchande, 2011**  
Estimations basées sur les entreprises de plus de 10 salariés



Source: Communiqué de presse EUROSTAT 63/2012 du 24 avril 2012



# Regards sur la balance courante de l'année 2011

D'après les premiers chiffres provisoires publiés par le STATEC, la balance des paiements courants dégage en 2011 un excédent de 3,03 milliards EUR, correspondant à 7 % du PIB, alors que la capacité de financement de l'économie dans son ensemble se chiffre à 2,9 milliards (voir tableau ci-contre). Le Luxembourg reste donc un prêteur net à l'égard du reste du monde; les exportations nettes de capitaux s'élèvent à 3 milliards EUR, contre 2,7 milliards EUR une année plus tôt.

La relative stabilité du solde courant, qui reste en 2011 légèrement en-dessous de celui de l'année précédente (3,09 milliards EUR), cache des évolutions divergentes des soldes partiels.

L'augmentation plus rapide des importations de marchandises générales (14 % par rapport à 2010) que des exportations (10 %) se traduit par un creusement du **déficit commercial** d'environ 1,1 milliard EUR, qui passe à 6,1 milliards EUR en 2011. Le renchérissement des produits énergétiques, de même que des acquisitions d'aéronefs expliquent en grande partie cette évolution. Parmi les autres opérations sur marchandises, les transactions sur or non monétaire sont pratiquement en équilibre en 2011, comparé au surplus de 250 millions EUR en 2010.

Au niveau de la **balance des échanges internationaux de services**, les services financiers jouent un rôle dominant, mais les activités de services autres que financiers dégagent également un surplus non négligeable sans cesse croissant, qui à lui seul fait plus qu'effacer le solde négatif des opérations sur biens. Ce sont tout particulièrement les exportations des services liés au commerce qui sont à la base de cette évolution favorable et qui ont connu une évolution dynamique au cours du dernier trimestre de 2011. Le solde de la rubrique des «voyages» progresse en raison de la hausse des acqui-

## ■ Principaux soldes de la balance des paiements (en mio EUR)

|                                            | 2009   | 2010   | 2011   |
|--------------------------------------------|--------|--------|--------|
| Compte courant                             | 2.428  | 3.090  | 3.033  |
| Compte de capital                          | -272   | -230   | -138   |
| Compte d'opérations financières            | -2.041 | -2.657 | -2.989 |
| Erreurs et omissions nettes                | -115   | -203   | 93     |
| <i>Solde courant en % du PIB</i>           | 6,5    | 7,7    | 7,1    |
| <i>Capacité de financement en % du PIB</i> | 2.156  | 2.860  | 2.895  |
|                                            | 5,8    | 7,1    | 6,8    |

Source: BCL, STATEC

## ■ Transactions courantes en 2010 et 2011 (en mio EUR)

| Libellé                     | 2010    |         |         | 2011    |
|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|
|                             | Net     | Crédit  | Débit   | Net     |
| Opérations courantes        | 3.090   | 203.963 | 200.929 | 3.033   |
| Biens                       | -4.112  | 13.818  | 19.085  | -5.267  |
| Marchandises générales      | -5.067  | 11.309  | 17.452  | -6.143  |
| Autres opérations sur biens | 955     | 2.508   | 1.633   | 876     |
| Services                    | 22.683  | 52.512  | 29.539  | 22.973  |
| Services financiers         | 16.301  | 31.565  | 15.267  | 16.298  |
| Services non financiers     | 6.383   | 20.947  | 14.272  | 6.675   |
| Revenus                     | -14.805 | 132.452 | 145.941 | -13.489 |
| Rémunération des salariés   | -6.610  | 1.248   | 8.111   | -6.863  |
| Revenu des investissements  | -8.195  | 131.204 | 137.831 | -6.626  |
| Transferts courants         | -676    | 5.180   | 6.364   | -1.184  |
| Administrations publiques   | 303     | 2.497   | 2.232   | 264     |
| Autres secteurs             | -979    | 2.684   | 4.132   | -1.448  |

Source: BCL,

STATEC: «Regards 09-2012 sur la balance des paiements courants de l'année 2011», avril 2012

sitions de produits d'accises par les non-résidents sur le territoire national. Par contre, sous l'effet d'un recul marqué des encaissements de primes d'assurances de la branche vie durant les trois premiers trimestres de l'année 2011, les services d'assurance sont en baisse.

L'amélioration du **solde du revenu** des investissements est notamment due à la hausse de la marge sur intérêts du secteur bancaire. Par contre, le déficit dégagé par le revenu des investisse-

ments directs s'accroît pour se chiffrer à 13,1 milliards EUR, contre 11,6 milliards en 2010.

Le creusement du déficit des **transferts courants des autres secteurs**, qui s'établit en 2011 à 1,5 milliard EUR, est à mettre en relation avec une augmentation des versements nets de la BCL à la Banque centrale européenne dans le cadre de la mise en commun du revenu monétaire à l'intérieur de la zone euro.

## OCDE

## Fiscalité: la charge fiscale moyenne sur les salaires continue d'augmenter dans les pays de l'OCDE, dont le Luxembourg

**L**e prélèvement moyen d'impôts et de cotisations sociales sur les revenus du travail a augmenté dans 26 des 34 pays de l'OCDE en 2011 selon la nouvelle édition d'«Impôts sur les salaires» publiée par l'OCDE fin avril 2012. C'est en Irlande, **au Luxembourg**, au Portugal et en République slovaque **que les contribuables ont subi les plus fortes augmentations**. En revanche, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis, les contribuables ont vu leur charge fiscale diminuer.

La charge fiscale est mesurée par le «*coin fiscal en pourcentage des coûts totaux de main-d'œuvre*» autrement dit le montant total des impôts et cotisations sociales versés par les salariés et les employeurs, diminué des prestations familiales reçues et divisé par les coûts totaux de main-d'œuvre pour l'employeur. On trouvera également dans Les impôts sur les salaires une ventilation de la charge fiscale entre les impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), y compris les crédits d'impôt, et les cotisations salariales et patronales de sécurité sociale (CSS).

Dans la plupart des pays, l'augmentation de la charge fiscale globale a été due à l'impôt sur le revenu des personnes physiques plutôt qu'à un accroissement des cotisations de sécurité sociale.

Les impôts sur les salaires contiennent pour chaque pays des données comparatives détaillées sur l'imposition des revenus du travail et les coûts correspondants pour les employeurs en ce qui concerne les différentes catégories de ménages et les différents niveaux de revenus. Ces facteurs jouent un rôle déterminant aussi bien dans l'incitation des particuliers à rechercher un emploi que dans celle des entreprises à embaucher des salariés.

Les principales conclusions pour 2011 des impôts sur les salaires sont les suivantes:

- C'est en Belgique (55,5 %), en Allemagne (49,8 %), ainsi qu'en Hongrie et en France (49,4 %) que l'on a observé les coins fiscaux les plus élevés pour les salariés célibataires sans enfant rémunérés au salaire moyen. En revanche, les coins fiscaux les plus faibles, déterminés sur les mêmes bases, ont été observés au Chili (7 %), au Mexique (16,2 %) et en Nouvelle-Zélande (15,9 %). La moyenne pour les pays de l'OCDE était de 35,3 %.
- Le coin fiscal total moyen, pour les personnes rémunérées au salaire moyen, a augmenté de 0,3 point entre 2010 et 2011, ceci dû essentiellement à l'IRPP. Dans 18 pays sur les 26 dans lesquels le coin fiscal a augmenté, le coin fiscal imputable à l'IRPP a également progressé, surtout en Irlande (+3,8 points), en Hongrie (+2,4 points) et au Portugal (+1,4 point).
- Les Etats-Unis sont la principale exception à la règle. Le coin fiscal total a diminué de 0,9 point en 2011, du fait d'une réduction des cotisations salariales de sécurité sociale qui a plu-

que compensé une augmentation des impôts sur le revenu résultant de l'expiration du crédit d'impôt récupérable temporaire destiné à valoriser le travail («*Making Work Pay*»).

- Les coins fiscaux les plus élevés pour les familles ayant deux enfants et disposant d'un seul revenu égal au salaire moyen ont été de 42,3 % en France, de 40,3 % en Belgique et de 38,6 % en Italie. C'est en Nouvelle-Zélande que ce coin fiscal était le plus faible pour ces familles (1,2 %) suivie par le Chili (7 %), l'Irlande (7,1 %) et la Suisse (8,4 %). La moyenne pour les pays de l'OCDE était de 25,4 %.
- Dans tous les pays de l'OCDE, à l'exception du Mexique et du Chili, le coin fiscal est plus faible pour les familles ayant des enfants que pour les salariés célibataires sans enfant. Les différences sont particulièrement importantes en République tchèque, **au Luxembourg**, en Belgique, en Allemagne, en Hongrie, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en Slovaquie.

Pour plus d'informations, consulter:

[www.oecd.org/document/24/0,3746,fr\\_21571361\\_44315115\\_50167640\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/24/0,3746,fr_21571361_44315115_50167640_1_1_1_1,00.html)

## Luxembourg is losing ground compared to best performing high income countries

The World Economic Forum's Global Information Technology (GIT) report highlights the key role of Information and Communication Technologies (ICT) as an enabler of a more economically, environmentally and socially sustainable world. With an extensive coverage of 142 economies, the GIT report is produced by the World Economic Forum (WEF) in cooperation with INSEAD, a leading international business school. The report's main index, the Network Readiness Index (NRI), remains the world's most comprehensive and authoritative framework assessing the state of ICT in the world and the competitiveness of the nations.

In order to reflect the rapid changes and consequences of living in a hyper-connected world, the composition of the Network Readiness Index (NRI) framework has changed in the 2012 version of the GIT report as shown in figure 1. Notably, all ICT impact-related variables have been taken out of the "Usage" subindex into a new standalone subindex, the "Impact" subindex. This fourth subindex aims to better capture the impact of ICT on both the economy and society (see full report on the WEF website for more details on the modifications brought to the framework this year). As a result, the Network Readiness Index (NRI) is now divided into 4 subindexes (previously: 3) and 10 pillars (previously: 9), made of 53 variables (previously: 68).

As in the previous version of the GIT report (2009-2010), Sweden tops the rankings in 2012, followed by Singapore and Finland. The other Nordic countries, Switzerland, the Netherlands, the United States, Canada and the United Kingdom complete the top 10.

In the past, Luxembourg had experienced continuous improvement of its ranking: from position 25 in 2006-2007, it had reached position 17 in 2009-2010. In 2012 however, Luxembourg's

Figure 1: Main changes to the NRI framework

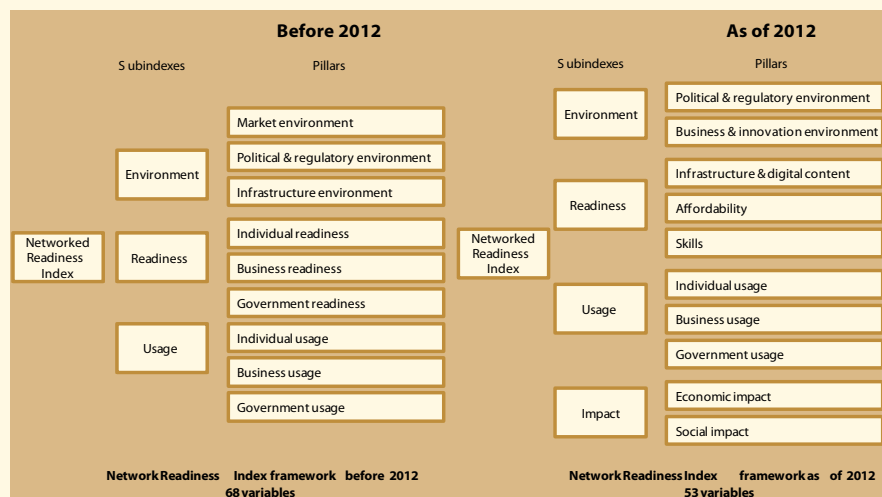
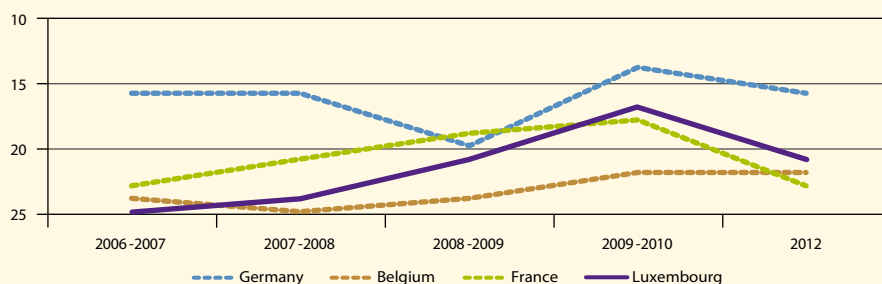


Chart 1: Evolution of Luxembourg and neighbouring countries NRI ranking



GIT ranking drops from position 17 to position 21. So is the case of Germany (from position 14 to position 16) and France (18 to 23), while Belgium remains anchored at position 22. In contrast, three countries benefit from Luxembourg, France and Germany's drop in GIT rankings, namely New Zealand (from position 19 to position 14), Japan (21 to 18) and Israel (28 to 20).

### ■ What lessons can Luxembourg learn from these 2012 results?

Firstly, changes in methodology matter and Luxembourg suffers especially from the new (higher) weights allotted to the economic and social

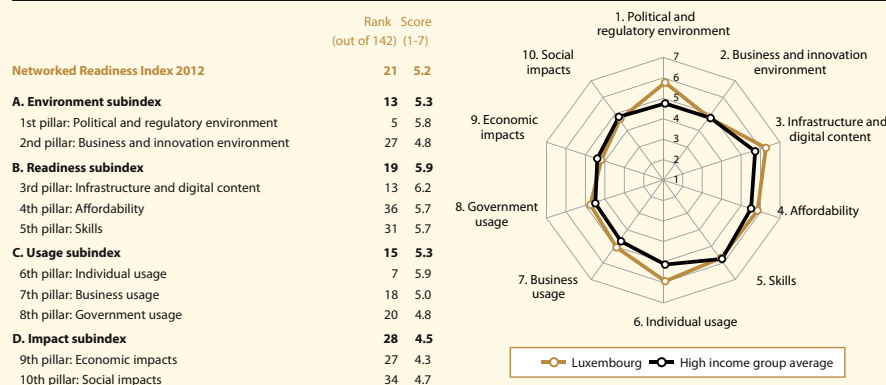
impacts of ICT (see pillars 9 and 10 in figure 2 below). In the past, these two dimensions used to belong to the third subindex, "Usage", the weakest subindex for Luxembourg (ranking 23<sup>rd</sup> in 2009-2010). In 2012, the "Usage" subindex improves to the 15<sup>th</sup> position. However, the new subindex "Impact" drags Luxembourg's overall score down, with a 28<sup>th</sup> position. Germany seems to suffer from this weight reassignment as well, while Japan clearly benefits from it.

Secondly, despite their criticised one-size-fit-all approach, composite indexes such as the NRI remain useful policy tools as they help monitor a country's relative position under key



Figure 2: Luxembourg's NRI by subindexes and pillars in 2012

# Luxembourg



dimensions. From figure 2 above, it appears that Luxembourg is well positioned under (i) the political and regulatory environment pillar, (ii) the infrastructure and digital content pillar, as well as under (iii) the individual and business usage pillars. However, Luxembourg could do better in the business and innovation environment pillar, as well as in the skills pillar. In addition,

impact pillars 9 and 10 should particularly attract Luxembourg policy-makers' attention, since the country scores below high income countries averages. More specifically, Luxembourg government's ICT use and efficiency appears weak compared to other countries, while citizens' e-participation in the policy-making process is one of the lowest among high-income countries.

The Luxembourg Government has invested significantly in top-of-the-art ICT infrastructure in the past, while putting in place a strong regulatory framework. The government's ICT strategy has been paying off as evidenced not only by the present NRI rankings, but also by the long list of foreign ICT-intensive companies that have recently elected the country as their main European bases. In startling contrast to these achievements, Luxembourg's public administration has been lagging behind in its e-interactions with businesses and citizens. Online consultations of citizens and businesses on key issues are virtually inexistent and, despite some improvements, many daily business interactions with tax and public authorities remain paper-based.

The Chamber of Commerce has long been calling for a more modern public administration, especially in its interactions with businesses. If the country ambitions to reach the top 20 of the Network Readiness Index again, its policy-makers now know which dimensions they ought to address in priority.

## Nouvelle actualisation

## «Luxembourg: Petit pays, Grands nombres»: Une brochure pour sensibiliser les jeunes à l'économie



Éditée pour la première fois en mai 2008 par la Chambre de Commerce, la 5<sup>e</sup> actualisation de la brochure est désormais disponible en version papier et électronique. Instrument à la fois ludique et pédagogique, cette brochure d'information s'adresse aux jeunes avec l'objectif de les sensibiliser à l'économie en général et aux spécificités de l'économie luxembourgeoise en particulier. L'idée étant de susciter la curiosité des jeunes et de contribuer de cette manière à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Consciente de l'importance de la sensibilisation des plus jeunes à l'économie et au monde de l'entreprise, la Chambre de Commerce organise régu-

lièrement des visites dans les écoles, accueille des groupes d'élèves, fournit des informations et statistiques aux étudiants pour leurs travaux et s'implique dans de nombreuses activités et initiatives sur le plan national.

Afin de sensibiliser davantage les élèves au monde économique au sein duquel ils seront appelés à évoluer au cours de leur vie professionnelle, la Chambre de Commerce a édité pour la première fois en mai 2008 un document pédagogique intitulé «Luxembourg: Petit pays, Grands nombres». Le but recherché au travers de cette publication est de permettre au lecteur de s'approprier les ordres de grandeur de l'économie luxembourgeoise et de

découvrir les principales caractéristiques économiques et sociales du pays, le tout de façon ludique.

L'approche retenue est celle de la mise en parallèle entre, d'une part, la petite taille du pays et, d'autre part, ses nombreuses facettes, son dynamisme, ses bonnes performances économiques et sociales, la qualité de ses infrastructures et sa diversité démographique et culturelle. Cette publication, structurée en vingt chapitres, présente notamment les principaux fondamentaux économiques, tels que les chiffres relatifs au Produit Intérieur

Brut et aux échanges commerciaux, mais également les principales données historiques, socio-économiques, géographiques et démographiques. L'accent est mis sur l'appartenance du Luxembourg à des entités géographiques de taille importante, telles la Grande Région et l'Union européenne, ainsi que sur les différents secteurs d'activité qui contribuent à la prospérité du Grand-Duché. Pour chacun des chapitres, les sources utilisées sont mentionnées de manière à permettre au lecteur intéressé d'approfondir ses connaissances.

En raison de l'évolution constante des statistiques qui y sont présentées, ce document est régulièrement mis à jour soit sur papier, soit en version électronique.

Cette nouvelle édition 2012 peut être commandée gratuitement auprès de la Chambre de Commerce en version papier en téléphonant au 42 39 39-350 ou par simple envoi d'un e-mail à [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu). La brochure peut également être téléchargée sur le site Internet de la Chambre de Commerce, rubrique «Publications» ([www.cc.lu](http://www.cc.lu)).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter:  
Département Economique de la Chambre de Commerce – E-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu)

## Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise

Par le biais de cette rubrique « Photo mensuelle de l'économie luxembourgeoise », la Chambre de Commerce souhaite familiariser les lecteurs du *Merkur* à l'évolution des indicateurs macro- et microéconomiques, tout en mettant en évidence le point de vue de ses ressortissants. La première partie de cette rubrique est consacrée aux principaux indicateurs macroéconomiques et aux prévisions qui s'y rattachent. L'évolution d'indicateurs conjoncturels, sur base mensuelle ou trimestrielle selon la disponibilité des données, est ensuite illustrée graphiquement dans une seconde partie. La troisième et dernière partie donne la parole à un chef d'entreprise qui présente son point de vue concernant l'environnement macroéconomique, en général, et son secteur d'activité, en particulier.

### 1. Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques

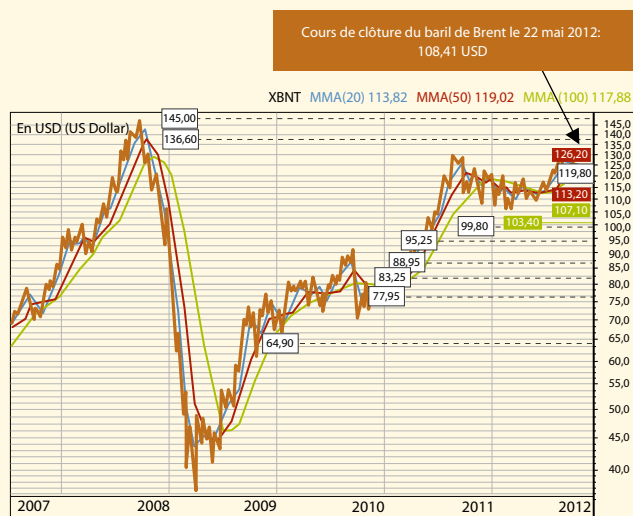
| Indicateurs                                                                                                                 | 2010   | 2011   | 2012 (p) | 2013 (p) | 2014 (p) | 2015 (p) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|----------|----------|----------|----------|
| <b>Croissance du PIB à prix constants</b><br>(% de croissance en volume et montants absolus en millions EUR) <sup>(1)</sup> | 2,7 %  | 1,6 %  | 1,0 %    | 2,4 %    | 3,4 %    | 4,1 %    |
|                                                                                                                             | 33,2   | 33,7   | 34,06    | 34,88    | 36,07    | 37,55    |
| <b>Taux de chômage</b> (ancienne définition ADEM)                                                                           | 5,8 %  | 5,7 %  | 6,1 %    | 6,5 %    | 6,7 %    | 6,6 %    |
| <b>Emploi total intérieur</b> (variation annuelle en %)                                                                     | 1,8 %  | 2,7 %  | 2,1 %    | 1,6 %    | 1,8 %    | 2,2 %    |
| <b>IPCN</b> (variation annuelle en %)                                                                                       | 2,3 %  | 3,4 %  | 2,6 %    | 2,0 %    | 2,1 %    | 2,3 %    |
| <b>Capacité/besoin de financement</b><br>(administration publique, millions EUR)                                            | -343,5 | -253,3 | -680,0   | -570,0   | -424,0   | -932,0   |
| <b>Capacité/besoin de financement</b><br>(administration publique, % du PIB)                                                | -0,9 % | -0,6 % | -1,5 %   | -1,2 %   | -0,9 %   | -1,8 %   |

Source: Comptes nationaux/13<sup>e</sup> actualisation du Programme de Stabilité et de Croissance (PSC)/ calculs Chambre de Commerce.

Remarque: (1) Le PIB à prix constants, réel ou en volume, est la valeur du PIB en tenant compte des variations des prix, c'est-à-dire de l'inflation. Le PIB réel a l'avantage de montrer les variations à la hausse et à la baisse dans le volume (les quantités) de la production de biens et services. C'est la valeur utilisée lorsque l'on mesure la croissance du PIB. En effet, on ne peut pas savoir uniquement en observant le PIB nominal (en valeur) si la hausse de l'indicateur provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production ou dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

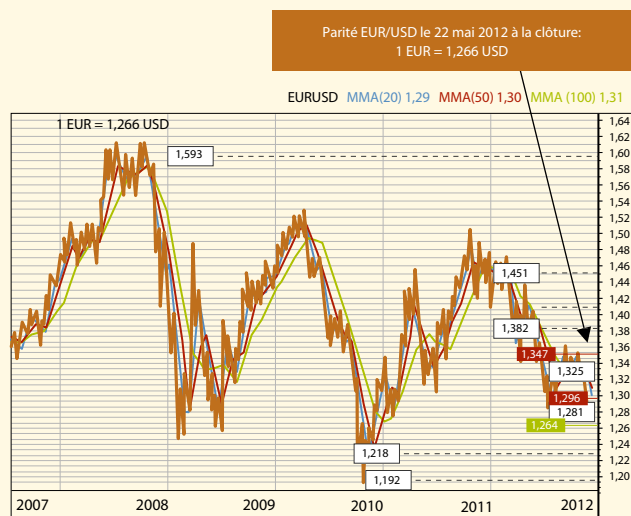
## 2. Repères conjoncturels pour l'économie luxembourgeoise

**Graphique 1 – Evolution du cours du baril de Brent à Londres**



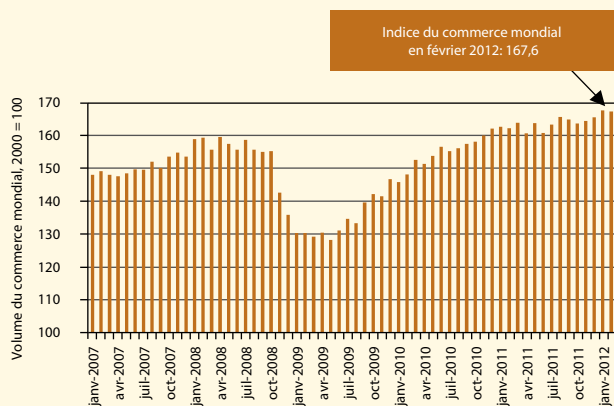
Source: [www.zonebourse.com](http://www.zonebourse.com)

**Graphique 2 – Evolution de la parité EUR/US Dollar**



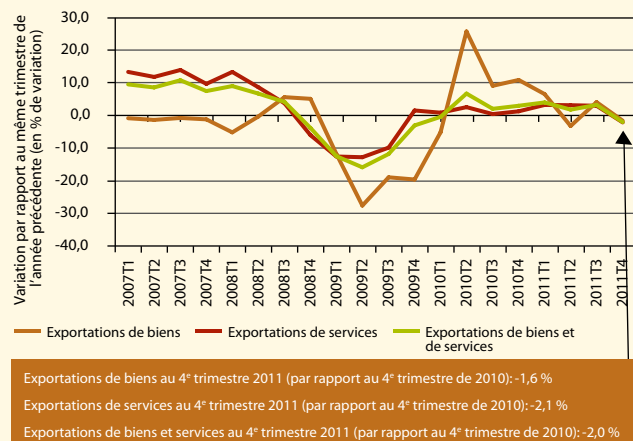
Source: [www.zonebourse.com](http://www.zonebourse.com)

**Graphique 3 – Evolution mensuelle du commerce mondial**



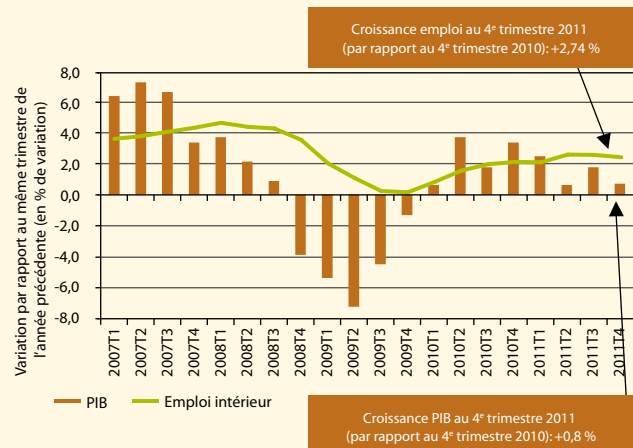
Source: Centraal Planbureau (Pays-Bas)

**Graphique 4 – Evolution trimestrielle des exportations de biens et de services**



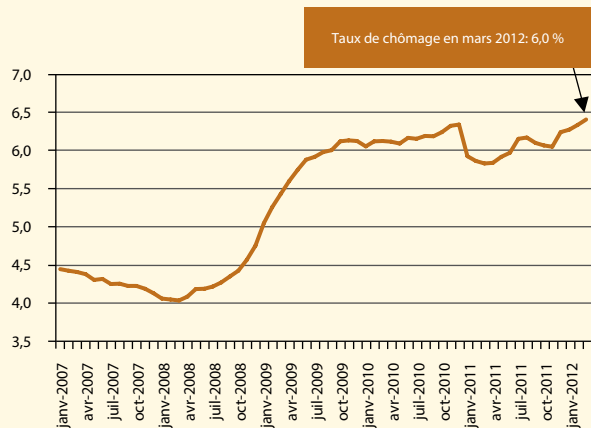
Source: STATEC

**Graphique 5 – Evolution trimestrielle du PIB et de l'emploi intérieur**



Source: STATEC

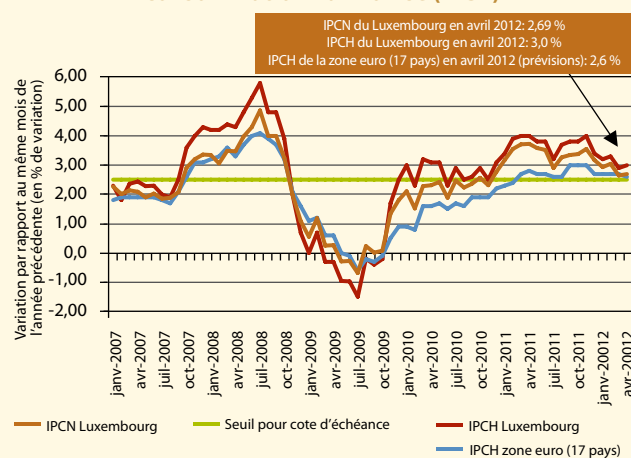
**Graphique 6 – Evolution mensuelle du taux de chômage au sens strict désaisonnalisé**



Source: STATEC

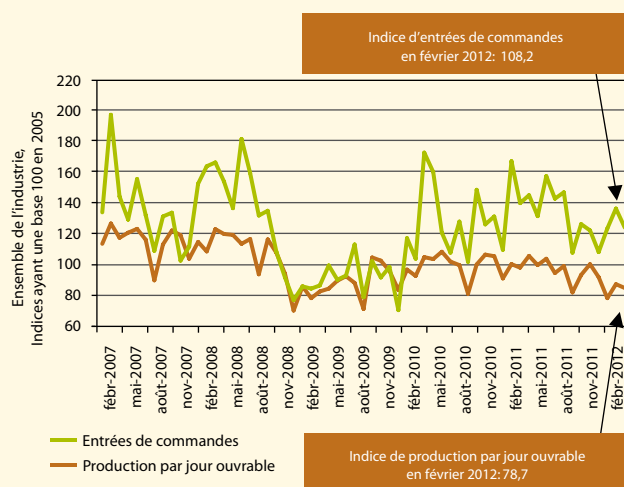


**Graphique 7 – Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**



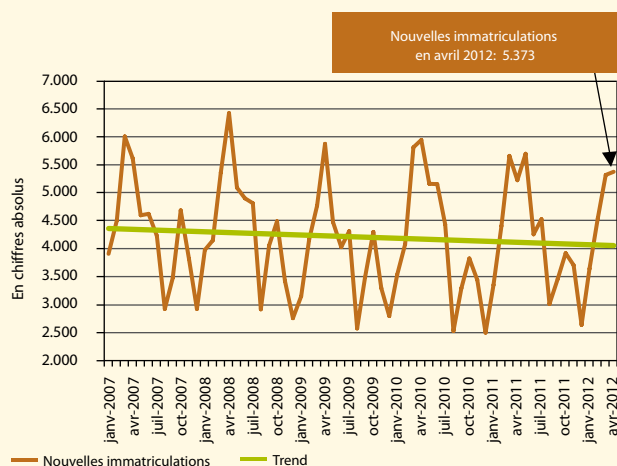
Sources : STATEC, Eurostat

**Graphique 8 – Evolution mensuelle de la production industrielle par jour ouvrable et des entrées de commandes**



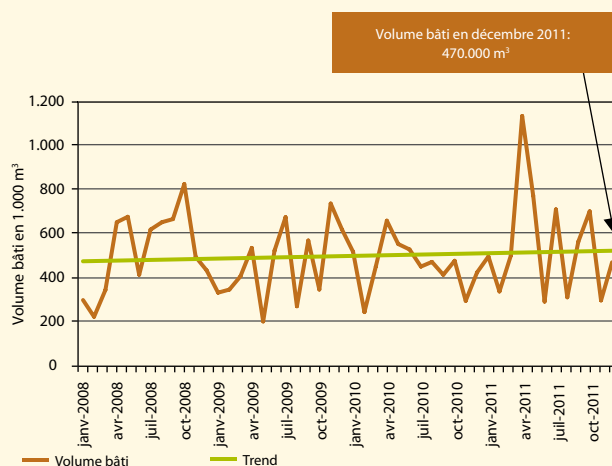
Source : STATEC

**Graphique 9 – Evolution mensuelle des nouvelles immatriculations de voitures particulières et à usage mixte neuves**



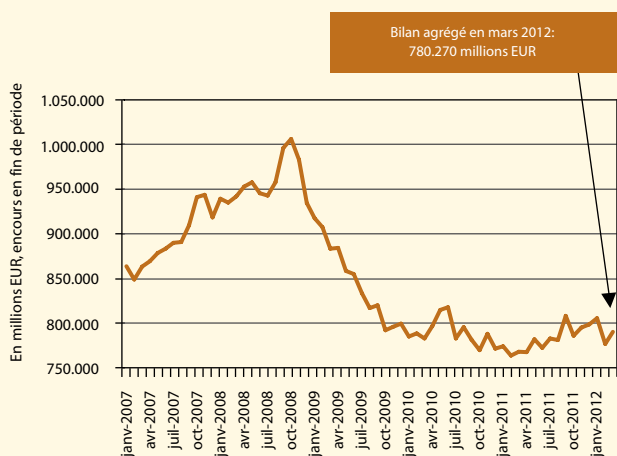
Source : STATEC

**Graphique 10 – Evolution mensuelle des autorisations de bâtir**



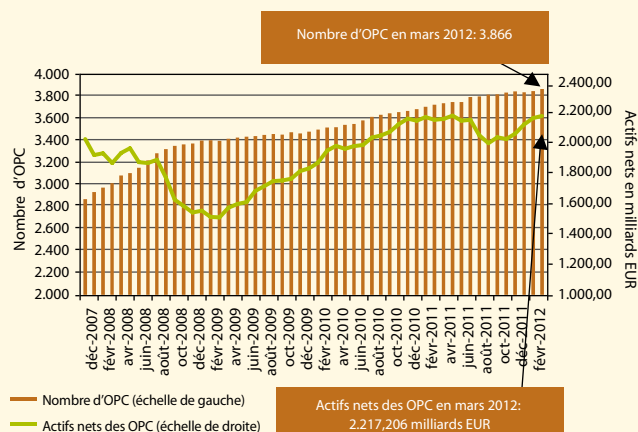
Source : STATEC

**Graphique 11 – Evolution mensuelle de la somme bilantaire des établissements de crédit**



Source : BCL

**Graphique 12 – Evolution mensuelle du nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de leurs actifs nets**



Source : CSSF

# Parole à un chef d'entreprise: Nicolas Comes

## ■ Focus sur l'appréciation personnelle du chef d'entreprise

Pour chacun des indicateurs, Nicolas Comes a précisé, sur une échelle allant de 1 (situation totalement insatisfaisante) à 5 (situation excellente), sa perception des performances actuelles des différents indicateurs sous revue ainsi que ses perspectives en termes d'évolution de la situation conjoncturelle.

## ■ Focus sur ses secteurs d'activité

Concernant le **secteur automobile**, en général, et la carrosserie en particulier, l'année 2011 fut relativement bonne et le chiffre d'affaires a augmenté par rapport à 2010.

L'espérance pour l'année 2012 serait donc qu'elle soit aussi positive que 2011, mais cela s'avère peu probable. En effet, les prévisions sont mauvaises et à la baisse pour le secteur automobile, tout comme pour les secteurs du rail et aérien. Le secteur automobile est toutefois préparé à ces résultats plus faibles.



CEO & président du conseil d'administration, Carrosserie Comes & Cie S.A.  
président du conseil d'administration, HITEC Luxembourg S.A.

Pour le **secteur des produits et services à haute composante technologique**, le marché actuel et les prévisions sont favorables et à la hausse. Le soutien de l'Etat est positif et porte ses fruits.

Contrairement à d'autres secteurs, une grande «crise» est peu probable en ce qui concerne les produits et services à haute composante technologique. Il s'agit toutefois, comme dans l'ensemble des secteurs luxembourgeois, de miser encore davantage sur l'innovation et la recherche, qui sont des éléments fondamentaux et incontournables pour la croissance de l'économie nationale.

| Indicateurs            | Situation actuelle | Prévisions |
|------------------------|--------------------|------------|
| Croissance du PIB      | 1                  | 1          |
| Taux de chômage        | 1                  | 1          |
| Emploi total intérieur | 1                  | 1          |
| Inflation              | 4                  | 2          |

# Schutz, der verbindet!



**SOCIAL  
BENEFIT**

Als Marktführer in Luxemburg ermöglichen wir unseren Kunden seit über 30 Jahren eine optimale und hochwertige Gesundheitsvorsorge im Bereich der privaten Krankenversicherung. Speziell für Firmen stellt unsere Gruppenversicherung COMPANY eine attraktive Sozialleistung dar, die die Mitarbeiter an das Unternehmen bindet. Gesundheitsbewusstsein und Leistungsbereitschaft werden gestärkt. Sichern auch Sie sich die exklusiven Vorteile unserer COMPANY!  
**TELEFON 42 64 64-700 • COMPANY@DKV.LU • WWW.DKV.LU**





## ■ Appréciation de la situation conjoncturelle par Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de Commerce

L'équation économique reste difficile à résoudre en raison de l'équilibre délicat entre le besoin de freiner l'endettement public en Europe et aux Etats-Unis, de réanimer l'activité économique dans ces mêmes pays, de créer des structures économiques soutenables en Chine et de faire face aux risques induits par l'envolée des prix de l'énergie.

En Europe, les situations économiques sont hétérogènes. Selon les prévisions de printemps de la Commission européenne, le PIB de la France a progressé de 1,7 % en 2011 et devrait rester stable au cours de l'année 2012 (+0,5 %). L'Allemagne devrait également échapper à la récession. Toutefois, la situation économique reste préoccupante dans d'autres pays de la zone euro, notamment dans les pays du sud de l'Europe.



Quant à la situation macroéconomique au Luxembourg, le **PIB** a enregistré une légère progression au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2011 de 0,2 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre (+0,8 % sur un an). Une croissance du PIB en volume de 1,6 % est donc enregistrée pour l'ensemble de l'année 2011, après +2,7 % en 2010 (et -5,3 % en 2009). L'économie luxembourgeoise aborde 2012 dans une configuration de quasi-stagnation.

Les **services financiers** ont été lourdement impactés par la dégradation de l'environnement financier européen et restent dans une tendance baissière qui perdure depuis la mi-2010<sup>1</sup>; ils pourraient connaître une évolution plus favorable au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, les marchés financiers ayant bénéficié d'un climat plus serein, mais les perspectives se caractérisent par une volatilité et une incertitude élevées.

L'**industrie** enregistre pour sa part un 3<sup>e</sup> trimestre consécutif de baisse en termes de valeur ajoutée (-4,6 % au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2011). D'après la dernière enquête de conjoncture sur l'investissement dans l'industrie manufacturière (mars/avril 2012), les industriels luxembourgeois prévoient toutefois d'augmenter leurs investissements d'environ 20 % en 2012<sup>2</sup>, ce qui apparaît comme un signe encourageant.

Le ralentissement du PIB sur les derniers trimestres se transmet progressivement au **marché du travail**, et ce dernier est entré dans une phase difficile. Tous les indicateurs disponibles laissent entrevoir une aggravation de la situation pour le début de 2012.

S'agissant des finances publiques, le ministre des Finances, Luc Frieden, a présenté récemment un état des lieux au 31 mars 2012. Le Gouvernement a enregistré 161 millions EUR de **recettes** (soit -5,3 %) en moins que fin mars 2011. *L'impôt sur les collectivités* a par exemple baissé de 47 % (-252 millions EUR) entre 2012 et 2011 (janvier-mars). La TVA est en hausse de 6 %, ce qui est en ligne avec les prévisions retenues dans le cadre du budget 2012, et ce principalement en raison d'une hausse des recettes sur le commerce électronique. Ces recettes ne sont toutefois pas durables. *La taxe d'abonnement* a diminué de 10 % (-16 millions EUR).

Quant aux **dépenses**, elles sont en hausse de 11,3 % (soit 365 millions EUR de plus qu'à la même époque en 2011), la *consommation intermédiaire de l'administration centrale* ayant notamment augmenté de 10 %.

Au total, le **solde de l'administration centrale** enregistre un déficit de 700 millions EUR au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Les mesures de consolidation budgétaires arrêtées début mai par le Gouvernement sont donc inéluctables.



<sup>1</sup> Source: STATEC, Conjoncture Flash d'avril 2012

<sup>2</sup> Source: STATEC, Conjoncture Flash de mai 2012

# 6500 m<sup>2</sup> modulables pour vos conférences et réunions

Située au cœur du quartier d'affaires du Kirchberg, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux pour l'organisation de vos événements

- 4 grandes salles de conférence
- 36 salles de formation
- Matériel de haute technologie
- Parking privé de 650 places



Votre partenaire pour la réussite

7, rue Alcide de Gasperi  
L- 2981 Luxembourg

Tél.: + 352 42 39 39 - 240  
Fax: + 352 43 83 26  
events@cc.lu www.cc.lu

## Logistics Business Forum

### Le Luxembourg dispose de tous les atouts requis



**La Chronique d'Alain Krecké,**  
Senior Cluster Manager du Cluster for Logistics

*Le Logistics Business Forum 2012, a rassemblé plus de 200 acteurs du monde de la logistique et de l'industrie le 17 avril 2012 à la Chambre de Commerce. L'occasion d'analyser l'avenir du secteur de la logistique au Luxembourg, un des piliers de la politique de diversification.*

La réalisation d'un espace unique de transport européen reste un objectif prioritaire de la Commission européenne, vision selon laquelle les trains peuvent circuler du nord de la Suède jusqu'au sud de l'Italie, les avions, voler avec des systèmes de contrôle simplifiés et les bateaux accoster à des ports européens sans formalités douanières superflues. L'idée est bonne et les efforts mis en place, considérables. En revanche, le manque de cohérence dans la mise en place des conditions pour un marché des transports unique est critiquable. Le tunnel de base du Gothard est en une parfaite illustration: tandis que les Suisses creusent le tunnel et investissent l'équivalent de plus de 20 milliards d'EUR dans ces travaux, leurs voisins au sud et au nord du pays ne font rien pour supporter la réalisation du projet. Au sud, les Italiens ont retiré de leur plan de priorité d'infrastructures la liaison de Chiasso aux terminaux de la région de Milan. Au nord, les Allemands bloquent le déploiement du système de navigation commun au rail ERTMS, provoquant ainsi des freins au développement de vraies lignes transeuropéennes avec des technologies communes et des standards de sécurité commun.

#### Le contexte économique international

La crise de l'euro tient l'Europe en haleine. Les incertitudes liées à la croissance économique, voir la stagnation ou la récession ne contribuent pas à l'amélioration du climat actuel des affaires. L'incertitude croissante et la volatilité accrue des marchés ne mettent ni les industriels, ni les logisticiens en confiance.

Ceci a bien été souligné par les intervenants industriels internationaux lors du Logistics Business Forum. Pour certains secteurs industriels, les demandes d'approvisionnements varient actuellement d'un mois à l'autre, de plus 35 % à moins 35 % par rapport à la moyenne annuelle. De même, les besoins d'expédition de produits finis varient de plus de 50 % entre le mois le plus fort et le mois le plus faible. Les prévisions de carnet de commande sont réduites à la semaine sans aucune visibilité possible à moyen terme pour les opérateurs logistiques. Et tout ceci agrémenté de délais de livraison de plus en plus courts, de structures logistiques de plus en plus compliquées, sans compter les adaptations à des périodes de demande soutenue. Alors, rien de nouveau par rapport à la crise précédente? Si, il y a une différence fondamentale. Lors de la dernière crise, les prix de l'énergie étaient en baisse et permettaient aux logisticiens de limiter partiellement les dégâts financiers.

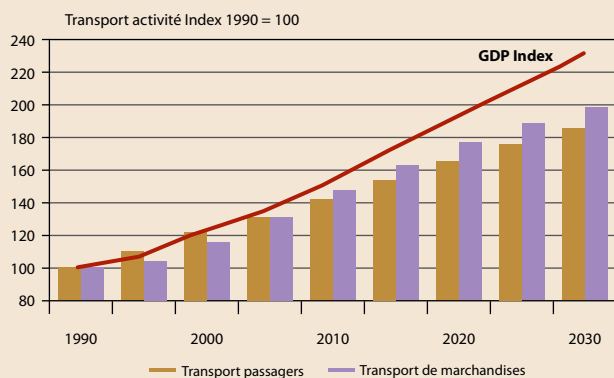
Aujourd'hui, la donne est différente, dans un contexte de prix des énergies élevé et de volumes de production en contraction, la pression sur les prix de transport et de la logistique creusera des gouffres financiers énormes. Il est à craindre que seules les entreprises avec des trésoreries solides pourront survivre, si la conjoncture ne repart pas rapidement. Par ailleurs, les signes de ralentissement de la croissance en Chine ne sont pas les signes précurseurs d'une reprise rapide.

La réalisation d'un espace unique de transport européen reste un objectif prioritaire de la Commission européenne, vision selon laquelle les trains peuvent circuler du nord de la Suède jusqu'au sud de l'Italie, les avions, voler avec des systèmes de contrôle simplifiés et les bateaux accoster à des ports européens sans formalités douanières superflues.

#### Perspectives d'avenir

Malgré cette nouvelle crise économique qui touche durement le secteur logistique, les perspectives à long terme restent très favorables. Le total des volumes à transporter, tous modes de transport confondus, augmentera de 35 % dans les 20 années à venir. C'est dans un cadre généralement favorable que s'inscrit la volonté de développer la logistique au Luxembourg, tant de la part des autorités gouvernementales que du secteur lui-même.





Source: [ec.europa.eu/future\\_of\\_transport](http://ec.europa.eu/future_of_transport)

### Positionnement géographique idéal du Luxembourg

Le Luxembourg se trouve idéalement situé au croisement de trois corridors de fret majeurs en Europe:

- Scandinavie – Allemagne – Luxembourg – France – Espagne;
- Pays-Bas – Belgique – Luxembourg – Suisse – Italie;
- Angleterre – Belgique – Luxembourg – Allemagne – Autriche.

De plus, 60 % du fret aérien en import ou export d'Europe transite par des aéroports situés dans un périmètre de 350 kilomètres autour du Luxembourg. Il en va de même pour le trafic des conteneurs maritimes: 50 % des importations et exportations européennes transitent par les ports de Rotterdam, Anvers et Zeebrugge qui se trouvent dans ce même périmètre. Cette situation offre une position idéale pour développer au Luxembourg des activités de centre de distribution européens avec des services logistiques à valeur ajoutée. Grâce à ses trois sites logistiques, Merttert, Findel et Bettembourg, le Luxembourg se positionne comme un hub logistique quadri-modal avec des infrastructures modernes.

### Les projets en cours

Comme il a été confirmé lors du Logistics Business Forum par les principaux acteurs concernés, les projets d'infrastructures sont en bonne voie.

Parmi ces projets, relevons les suivants:

- Freeport à l'aéroport: entrepôt destiné à stocker et à gérer des objets d'art sur une surface de 20.000 m<sup>2</sup>.
- Transalliance sur la zone WSA: quartier général du groupe et activités logistiques sur une surface de 45.000 m<sup>2</sup>.
- CFL Multimodal sur la zone WSA: 60.000 m<sup>2</sup> de surface dédiée à la logistique.
- Le projet Soleil (Sogaris Logistics Estates International Luxembourg) avec 100.000 m<sup>2</sup> à terme: en phase de négociation entre le groupe français Sogaris et le ministère de l'Economie.

Toutefois, le positionnement géographique et les infrastructures ne sauraient être à eux seuls garants du succès. Le Cluster for Logistics mène actuellement une large consultation avec les acteurs logistiques et l'industrie, afin de déterminer précisément leurs besoins et définir une stratégie commune avec pour objectif de capter de nouveaux flux de marchandises et d'y apporter de la valeur absolue. Un cadre général favorable doit permettre le développement de la logistique, et il doit surtout permettre de convaincre les industriels et les opérateurs de s'installer au Luxembourg.

Les pistes d'amélioration sont multiples:

- Mettre en place des cycles de formation initiale et de formation continue.
- Flexibiliser le temps de travail, afin de tenir compte de la volatilité de l'activité.
- Favoriser l'innovation technologique et en matière de *process* de management.
- Développer une plate-forme *Single Windows for Logistics* qui fournira une interface commune entre les opérateurs économiques actifs dans le secteur de la logistique et les administrations publiques luxembourgeoises.
- Sécuriser les chaînes logistiques par des «Opérateurs Économiques Agréés».
- Améliorer le respect de l'environnement.

Il est indéniable que le Luxembourg dispose de tous les atouts requis dans ce marché hautement concurrentiel et volatile. La clé du succès résidera en majeure partie à adapter et à flexibiliser l'offre logistique à une demande erratique. A titre d'exemple, citons la volatilité de la logistique dans le marché allemand: en 2008/2009 lorsque le produit intérieur brut (PIB) allemand a régressé de 5 %, le secteur de la logistique s'est rétracté de 9 %. A l'inverse, en 2010/2011 lorsque le PIB de l'Allemagne a connu une croissance de 2,5 %, la valeur créée par la logistique a augmenté quant à elle de 5 % (sources BVL).

Lors du Logistics Business Forum, tous les acteurs ont confirmé ces enjeux majeurs et tous ont souligné leur volonté de réussite pour leur société et pour le Luxembourg en tant que hub logistique européen.

# Projets soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons ci-dessous les titres des projets de lois et des projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél. (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département de l'Environnement

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. (3969WMMR)

## ■ Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur

Avant-projet de règlement grand-ducal arrêtant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de la statistique. (3970MST)

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures - Département des Transports

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques. (3971AAN)

Projet de règlement grand-ducal relatif à la formation initiale obligatoire, à la formation continue obligatoire et au contrôle de l'assurance de la qualité des examinateurs chargés de la réception des examens en vue de l'obtention du permis de conduire. (3973AAN)

## ■ Ministère des Finances

Projet de loi portant modification de:

- 1) la loi modifiée du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automobiles;
- 2) la loi modifiée du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance.

Projet de règlement grand-ducal modifiant:

- 1) le règlement grand-ducal modifié du 11 novembre 2003 pris en exécution de la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automobiles et
- 2) le règlement grand-ducal modifié du 11 novembre 2003 relatif au fonctionnement du Fonds de garantie automobile. (3972SBE)

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 juin 2000 fixant les conditions de commercialisation, de production et de certification des semences de céréales. (3974JRO)

## ■ Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration

Amendements au projet de loi N°6404 portant modification:

- 1) du Code du Travail;
- 2) du Code Pénal;
- 3) de la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie;
- 4) de la loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes;
- 5) de la loi du 15 juillet 2008 relative au développement économique régional;
- 6) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration;
- 7) de la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation;
- 8) de la loi du 18 mars 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. (3951bisSBE)

## Registre du Commerce et des Sociétés Luxembourg

# Nouvelle circulaire RCSL 12/1 traitant du dépôt de liasse comptable

**L**e Registre du Commerce et des Sociétés informe, par le biais de la Chambre de Commerce, de la parution d'une nouvelle circulaire concernant le dépôt de la liasse comptable auprès du registre de commerce et des sociétés. Les notes présentées par le registre de commerce et des sociétés (ci-après «RCS»):

- sont de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale;

- sont de nature documentaire et explicative;
- visent à répondre à un certain nombre de questions que se posent les usagers du RCS;
- n'ont aucune valeur légale et n'engagent en rien la responsabilité du RCS;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour;

- ne constituent pas un avis professionnel ou juridique;
- ne représentent que l'avis du RCS sur un certain nombre de questions, sous réserve de l'interprétation qui pourrait en être donnée par les Cours et Tribunaux.

La présente circulaire a pour objectif de préciser la procédure à suivre en matière de dépôt de la liasse comptable

auprès du RCS, telle que prescrite par le règlement grand-ducal du 14 décembre 2011 déterminant la procédure de dépôt de la liasse comptable auprès du gestionnaire du registre de commerce et des sociétés, les conditions de contrôles arithmétiques et logiques concernant les comptes annuels (ci-après «règlement du 14 décembre 2011»).

Ce dernier définit la liasse comptable en son article 1<sup>er</sup> (3) comme étant «l'ensemble des documents comprenant les comptes annuels ou les comptes consolidés se rapportant à un exercice comptable donné dont le dépôt auprès du gestionnaire du registre de commerce et des sociétés est ordonné par la loi, y compris, le cas échéant, le solde des comptes repris au plan comptable normalisé et tous les actes, extraits d'actes et documents quelconques en rapport avec les comptes annuels ou les comptes consolidés portant sur le même exercice comptable dont le dépôt est également ordonné par la loi».

Il précise également en son article 2 que «La préparation de la partie de la liasse comptable relative au bilan, au compte de profits et pertes et au solde des comptes repris au plan comptable normalisé aux fins de dépôt auprès du gestionnaire du registre de commerce et des sociétés par les entreprises soumises à l'obligation de déposer le solde des comptes s'effectue en passant par la plate-forme eCDF».

Ainsi, les entreprises soumises à l'obligation de préparer et valider leurs comptes annuels sur la plate-forme électronique de collecte des données financières («eCDF»), doivent déposer auprès du RCS leur liasse comptable, composée de documents comptables présentés



pour une partie sous forme structurée, à savoir le bilan, le compte de profits et pertes et le solde des comptes repris au plan comptable normalisé et pour l'autre, sous forme non structurée, tels que l'annexe légale ou le rapport de gestion ou de contrôle.

Le règlement du 14 décembre 2011 ne permet donc pas de présenter les informations comptables devant faire l'objet d'une standardisation sous deux formes, l'une intégralement structurée et l'autre intégralement non structurée.

S'agissant de la présentation des documents comptables relative à la partie non structurée, le règlement précité n'a pas prévu pour l'heure d'ordre particulier les concernant, le législateur ayant voulu éviter dans un premier temps toute complexité excessive lors du dépôt. Pour autant et afin d'assurer une certaine logique dans la présentation et la lecture de ces documents, il est fortement conseillé au déposant de joindre d'abord l'annexe légale, puis le rapport de gestion et celui de la personne chargée du contrôle des comptes

et enfin tout autre document en relation avec les comptes. Ceci aura pour effet que les documents se présenteront alors dans l'ordre suivant lors d'une consultation: bilan, comptes de profits et pertes, annexe, rapport de gestion, rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, autres documents.

Le déposant est également invité à ne pas joindre de documents «intermédiaires», nuisant à la lecture des documents comptables, tels que des pages de gardes ou des sommaires.

Le RCS rappelle à toutes fins utiles que l'utilisation de la plate-forme eCDF, ainsi que le respect de la procédure de dépôt, constituent des obligations légales, dont le non-respect est sanctionné par la loi, en l'occurrence par l'article 21 (5) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, voire par les articles 203 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. ■

## Legitech

# The "Luxembourg Business Law Book" is now available

**L**egitech publishes the "Luxembourg Business Law Book". This book contains several of the principal business laws of Luxembourg in the areas of taxation, corporate law and the financial sector, updated as of March 1, 2012. The six statutes are:

- The General Tax Act of 1931 (originally in German);

- The Income Tax Act of 1967 (originally in French);
- The Financial Sector Act of 1993 (originally in French);
- The Undertakings for Collective Investment Act of 2010 (originally in French);
- The Companies Act of 1915 (originally in French);

- The Registry Act of 2002 (originally in French).

The statutes have all been translated by highly experienced legal translators, using U.S. English to the extent possible while still respecting entrenched EU terminology and official translations of the various EU Directives and Regulations that





have been transposed into the domestic legislation.

For purposes of consistency, the translators have attempted to harmonize terminology common to the various statutes. Furthermore, to provide some transparency to the translation process, the book provides a summary of the stylistic guidelines used to prepare the English text, along with a French – English glossary of terms and a German –

English glossary of terms. This book represents a unique achievement in Luxembourg legal publishing history; one that we hope will assist English speaking lawyers and businesspersons with their understanding of Luxembourg law and allow them to better explain the legislation to their international clients. The “Luxembourg Business Law Book” will be updated on a regular basis. ■

Published April 2012 630 pages e 220 incl.

VAT ISBN 978-2-919778-31-7 – [www.legitech.lu](http://www.legitech.lu)

## Commission européenne

# Participez à une consultation visant la modernisation des instruments de défense commerciale

**A**u travers de cette consultation, la DG Commerce souhaite examiner les moyens de moderniser ses instruments de défense commerciale. Le questionnaire en ligne doit permettre de tirer parti de l'expérience des acteurs concernés et de recueillir leurs points de vue sur les questions qui y sont soulevées.

Alors que l'environnement économique a profondément évolué au cours de la dernière décennie et continue d'évoluer en permanence, les règles relatives aux instruments de défense commerciale (IDC) de l'Union européenne sont restées quasiment inchangées depuis plus de quinze ans. Les instruments de défense commerciale constituent souvent le seul moyen pour les entreprises de réagir contre les pratiques déloyales du commerce international. En même temps, la mise en œuvre de ces instruments peut avoir un impact sur les utilisateurs et les consommateurs.

Compte tenu du contexte économique difficile auquel sont actuellement confrontées les entreprises, la DG Commerce considère que le moment est venu de dresser un inventaire des points forts et des points faibles que présentent les règles applicables en matière d'IDC; cet inventaire permettra de nourrir le débat sur l'opportunité et, le cas échéant, la manière d'adapter et d'améliorer ces règles en veillant à un certain équilibre, dans l'intérêt de toutes les parties concernées.

Le système de défense commerciale de l'Union européenne (UE) repose sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui autorisent ses membres à contrer les pratiques commerciales déloyales des pays exportateurs et à rétablir des conditions de concurrence équitables. Les mesures antidumping, qui sont l'instrument de défense commerciale le plus souvent utilisé (à côté des mesures antisubventions et de sauvegarde), visent les importations d'un produit provenant d'un pays non membre de l'UE et commercialisé à des prix inférieurs à sa valeur normale, si ces importations portent préjudice à l'industrie de l'UE. L'instrument anti-subsventions s'applique, quant à lui, aux importations faisant l'objet de subventions. Dans de tels cas, l'industrie de l'Union qui s'estime lésée peut introduire une plainte auprès de la Commission européenne, en y joignant des preuves des pratiques déloyales en cause et du préjudice en résultant. La Commission européenne est chargée d'enquêter sur ces allégations de dumping ou de subventionnement.

Lorsqu'elle recourt à ces instruments, l'UE applique des normes très élevées, allant souvent au-delà de ce qui est requis par l'OMC et au-delà des normes appliquées par de nombreux autres utilisateurs. Les «éléments OMC+», qui caractérisent le système de l'UE, par exemple la règle du droit

moindre et le critère de l'intérêt de l'Union, garantissent une application proportionnée et équilibrée de ces instruments. L'objectif de la présente initiative est de rechercher les moyens de maintenir ces normes élevées, voire de les améliorer encore. Toutes les parties concernées, qu'il s'agisse de producteurs, d'importateurs, de grandes entreprises ou de petites et moyennes entreprises, devraient être en mesure de recourir à des instruments efficaces et faciles à utiliser lorsqu'elles sont confrontées à des pratiques commerciales déloyales.

Comme indiqué ci-dessus, le moment semble opportun pour un tel débat, car la dernière révision substantielle des instruments de défense commerciale de l'UE remonte à 1995, lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre les conclusions des négociations commerciales multilatérales du cycle d'Uruguay. Depuis lors, la seule modification législative significative est celle de 2004 qui a porté sur le processus décisionnel au Conseil (majorité simple pour rejeter une proposition de la Commission au lieu de la majorité simple pour l'adopter). En 2006/2007, une réforme («Livre vert») a été lancée. L'exercice s'est révélé très difficile et n'a pas été mené à terme en raison de l'absence de convergence de vues.

Le mandat confié par le président Barroso au commissaire chargé du commerce, K. De Gucht, invite ce dernier à poursuivre les efforts pour présen-

ver l'ouverture des marchés, notamment en œuvrant à «...l'actualisation et à la modernisation de nos instruments de défense commerciale». Dans cette optique, la DG Commerce a recensé un certain nombre de domaines dans lesquels les instruments de défense commerciale pourraient être mieux adaptés aux besoins des acteurs concernés et à l'environnement commercial actuel. La présente consultation se propose de recueillir les observations de ces acteurs concernant ces domaines où des améliorations sont possibles.

Les aspects retenus pour cette consultation l'ont été sur la base de l'expérience de la DG Commerce dans la gestion quotidienne de ces instruments, des retours d'informations informels qu'elle reçoit régulièrement des parties concernées et d'une récente évaluation des instruments de défense commerciale de l'UE qui est maintenant accessible au public.

Simultanément, la DG Commerce soumet aussi à consultation plusieurs modifications éventuelles de nature technique (liées, par exemple, à la nécessité d'actualiser les règlements de base en matière de défense commerciale afin qu'ils reflètent l'évolution récente de la jurisprudence de l'OMC, qui se traduit déjà dans la pratique de l'Union).

Le questionnaire regroupe les aspects retenus pour la consultation dans six grands thèmes énumérés ci-après. Les répondants ont, en outre, la possibilité d'exprimer leur point de vue sur des sujets qui ne sont pas couverts par ces thèmes (voir la question 2.7).

1. Renforcement de la transparence et de la prévisibilité: la transparence et la prévisibilité sont de la plus grande importance pour toutes les parties concernées, notamment parce qu'elles facilitent la planification et la prise de décision. C'est la raison pour laquelle leur renforcement figure en tête des priorités du processus de modernisation.
2. Lutte contre les mesures de rétorsion: la crainte de mesures de rétorsion constitue un obstacle sérieux et sans cesse croissant à l'utilisation efficace des instruments de défense commerciale par l'industrie de l'UE. Les autorités des pays exportateurs exercent par exemple des pressions excessives sur les entreprises européennes pour les dissuader de déposer des plaintes antidumping ou anti-subsidations. La résolution de ce problème est primordiale pour le bon fonctionnement des instruments.
3. Efficacité et mise en œuvre: les IDC ciblent principalement les pratiques

commerciales déloyales, tout en tenant compte des intérêts des utilisateurs. Un certain nombre de pratiques et de règles d'enquête pourraient être renforcées afin d'améliorer l'efficacité des instruments.

4. Une coopération facilitée: la qualité des enquêtes dépend généralement de la coopération des parties intéressées. Cependant, cette coopération représente souvent une charge importante pour les parties concernées. La DG Commerce a donc passé en revue les règles de procédure et le calendrier d'enquête afin de mettre en évidence des aspects qui pourraient être modifiés pour faciliter la coopération des parties intéressées, sans compromettre la durée globale et la qualité des enquêtes.
5. Optimisation des pratiques de réexamen: les pratiques de réexamen ont été passées en revue, ce qui a permis d'identifier un certain nombre d'aspects qui pourraient faire l'objet d'ajustements pour mieux répondre aux objectifs et à la finalité des réexamens.
6. Codification: plusieurs modifications techniques sont également proposées en vue d'aligner la législation de l'UE sur les pratiques actuelles et/ou de la modifier pour qu'elle soit conforme aux décisions de l'OMC. ■

Pour participer à la consultation: [www.ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=MTDI&lang=fr](http://www.ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=MTDI&lang=fr)

## Conférence: «La nouvelle loi sur la médiation et le monde du travail»

Le mercredi 27 juin 2012 à 18h00 se déroulera sous le Haut Patronage du ministre de la Justice, François Biltgen, la conférence intitulée «La nouvelle loi sur la médiation et le monde du travail».

### Au programme:

- 18h00:** Accueil
- 18h15:** Mot de bienvenue – Maître Jacques Wolter, président du Centre de Médiation civile et commerciale (CMCC)
- 18h20:** «Médiation – quelle utilité pour les entreprises et les organisations?» – Madame Alice Risch, présidente de l'Association luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs agréés (ALMA)
- 18h35:** «La nouvelle loi sur la Médiation» – Maître Dr. Jan Kayser, secrétaire général du CMCC
- 18h50:** «Wirtschaftsmédiation – quo vadis?» – Rechtsanwalt Dr. Holger Thomas, WilmerHale, Frankfurt a.M.
- 19h15:** Questions & Answers
- Modération:** Maître Jacques Wolter
- 19h30:** Verre d'amitié
- Lieu:** Cercle Cité (Auditorium Cité), Luxembourg-Ville (entrée: 3, rue Genistre)
- Une traduction simultanée allemand/français est prévue

[www.alma-mediation.lu](http://www.alma-mediation.lu) – [www.cmbi.lu](http://www.cmbi.lu)

## Prévention: le maître mot du forum de la sécurité et de la santé au travail



L'édition 2012 du Forum de la sécurité et de la santé au travail s'est tenue le 24 avril à la Luxexpo. Ce rendez-vous national s'inscrit dans la sixième édition de la campagne nationale de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le Forum se tient chaque année dans le cadre de la Journée mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail, lancée par l'Organisation internationale du Travail en 1996 dans le but de sensibiliser les employeurs et les salariés à une véritable «culture de la sécurité». Cette année encore, le Forum a accueilli plus de 80 entreprises, organismes de formation et institutions qui ont présenté sur des stands leurs actions mises en œuvre, ainsi que des nouveau-

tés en matière de prévention et de gestion des risques. Outre les stands, les entreprises ont animé une vingtaine de workshops sur des thèmes aussi variés qu'intéressants. Quelque 1.500 spécialistes et intéressés en la matière se sont rendus sur ce lieu unique pour partager des expériences, s'assurer du bien-fondé des pratiques en place ou encore s'informer des nouveautés en matière de protection individuelle, de sécurité et de santé.

Depuis 2007, le Forum est organisé chaque année par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'assurance accident et ArcelorMittal. Il a pu gagner comme partenaires pour son édition 2012, AXA Assurances Luxembourg, la Fédération des entreprises luxembourgeoises de construction et de génie civil, le Groupement des entrepreneurs du bâtiment et du secteur public et l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment. Les entreprises sponsors ont contribué au succès du déroulement du Forum: Mateco pour sa mise à disposition de nacelles, Gummi-Roller, ActionWear et Fire &

Accident Control pour avoir offert de très beaux lots pour la tombola.

Pour Michel Wurth, président de l'UEL, «il est vrai que pour les entreprises qui s'inscrivent dans le courant de la modernité, un personnel en bonne santé est un atout de la croissance économique et du développement humain à long terme. La sécurité et la santé des salariés constituent l'interface entre la performance économique et l'épanouissement des salariés. Leur état sur les lieux du travail ne peut toutefois s'améliorer durablement que si les entreprises se dotent de structures adéquates et d'une gestion appropriée.»

Pour de nombreuses entreprises, il s'agit en fait de s'émanciper d'une démarche réactive vers la mise en place d'une stratégie préventive des accidents du travail et des maladies professionnelles. Ainsi, des systèmes de veille, d'analyse et de prévention des risques leur permettent de mieux s'informer sur les situations et les postes exposés au risque. Les entreprises se dotent ainsi des connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'outils adéquats pour adapter, modifier ou améliorer les pratiques en place. La sécurité et la santé sont intégrées dans des plans de ges-





tion des risques qui sont établis dans une approche collective et transversale. Elles deviennent ainsi tout naturellement un atout de la compétitivité pour les entreprises.

Les initiatives de l'Association d'assurance accident comme le Prix Prévention et le label «Sécher a Gesond mat System», mais aussi le Prix «Santé en Entreprise» décerné par le ministère de la Santé ou encore le label de l'INDR «Entreprise socialement responsable» sont autant d'actions qui s'inscrivent dans une démarche de professionnalisation de la prévention du risque.

En organisant la campagne sécurité et santé au travail, les organisations patronales confirment, de concert avec le partenaire social, leur engagement à promouvoir davantage une culture de sécurité et de santé au sein des entreprises et donc à développer la valeur et la qualité de travail des salariés. Ainsi, pour la première fois cette année, les organismes de formation patronaux se sont réunis pour décerner, dans le cadre du Forum, les certificats relatifs à leurs formations en matière de sécurité et de santé au travail.

Rappelons qu'au-delà du Forum de cette journée, les entreprises ont la possibilité d'inscrire dans la durée leurs efforts en termes de sécurité-santé au travail en les documentant sur le site Internet spécialement dédié à cette fin **www.securite-sante.lu**. Ces témoignages inspirent d'autres entreprises dans leur réflexion et enrichissent les actions en faveur de la sécurité et de la santé des salariés sur les lieux de travail. Cette plateforme Internet renseigne encore sur toute une panoplie d'informations et de formations en la matière.

### ■ **TRAJET, sécurisons-le!**

Si la tendance des accidents du travail dans leur ensemble est à la baisse – le taux de fréquence par 100 salariés travaillant à temps plein est passé de 11,08 en 2000 à 6,28 en 2010 – il n'en va pas de même pour la proportion des accidents de trajet et de mission qui a considérablement augmenté et est passée de 19,40 % en 2000 à 23,88 % en 2010. Cela veut dire qu'un accident du travail sur 4 est imputable à une collision en circulation routière ou à des dépla-



cements d'une autre nature. Selon les années, pratiquement un accident mortel du travail sur deux est dû à un accident de la route.

Pour cette raison, l'UEL en partenariat avec l'Association d'assurance accident et des acteurs nationaux ont lancé à l'occasion du Forum une nouvelle version de l'action «TRAJET, sécurisons-le!», promue une première fois en 2004. Cette présentation était suivie d'une table ronde qui a réuni des acteurs clés en la matière. Le but de la campagne est évidemment de contribuer à motiver les entreprises et leurs salariés à s'approprier ce sujet devenu trop banal. Il s'agit aussi de montrer comment adopter un comportement responsable et préventif face à la complexité et la multi-causalité d'une collision en circulation routière. Les différents modules peuvent dès à présent être téléchargés du site **www.securite-sante.lu** en langue française, les versions allemande, anglaise et portugaise suivront. Les contenus de la campagne «TRAJET, sécurisons-le!» seront présentés dans les prochaines éditions de *Merkur*.

### ■ **Miser avant tout sur la prévention**

Le Forum de la sécurité et de la santé au travail a pour objet le transfert d'excellence, la diffusion de solutions concrètes et la mise à disposition d'outils permettant aux entreprises – et plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises – de transposer dans la pratique les enseignements recueillis au cours de la journée, sur les stands et au sein de différents workshops.

Pour l'UEL, il est indéniable que la sécurité et la santé au travail doivent être vécues comme un investissement de l'entreprise et non pas comme un coût, pour la simple raison qu'une bonne prévention du risque est facile à mettre en place, peu coûteuse et assure un retour sur investissement qui dépasse tout autre investissement dans le domaine de la santé publique.

Dans l'Union européenne, la perte de production de personnes exclues du monde du travail pour motifs de santé et d'invalidité est estimée à 3.000 milliards d'EUR par an. Ce montant équivaut au produit intérieur brut de l'Allemagne, la plus forte économie de l'Europe en 2010<sup>1</sup>.

«Nous sommes conscients que les accidents du travail ne sont pas le problème numéro un de la santé publique, mais en termes d'impact sur le coût pour la société et d'efficacité comme moyen d'intervention, la prévention du risque doit être notre première priorité» a déclaré Michel Wurth.

### ■ **Prochain rendez-vous**

Le 25 avril 2013, une conférence sur la «Gestion de la sécurité et de la santé au travail au 21<sup>e</sup> siècle» se tiendra à la Chambre de Commerce. La version du Forum dans son format 2012, comportant des stands et des workshops d'entreprises, sera reconduite tous les deux ans – le prochain Forum aura lieu au printemps 2014 à la Luxexpo.

*Communiqué par l'UEL* ■

<sup>1</sup> EU-OSHUA Annual Report 2010: A Healthy Workforce is Key to a Sustainable Economic Recovery, 28/06/2011

## Prix Prévention 2012



Le Prix Prévention de l'Association d'assurance accident a récompensé pour la deuxième fois consécutive des entreprises ayant mis en place des mesures ou des produits particulièrement innovants pour améliorer la sécurité et la santé au travail.

Rappelons que par ce prix, l'assurance accident vise:

- à encourager les investissements en matière de sécurité et de santé au travail en valorisant la participation des entreprises,
- à souligner les efforts concertés des salariés et des employeurs pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles,
- à diffuser les réalisations afin d'en faire profiter le plus grand nombre d'entreprises.

Le Prix Prévention est attribué dans deux catégories, à savoir la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés et celle des entreprises comptant plus de 50 salariés. Chaque catégorie est dotée d'une valeur monétaire de 15.000 EUR. Cette année, en plus des deux entreprises primées, trois entreprises ont reçu un prix d'encouragement.

Le jury a placé l'accent sur les solutions innovantes et celles qui permettent de réduire les risques liés au travail. Il a été évalué si les solutions sont efficaces, pérennes et transférables à d'autres entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité.

Dans la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés, le lauréat de cette année est l'entreprise Fallprotec. Comptant 9 salariés, **Fallprotec** développe, fabrique et commercialise des systèmes de sécurité pour les travaux en hauteur dont un produit particulièrement innovant qui s'appelle **SKYWALK**.

Le dispositif SKYWALK est constitué de plusieurs modules en matière synthétique assemblés pour former un chemin de circulation continu. Chaque module SKYWALK est un réservoir de 25 kg pouvant être manipulé par un seul ouvrier. A son installation, il est rempli de 200 litres d'eau gélifiée par du polymère hyper-absorbant utilisé dans l'agriculture.

Le chemin de circulation dispose d'un plancher antidérapant avec des plinthes pouvant accueillir des équipements de sécurité standards comme:

- des rails de sécurité antichute,
- des points d'ancrage, ou encore
- des garde-corps voire d'autres accessoires.

Le poids des modules SKYWALK une fois remplis suffit à retenir la chute de deux personnes.

Les avantages du système sont multiples:

- il n'y a pas de points d'ancrage qui pénètrent l'isolation ou la membrane d'étanchéité de la toiture et la performance énergétique du bâtiment et l'intégrité de l'étanchéité de la toiture sont conservées,
- la membrane d'étanchéité de la toiture reste protégée du fait que les personnes circulent sur la passerelle,
- il est possible de l'installer sur une toiture végétale,
- les modules d'une longueur de 1,8 m et d'un poids de 25 kg peuvent être posés par deux personnes et ne nécessitent pas l'utilisation de moyens de levage,
- et les modules résistent aux agents atmosphériques.

Le deuxième lauréat, dans la catégorie des entreprises avec un nombre de salariés supérieur ou égal à 50, est l'**Association Momentanée – MAISON DU SAVOIR – GROS ŒUVRES BELVAL, constituée des entreprises Compagnie de Construction Luxembourgeoise, Perrard, Soludec et Tralux ...**

En vue de l'exécution des travaux de gros-œuvre pour la construction de la Maison du Savoir à Belval, les quatre entreprises se sont engagées à réaliser un «Chantier modèle» en matière de sécurité et de santé au travail. Elles ont mis en place une démarche innovante appelée «Démarche Prévention» comprenant les points suivants:

- Un chapitre «Sécurité et Santé» a été introduit dans le contrat de l'Association Momentanée, par lequel les entreprises associées ont pris leurs responsabilités pour faire de la sécurité et de la santé au travail une priorité.
- Une charte de sécurité et de santé a été élaborée par les travailleurs désignés et signée par les directions générales. Les travailleurs désignés sont allés jusqu'à estimer le temps à prévoir pour répondre aux différents points de cette charte, temps qui a été prévu dans le contrat de l'Association Momentanée.
- Un carnet d'accueil a été réalisé pour toutes les personnes travaillant sur le chantier et reprenant tous les points importants afin d'assurer un travail en sécurité.
- Toutes les personnes travaillant sur le chantier ont dû suivre une formation spécifique et des séances d'information et de sensibilisation sont organisées par les 4 travailleurs désignés sur base du carnet d'accueil.
- Des fiches d'accueil en langues française et portugaise ont été élaborées pour tous les nouveaux arrivants, pour les sous-traitants et pour les travailleurs intérimaires, renseignant sur les formations suivies, les consignes à respecter, les équipements de protection individuelle à porter et les autorisations éventuelles.
- Enfin, les réunions de sensibilisation et les inspections des travailleurs désignés sont réalisées de manière croisée et portent sur 145 sujets! Les visites ne sont pas annoncées et se font toujours en présence d'un membre de l'encadrement du chantier.

Les prix d'encouragement ont été décernés aux entreprises **SafetyConcept, Coca-Cola Enterprises Luxembourg et Total Luxembourg**.

Monsieur Marco Schank, ministre du Logement et ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, a procédé à la remise des prix.

A l'avenir le Prix Prévention sera décerné tous les deux ans. Les modalités du Prix 2014 sont déjà consultables sur le site [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu).

## «Sécher a Gesond mat System» – le nouveau label de l'Association d'assurance accident pour accompagner la sécurité et la santé au travail

Dans le cadre du Forum, l'Association d'assurance accident a décerné pour la première fois son label «Sécher a Gesond mat System» (SGS) qui vise à accompagner et à récompenser les efforts d'entreprises, plus particulièrement les petites entreprises, mettant en place une gestion efficace de la sécurité et de la santé au travail. Cette action s'accompagne d'un conseil personnalisé et gratuit aux entreprises. Ce label de l'Association d'assurance accident, est parrainé par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'INDR.

Dans le même temps, les contenus du label de l'INDR «Entreprise socialement responsable» ont été présentés. Les modalités de ces deux labels sont consultables sur le site [www.securite-sante.lu](http://www.securite-sante.lu) sous la rubrique «Labels».

## UEL

# Déclaration de politique générale sur l'état de la nation: l'UEL dénonce l'insuffisance des mesures de consolidation budgétaire

**L**a déclaration de politique générale sur l'état de la Nation porte largement l'empreinte de la nouvelle orientation prise en matière de stratégie budgétaire dont l'objet est de dégager un certain nombre de mesures devant réduire le déficit public dans une optique de consolidation des finances

publiques. L'UEL prend acte de cette volonté gouvernementale même si elle la juge largement insuffisante et tardive.

La situation économique et sociale du Luxembourg reflète celle de l'Europe qui traverse actuellement la crise économique et financière la plus grave depuis sa création. Elle se traduit concrètement

par une stagnation de la croissance, une augmentation continue du chômage, des déséquilibres au niveau des finances publiques, une mise en péril des systèmes sociaux.

L'UEL dénonce le peu de détermination dont fait preuve le Gouvernement pour remédier à la gravité de cette



situation. La volonté gouvernementale se traduit notamment par un programme de réduction des déficits des finances publiques qui est cependant insuffisant et tardif, par le report de l'accord salarial de la fonction publique qui a de façon incompréhensible comme contrepartie un report de la réforme et de la modernisation de son statut, par le sursis de l'ajustement des pensions au 1er janvier 2013 qui ne constitue toutefois qu'un pas timide vers un système de pension soutenable, par l'augmentation de la fiscalité qui par la charge augmentée des entreprises – à laquelle s'ajoute l'augmentation du salaire social minimum au 1er janvier 2013 – fragilise encore davantage la compétitivité du Luxembourg, par une réduction des dépenses d'investissements publics qui risque néanmoins d'hypothéquer l'avenir du pays.

Par ailleurs, les mesures annoncées ne permettront pas au Luxembourg d'atteindre son objectif d'équilibrer les finances publiques à l'horizon 2015.

Selon l'UEL, des mesures de consolidation supplémentaires s'imposent plus particulièrement au niveau de la réduction des frais de fonctionnement étatiques qui reste largement en deçà de la nouvelle «culture des dépenses» annoncée. Les mesures doivent encore prioritairement porter sur les dépenses publiques pour ne pas impacter davantage le pouvoir d'achat des ménages et pour ne pas continuer à grever la compétitivité des entreprises. Les transferts sociaux dans leur intégralité doivent faire l'objet d'une mise à plat pour en analyser le bien-fondé et pour les orienter vers les personnes et les ménages

selon des critères de sélectivité à redéfinir. Il s'y ajoute que la réduction des investissements qui se chiffre à un quart de l'effort global est considérée à tort comme une diminution des dépenses étatiques; il s'ensuit que le rapport entre les réductions des dépenses publiques et les augmentations des impôts s'en trouve compromis. Il échoit ainsi de constater que déjà lors du premier exercice soumis à cette politique de consolidation, la décharge budgétaire annuelle de 500 millions EUR annoncée par le Gouvernement n'est pas réalisée.

L'UEL se doit d'insister auprès du Gouvernement pour qu'il se tienne à ses propres objectifs de consolidation, voire de respecter les recommandations de la Commission européenne. Celle-ci avait en effet invité le Luxembourg à viser un excédent budgétaire au niveau de l'administration publique en raison de la dette sociale cachée induite par notre système de pension. Le gouvernement ne doit en aucun cas déconsidérer cette recommandation étant donné que les mesures de réforme du régime général de l'assurance pension soumises au parlement ne sont pas de nature à pérenniser cette importante branche de la sécurité sociale. À défaut, ce seront à nouveau les générations futures qui en subiront les conséquences.

L'UEL prend encore acte des intentions de réforme exposées par le Premier ministre dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance adressé à la Commission européenne. Elle constate néanmoins que les mesures portent davantage sur les grands principes tenant à la solidarité, à la croissance, à

la lutte contre l'exclusion, à l'adaptation de l'éducation, principes certes louables mais dépourvus d'actions et de réalisations claires et concrètes, voire d'objectifs précis.

Ce qui fait véritablement défaut à notre pays, c'est une vision globale cohérente pour le Luxembourg et des propositions de réforme concrètes et courageuses pour la mettre en œuvre. Les objectifs visés doivent nécessairement toucher à l'entrepreneuriat et au développement des entreprises, à l'intégration et à la cohésion de la société luxembourgeoise, à la valorisation du capital humain à travers l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation, à la soutenabilité des finances publiques et de nos systèmes sociaux.

Le pays a grandement besoin d'un consensus général qui valorise une politique intégrant une gestion rationnelle des finances publiques et porteuse d'un modèle de développement économique durable, seul garant de la cohésion sociale. Répondant à l'invitation du Premier ministre, l'UEL signale que son engagement et ses propositions constructives témoignent de son adhésion continue au dialogue social, notamment au sein du Comité de coordination tripartite pour l'optimisation duquel elle a en juillet 2010 formulé des mesures concrètes à l'adresse du Gouvernement, propositions restées sans suite à ce stade.

*Communiqué par l'UEL* ■

## L'UEL fait appel à une conférence nationale sur l'avenir du pays

Lors d'une conférence de presse tenue le 16 mai 2012 dans le cadre de son assemblée générale, l'UEL a fait appel à l'initiative du Premier ministre pour convoquer une conférence nationale en automne. Pour Michel Wurth, président de l'UEL, cette conférence nationale servirait à dessiner une vision d'avenir cohérente du Luxembourg, qui serait portée par un consensus général. Cette vision devrait valoriser une gestion rationnelle des finances publiques tout en soutenant un modèle de développement économique durable, seul garant de la cohésion sociale.

La présentation faite à l'occasion de la conférence de presse est téléchargeable du site [www.uel.lu](http://www.uel.lu).

## Aucun vent n'est bon, lorsqu'on ne sait pas vers quel port naviguer!

**N**ous sommes déçus. Durant plus de 100 minutes de discours absolument rien ne nous a donné le sentiment que le Gouvernement dispose d'une stratégie politique qui permettrait de mettre halte à une trajectoire qui d'année en année fait que nos finances publiques se déprécient à vue d'œil, que le clivage social s'accroît et que la compétitivité des entreprises est ébranlée.

Nous convenons que notre crise est largement induite par les turbulences économiques, financières et sociales qui depuis 2008 traversent les économies occidentales et plus particulièrement celles de l'Europe. Mais durant toutes ces années, malgré les cris d'alarme du patronat luxembourgeois, le Luxembourg a nourri l'idée que la crise n'était pas notre préoccupation première, que miraculeusement notre pays serait épargné de toutes conséquences graves.

Nous aurions attendu que le Gouvernement dise à la nation qu'il a amplement compris la situation, qu'il a enfin une vision commune des choses, qu'il dispose d'une stratégie ambitieuse de redressement portée par les deux camps politiques, que cette stratégie se décline en objectifs, puis en actions concrètes, déployées dans un temps raisonnable, que tout le monde doit participer à cet effort national, qu'il s'agit de protéger les plus faibles et d'engager les plus forts, et finalement que nous allons réussir que le Gouvernement s'engage sur le résultat et qu'il ne se laissera pas influencer par les détracteurs n'ayant à l'esprit que la défense de leurs intérêts sans voir un peu plus large et surtout plus loin.

Voilà le message qui nous aurait donné confiance.

Nous avons certes entendu des appels moraux, mais sans plus. Des attaques rhétoriques sur les partenaires sociaux, sans l'autocritique que l'échec du dialogue social est aussi une conséquence de la faiblesse du Gouvernement, de la non-préparation des rencontres en tripartite. Nous avons

surtout entendu des annonces peu précises qui nous laissent sur notre faim, trop peu d'objectifs clairs et chiffrés, et si certaines actions concrètes et nouvelles il y a, elles sont soit sans contenus, soit des petits pas sur un long chemin, alors que le temps presse. Pour d'autres démarches qui sont envisagées, ce sont celles des années d'avant, retranscrites et encore une fois reprises de déclarations antérieures. La réduction des coûts du logement ou la réalisation du projet «logistique», des exemples de redites.

La clc représente plus de 22 % du PIB, fédère plus de 11.000 entreprises employant plus de 60.000 salariés.

En renonçant simplement à la hausse des émoluments des fonctionnaires, l'Etat n'a nullement réalisé des économies! C'est de la poudre aux yeux des électeurs, et définitivement pas une économie permettant de réduire le déficit accumulé.

Quant aux recettes, la clc se félicite du fait que les taux de TVA ne seront pas augmentés! Du moins pour le moment! La perte de quelques 600 millions d'EUR de TVA sur le commerce électronique dès janvier 2015, entraînera sans doute une remise en cause de cette affirmation, hélas.

En revanche, l'impôt de solidarité sera augmenté, d'accord! Le salaire social minimum sera augmenté également. Là, pas d'accord! Si notre premier juge – à raison d'ailleurs – que la vie est chère au Luxembourg, il omet de pointer du doigt les vraies raisons, à savoir le coût du logement et les prix administrés qui explosent et pèsent davantage sur les faibles revenus, deux dossiers dans lesquels la responsabilité du Gouvernement est clairement engagée. Est-ce que les entreprises doivent compenser l'échec de l'Etat et des communes dans ce domaine?

Pour stimuler durablement les rentrées fiscales, il est indispensable de relancer le moteur de l'économie en poursuivant résolument des axes pour le développement stratégique de l'économie nationale. La réduction des délais

de certaines procédures est louable mais pas suffisant.

La psychologie de l'individu est un des moteurs de la croissance. Pour vraiment soutenir la demande intérieure, la confiance, la crédibilité et l'espoir doivent apparaître en filigrane dans le façonnement de stratégies orientées vers l'avenir. Le programme «Luxembourg, pôle de commerce de la Grande région», déployé par la clc, a permis de diminuer la fuite du pouvoir d'achat des résidents vers l'étranger et de «récupérer» en deux ans plus de 13 millions de recettes de TVA et quelque 90 millions de chiffre d'affaire. C'était grâce à une stratégie, des objectifs et actions et enfin des moyens.

La clc réclame aussi la liberté du commerce et invite le Gouvernement à abroger la loi sur les heures de fermeture des commerces, qui n'a plus de raison d'être dans un monde moderne, ouvert et ... en crise. Laissez-nous enfin travailler, laissez-nous servir nos clients quand ils le désirent!

Somme de tout, la clc se propose de soutenir le Gouvernement dans toutes les démarches courageuses, fondées sur une vraie stratégie équilibrée entre efforts de réduction du déficit public et initiatives pour une croissance et fondée sur une solidarité nationale.

*Communiqué par la clc*

## Horesca

## La fédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers pour l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne à Luxembourg

**L**es responsables de l'HORESCA ne comprennent pas les réactions négatives que certains peuvent avoir par rapport à l'annonce d'EasyJet de vouloir relier Luxembourg à Londres à partir d'octobre 2012.

La fédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers du Grand-Duché accueille positivement tout développement qui peut amener plus de visiteurs au Grand-Duché. Dans le domaine du transport aérien, HORESCA est d'avis

que quelque soit la compagnie aérienne (luxembourgeoise ou étrangère), tout accroissement ne peut être que bénéfique pour les entreprises de notre pays et pour l'emploi. Il faut souligner que même en temps de crise, le secteur Horeca a créé des emplois supplémentaires et que la fédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers travaille en étroite collaboration avec le ministère du travail et l'Adem pour offrir de nouvelles perspectives aux demandeurs d'emploi.

L'hôtellerie que ce soit pour les affaires, les congrès ou les loisirs dispose de capacités non utilisées. Et depuis de nombreuses années, le secteur du tourisme fait la promotion du Grand-Duché pour attirer plus de visiteurs. Que de nouvelles compagnies aériennes annoncent la volonté de desservir l'aéroport du Findel est par conséquent une nouvelle positive pour l'économie et pour l'emploi.

*Communiqué par l'Horesca* ■

## Nouvelle édition

## La «Luxembourg's Shopping Map 2012» est disponible



**L**a quatrième édition de la Luxembourg's Shopping Map vient de paraître. Avec une nouvelle mise en page, un format plus pratique et plus d'informations, la nouvelle carte est une aide précieuse et pratique pour tous les consommateurs qui souhaitent faire du shopping au Luxembourg. La carte est réalisée par l'équipe du projet «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» en coopération avec la Fédération des Artisans et l'Horesca. Les principales villes et agglomérations, ainsi que les zones et centres commerciaux au Grand-Duché sont présentés sur fond d'une carte routière.

Cette année, la Shopping Map est également distribuée dans tout le réseau de GES et donc disponible gratuitement à différents endroits au Luxembourg et dans la Grande Région, comme dans les hôtels, les campings, les bureaux de tourisme, le réseau touristique de Sales-Lentz (Flibco, Pétrusse express et Hop on-Hop off), auprès de l'ONT ou de la clc. En raison de son succès, le tirage à 150.000 exemplaires a été doublé par rapport aux éditions des années précédentes.

## British Chamber of Commerce for Luxembourg A.s.b.l.

## Jacques Loesch appointed honorary chairman

**T**he British Chamber of Commerce for Luxembourg A.s.b.l. (the "BCC") has appointed Maître Jacques Loesch as its Honorary

Chairman. Maître Loesch, along with Edmond Israel who he succeeds as Honorary Chairman, was a founding member of the BCC 20 years ago. Through-

out those two decades, he has been a tremendous supporter of the British Chamber, diligently attending and assisting at the regular council meet-



ings and events and providing invaluable advice and insights on matters affecting the English-Speaking Business Community in Luxembourg.

Jacques Loesch is a Barrister and Solicitor of the Supreme Court of Luxembourg, a Member of Linklaters LLP, director of several companies, twice member of the Council of the Luxembourg Bar and from 1985 to 1986 President ("Bâtonnier") of the Luxembourg Bar as well as being Chairman of the

Commission on company law set up by the Luxembourg Minister of Justice.

The Chairman of the BCC, Robert Deed, remarking how grateful the entire membership, past and present, were to Jacques Loesch for all he had done for the Chamber, said "It is a great honour for the British Chamber to have Jacques Loesch as its Honorary Chairman and the unanimity of the support for the proposal is a clear indication of the respect and affection that we have

for him." Maître Loesch, accepting the position, commented that succeeding Edmond Israel would be a hard act to follow, but that he was delighted to be honoured in this way by an organisation that had, for the last 20 years, been providing an essential English-speaking forum for the promotion and networking of business and business people in Luxembourg.

British Chamber of Commerce for Luxembourg A.s.b.l.: website: [www.bcc.lu](http://www.bcc.lu)

## EuroCloud Luxembourg

# Remise des prix aux gagnants des Awards 2012

**P**our la seconde fois consécutive, EuroCloud Luxembourg est fière de révéler les gagnants de ses prix 2012 dans les catégories suivantes: Best Start Up, Best Cloud Service Product, Best Case Study Example of Cloud Services for the Private Sector et Best Case Study Example of Cloud Services for Public Sector.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue au coeur de l'Abbaye de Neumünster, dans le cadre de l'évènement «Golden-i 2012», organisé par ITnation. Plus de 500 participants du secteur luxembourgeois des TIC étaient présents.

Tous les gagnants des prix luxembourgeois auront la possibilité de participer à la compétition Européenne du réseau EuroCloud et de représenter ainsi le Luxembourg.

Cette année la cérémonie se tiendra au Luxembourg dans la soirée du 8 octobre 2012, lors du congrès EuroCloud, qui se déroulera sur 2 jours, le 8 et 9 octobre, et réunira tous les acteurs Européen du Cloud Computing et SaaS.

Le jury était présidé par Marc Lemmer, CEO du CRP Henri Tudor, et composé d'acteurs clés du secteur des TIC: Amal Choury (EuroCloud Luxembourg), Jean Diederich (APSI), Jean-Paul Hengen (Luxinnovation), Tom Kettels (SMC), Laurent Cornet (IBM) et Romain Lanners (Fedil).

Le prix de Best Start-up a été remis à EZC Group avec YobiDrive, un pro-

jet innovant et «e-safe» de partage de documents (DropBox, FTopia ...) et de stockage dans le cloud (Amazon S3), qui s'associe parfaitement à la volonté de «sécurité dans le cloud» du Luxembourg.

Le Best Cloud Service Product va à LEARCH pour sa solution de «e-Archiving as a Service». Celle-ci repose sur l'intégration et l'interconnexion d'une série de services, qui partage en commun une chaîne de valeur unique en Europe et crée ainsi une plateforme transversale et universelle. De plus son mode opérationnel permet de répondre aux besoins des

clients en tenant compte d'environnements légaux et réglementaires émanant de législations nationales différentes.

Le Best Case Study Example of Cloud Services for the Private Sector est décerné à Telindus pour sa success story – CDCL (Compagnie De Construction Luxembourgeoise). Grâce à une solution sans investissement, «U-flex & U-nify», basé sur un modèle «pay as you grow», Telindus a répondu à la demande du client en termes d'accessibilité, de souplesse, de sécurité et de modernité technologique.



Les gagnants (de g. à d.): Xavier Laignel de LEARCH, Gérard Hoffmann de Telindus, François Vaille de EZC Group, Jean-François Denis pour Kitry Consulting

## ESR – INDR

# Le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» a été remis à plus de 50 entreprises



14 nouvelles entreprises ont reçu le label ESR après avoir répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR

**L**e 8 mai, le label ESR a été remis officiellement à 14 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR. Il s'agit de: l'ABBL, Aviva Investors Luxembourg, la BCEE, CK, CSD S.A. Kidscare, la Loterie Nationale, Luxplan, Oceal Ressources Humaines, Oceal Ressources Management, Progroup GEIE, Project S.A. Pronewteck S.A. et Steffen Holzbau. Ce sont ainsi plus de 50 entreprises qui ont obtenu, à ce jour, le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR».

Ce label a été créé pour accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par cette distinction, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur. L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référentiel qui est adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE devraient permettre aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impé-

ratifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE: «Social et Égalité des chances professionnelles», «Gouvernance» et «Environnement». Étant entendu que la démarche RSE s'étend aux engagements et aux activités volontaires de l'entreprise qui dépassent le cadre normatif, l'INDR souhaite que les entreprises souscrivent à cette démarche dans le souci légitime d'obtenir à terme un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation tout en répondant aux exigences du marché. Afin de trouver un juste équilibre entre l'effort de la mise en place d'une politique RSE dans l'entreprise et la démarche de formalisation pour les besoins du label ESR, l'INDR poursuit un nombre de règles: facilité et rapidité de la démarche; orientation sur les avantages pour les entreprises; critères d'évaluation objectifs et spécifiques et soutien aux entreprises à l'aide d'outils (toolkits) appropriés. Abstraction faite de ces considérations, la mise en œuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de prendre conscience de ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs.

### Démarche à suivre pour obtenir le label ESR

La démarche à suivre par les entreprises intéressées par le label peut être résumée comme suit:

L'entreprise procède à une auto-évaluation de son comportement en matière de responsabilité sociale en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR.

L'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette auto-évaluation. Deux hypothèses s'ouvrent alors à l'entreprise; soit elle est invitée à solliciter un audit/une vérification par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action visant à parfaire ses performances pour suffire au référentiel. Ce plan d'action peut, le cas échéant, être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR.

### L'UEL et l'INDR

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a signé en date du 31 octobre 2003 une charte portant sur le développement durable. Dans le cadre de cet engagement, l'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les entre-

prises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des

entreprises (INDR). Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site [www.indr.lu](http://www.indr.lu). Elles y trouveront

une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille. ■

## IMS Luxembourg

# Pourquoi s'engager dans un partenariat entreprises – associations?

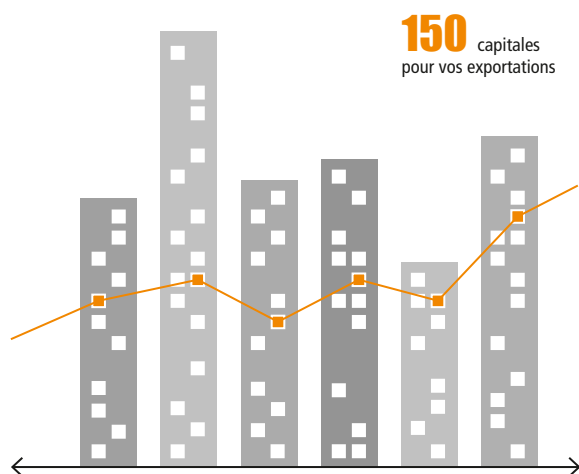
**F**ort du constat que les entreprises et les associations ont parfois du mal à communiquer et à collaborer entre elles, l'IMS Luxembourg (Inspiring More Sustainability Luxembourg), un réseau d'entreprises qui accompagne ses membres dans leurs démarches RSE à travers le partage d'expériences et de compétences, a imaginé le projet Part&Act. Ce programme a pour but de développer des partenariats et de les rassembler autour de projets communs. Le lancement officiel du projet Part&Act s'est déroulé mercredi 25 avril 2012 à l'Auditorium de l'Hôpital du Kirchberg et a réuni plus de 75 participants (entreprises, associations et institutions publiques). La plateforme Part&Act propose les partenariats suivants: Mécénat de compétences, bénévolat via les employés de l'entreprise, relais d'informations/sensibilisation RSE et soutien logistique. Le colloque a débuté par des conférences/

débats avec l'intervention de plusieurs experts: Caty Forget, Managing Director de la Fondation Sanofi Espoir a donné les facteurs clés de succès d'un partenariat; Anne Jacquemart, DRH d'AXA Luxembourg a démontré avec AXA AtoutCoeur que le bénévolat était une réelle source de motivation pour le personnel et enfin, Docteur Bénédicte Halba, présidente et Fondatrice de L'institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV) a expliqué comment un engagement solidaire peut devenir un atout dans le développement des compétences.

Un walking lunch a suivi la conférence où les associations Stëftung Hëllef Doheem, Médecins Sans Frontières, Archipel et EPI ont fait découvrir leurs projets aux entreprises. L'après-midi était consacré à des workshops sur des questions en lien avec les partenariats, l'occasion pour les participants d'être force de propositions. ■



Ce colloque a permis aux entreprises membres et associations de mieux connaître Part&Act, basé sur une logique gagnant-gagnant, de comprendre en quoi un partenariat constitue un véritable outil RH dans la gestion des compétences et aussi d'échanger sur les opportunités offertes par ces coopérations. C'est donc dans ce contexte que l'IMS Luxembourg qui compte 115 adhérents, représentant 55.000 salariés au Grand-Duché de Luxembourg, accompagne ses membres dans la concrétisation de projets de partenariat avec diverses associations motivées. [www.imslux.lu](http://www.imslux.lu). ■



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

**Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés?  
Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché!**

## LE GUIDE DU MARCHÉ

 (+352) 42 39 39 – 310

 [international@cc.lu](mailto:international@cc.lu)



**VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.**






---

American Chamber of Commerce in Luxembourg (AMCHAM)

---

## Luxembourg is unique in its cultural makeup

**Steven Kiefer has been with Delphi for nearly 30 years and is now the President of Delphi Powertrain. He has frequently expatriated and repatriated, and this is his third time living in Luxembourg. He confesses he really enjoys life here.**

**You have been with Delphi for almost 30 years. How have you seen the business change, particularly in terms of technological advances?**

Business has changed significantly – especially the speed at which events move through the global economy. Relative to technology in the automotive industry, the change has been phenomenal in the past 30 years. Automobiles have improved significantly from a quality standpoint, and they also have improved significantly from a safety standpoint. These days, customers expect highly advanced features, including the ability to be “connected” at all times. We also have made incredible improvements in powertrain technologies, which has improved fuel efficiency and emissions, without compromising performance. When I started, we were just introducing fuel injection, and

since then we’ve gone through nearly five generations of changes in that area. Gas engines have progressed from low-pressure to high-pressure fuel injection, and there are new products that significantly improve engine performance. The penetration of diesel engines also has increased—in Europe, some countries are up to 70 % penetration. The perception of diesel engines has changed as well. People once thought of them as dirty, noisy and smoky; now they are perceived as cleaner and more efficient from a CO<sub>2</sub> standpoint. We’re starting to see some increase in penetration in the U.S. as well, mainly with pick-up trucks in construction and somewhat in low-end passenger cars.

Currently, there is a lot of focus on electric vehicles. All of our customers either have introduced or are introducing them; some of them are pure

plug-in electric, others the more common hybrid electrics being combined with a gasoline or diesel engine, either as a range extender or as an alternate power supply. We believe that trend will continue. Predictions vary widely, but less than 5 % penetration in the 2020 timeframe is the current consensus. Delphi is involved with power electronics and controls to help electric vehicle manufacturers bring those cars to market.

**What is Delphi’s role in these changes, and where do you see your business in the near- and long-term future?**

At Delphi, we are focused on the megatrends that are impacting our industry – these are “Safe, Green and Connected”. In safety, we have a portfolio of products focused on active safety,

trying to help the consumer avoid accidents. There used to be a lot of focus on airbags during an accident, now the focus is more on preventing accidents-vehicle control, radar, active accident mitigation. In the area of green, Powertrain products are focused on fuel economy and reducing emissions. All of our divisions are focused on improving the efficiency of the vehicle, either through mass reductions or through lower consumption of electrical energy. With our thermal products, we are focused on using more environmentally friendly refrigerants for air conditioning systems, as well as reducing weight and improving electrical and thermal efficiency. Being connected is, from a consumer's perspective, probably the biggest change. In the past, consumers had AM or FM radio, whereas today we have streaming radio, Internet and more.

**Delphi has quite a history of survival, emerging from bankruptcy in 2009 following failed restructuring attempts. Have you seen a difference in response in the U.S. and Europe with recovery?**

There was definitely a difference in reaction to bankruptcy in the U.S. versus the rest of the world. I think in the U.S., Chapter 11 bankruptcy protection is understood as a process companies use to restructure a company. We had to educate a lot of our international workforce – as much in Asia as in Europe – that bankruptcy did not mean liquida-

tion. We had a lot of fears back in 2005 from not only our employees, but also our customers. Through focused communication and active engagement with our customers and employees, all of our customers stayed with us through that period. During that period, we had a horrible economic turndown and that required downsizing our company, which was tough, but we also had a lot of loyal employees stick with us.

**What are the advantages for Delphi in being in Luxembourg?**

Luxembourg is a central location in the heart of Europe – we are able to visit any of our European customers within a day. Europe is an important piece of Delphi's customer and revenue base, 45 % of our revenue being in Europe. This is a significant change from the restructure period, when we were heavily dependent on the U.S. market. Additionally, many technical advances are coming from European automakers.

Luxembourg is also unique in its cultural makeup. Our facility here has about 650 employees representing 25 nationalities, so we can service customers in their own language.

The government has been extremely supportive and pro-business. There are a lot of people coming in from outside the country, and they are supportive of R&D, which is what we mainly do at our site in Bascharage.

When you talk about attracting and retaining people, you cannot help but

talk about quality of life. All of our employees who have relocated here find it to be a safe, clean and friendly place to live. Many come for a couple of years and stay for a lifetime!

**You have frequently expatriated and repatriated. What do you see as the highlights or challenges associated with this? How it has affected you and your family?**

My family really enjoys life here in Luxembourg. It's our third time living here – we came first as a newlywed couple and had our first child here. At that stage in my life, I felt this was a great place to be. After about four and a half years, we moved to Tokyo and later to the U.S. Later, I received the opportunity to return to Luxembourg – and we returned in 2005 as a family of six! That was a very different, yet outstanding, experience. The International School of Luxembourg is an outstanding place of learning. Their attention to detail, education and the arts is great.

Relative to repatriating, we've had a pretty good experience on both sides. We maintain a home in the U.S., so my family has been able to spend some time in the summers there and they've never totally felt disconnected from their U.S. roots. We feel that we have the best of both worlds.

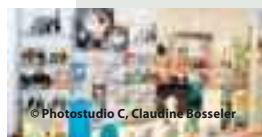
*Interview: Natalie Gerhardstein,  
AMCHAM*

*Photos: Robert Prendergast* ■



Interested in joining AMCHAM? Visit [www.amcham.lu](http://www.amcham.lu) or call (+352) 43 17 56.

## EN BREF


**Beffort-Bandermann**  
**Tout pour bébé!**

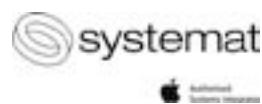
Le magasin Beffort-Bandermann, le spécialiste en matière d'équipement et vêtements pour bébés et enfants, a récemment rénové son magasin. Installé depuis plus de 17 ans au City Concorde au niveau -1 près de la Garden Plaza, les clients sont accueillis désormais dans un tout nouveau cadre lumineux et moderne. Sur 300 m<sup>2</sup>, le magasin offre un choix énorme en puériculture, jouets, literie et soins pour les bébés. Les plus grandes marques comme Catimini, Levi's, Absorba présentent les nouvelles tendances de la mode pour les enfants de 0 à 8 ans avec un choix extraordinaire en bonnets pour bébés et enfants. Trouver le cadeau idéal est facile chez Beffort-Bandermann au City Concorde avec les marques Lilliputiens ou Nookie's, le spécialiste des peluches. Pour l'été, la marque Puky offre une grande gamme de véhicules pour une mobilité en toute sécurité pour les enfants comme des trottinettes, des vélos, des tricycles ou des Go-Karts. Beffort-Bandermann au City Concorde offre également un service Listes Cadeaux pour la naissance de bébé.


**KidsCare Unicef-Luxembourg**  
**Unis pour sauver des vies**

«Believe in zero». C'est le nom de la nouvelle campagne pluriannuelle de sensibilisation et de récolte de fonds d'Unicef-Luxembourg visant à éliminer la mortalité infantile dans le monde. Chaque jour 21.000 enfants meurent, victimes de malnutrition ou pour avoir consommé de l'eau insalubre. C'est pourquoi, l'association soutient, cette année, un projet d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de nutrition au Burkina Faso. Pour financer ce projet, l'Unicef-Luxembourg fait appel à la générosité des particuliers, mais également des entreprises. La société KidsCare, spécialisée dans la petite enfance, est la première société à s'engager. «Nous nous sommes engagés pour les trois ans à venir. Lors des manifestations que nous organisons, nous vendrons les différents objets afin de collecter des fonds. Au quotidien, nous nous attacherons également à sensibiliser les parents des 300 enfants que nous accueillons, aux actions de l'Unicef-Luxembourg et tout particulièrement à ce projet au Burkina Faso. Nous avons une mission d'interface entre l'association et le public» souligne Béatrice Martin, fondatrice et directrice de KidsCare. «Des millions d'enfants pourraient être sauvés puisqu'il existe des remèdes abordables, rappelle l'Unicef Luxembourg, ils ne doivent pas mourir: de 21.000 à 0, c'est faisable!»


**Orange Luxembourg**
**Lancement de la tablette Android - Tahiti**

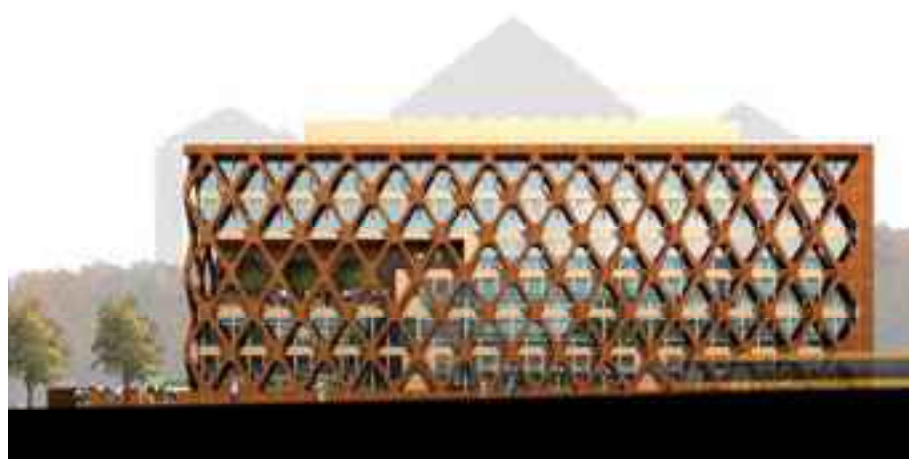
Orange vient de présenter sa tablette Android «Orange Tahiti». Disponible à partir de 9 EUR avec un abonnement data sur 24 mois, à 30 EUR par mois, «Tahiti» est la première tablette commercialisée sous la marque Orange à Luxembourg et elle est disponible dans tous les points de vente Orange. La tablette «Tahiti» est équipée d'un écran LCD multitouche de 7 pouces et d'un processeur double cœur de 1,2 GHz. Elle se prête parfaitement à la consultation des contenus multimédia lors de déplacements au Luxembourg et à l'étranger. «Tahiti» est également disponible sans abonnement au prix de 319 EUR. «Tahiti» d'Orange offre aux utilisateurs une expérience client équivalente à celle fournie traditionnellement par des tablettes haut de gammes. Tournant sous le système d'exploitation «Android Honeycomb», «Tahiti» donne accès à des milliers d'applications gratuites, disponibles sur la plateforme Android et supporte l'envoi et la réception de SMS ainsi que Adobe Flash Player. Avec son design aux couleurs ardoise et argent, «Tahiti» incorpore également une caméra de 5 mégapixels, un GPS, Wifi, Bluetooth et permet la connexion via les réseaux 3G+. Pour plus d'informations: [www.orange.lu](http://www.orange.lu).


**Systemat**

**Le label Apple Authorised Systems Integrator obtenu**  
 Revendeur actif de la gamme Apple dans le cadre de projets PC-Privé, Systemat vient de ren-

**Pose de la première pierre**

# KPMG lance la construction d'un nouveau siège social au Kirchberg


**Vue 3D de la façade sud-est du futur bâtiment**

**K**PMG a posé en avril dernier, en présence du ministre Claude Wiseler, la première pierre de son futur siège social au Kirchberg. Ce bâtiment résolument moderne dans sa conception et son aspect visuel sera érigé au 39 Boulevard Kennedy. La date de fin des travaux est prévue pour 2014.

Dans la réalité les travaux d'excavation ont déjà démarré depuis le début de l'année 2012.

KPMG est un des principaux cabinets d'audit, de conseil fiscal et de conseil en organisation actif à Luxembourg. Le cabinet a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années qui a conduit la firme à répartir un nombre croissant d'employés sur trois bâtiments. La construction de ce nouveau siège social permettra le regroupement des 1.050 membres du personnel au sein d'un unique bâtiment sur le plateau du Kirchberg.

Ce projet qui démontre la confiance des associés et du personnel de KPMG dans le développement futur de la firme à Luxembourg a été conçu pour assurer une meilleure collaboration et une plus grande interactivité entre les employés. Il doit permettre également, par sa présence sur

l'un des principaux axes de la ville et de par sa qualité architecturale, d'augmenter la visibilité de KPMG à Luxembourg.

Le bâtiment, conçu par le cabinet d'architecture Hermann & Valentiny et construit par Felix Giorgetti S.à r.l. présente une forme et un aspect particulièrement innovant. La structure extérieure sera en acier Corten reconnaissable à sa couleur rouge oxydée. Au-delà de la structure extérieure, l'intérieur du bâtiment a également été conçu avec de nombreuses baies vitrées, un atrium et de nombreux espaces de rencontre offrant un environnement de travail plus agréable et plus efficace aux employés. De plus, le bâtiment suit des normes environnementales et écologiques strictes. Une certification BREEAM est en cours. Un grand jardin boisé ainsi que des porte-vélos seront mis à la disposition des employés, soutenant d'inscrire leur trajet quotidien dans une démarche plus écologique. Récemment nommée entreprise durable de l'année 2012 par l'International Accounting Bulletin, KPMG tient à ce que son nouveau bâtiment satisfasse ses attentes environnementales. Le lancement des travaux a été célébré par la pose officielle de la première pierre en présence



de Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures; Marc Giorgetti, gérant de Félix Giorgetti S.à r.l.; Patrick Gillen, président

de la Fondation Kirchberg; François Valentiny, architecte du bâtiment, ainsi que les représentants de KPMG Luxembourg.

## Carte V PAY

# Déjà 2 millions de transactions en Europe

**T**rois mois se sont écoulés depuis que Visa Europe a lancé avec succès la carte de débit V PAY au Luxembourg. 600.000 titulaires luxembourgeois jouissent désormais de sa sécurité renforcée et de sa praticité dans les magasins et les distributeurs automatiques de billets. Les commerçants du Luxembourg et de la Grande Région ont complètement adopté le nouveau système. V PAY offre également une mobilité totale aux titulaires de la carte qui peuvent l'utiliser dans 396.000 distributeurs automatiques de billets (ATM) et chez plus de 8,5 millions de commerçants en Europe.

Les données Visa démontrent que les titulaires luxembourgeois de la carte exploitent tout le potentiel de cet outil. Au cours des trois premiers mois, les consommateurs ont effectué des transactions V PAY dans tous les pays européens, d'Andorre au Royaume-Uni. Les paiements représentaient près de 1,5 million de ces transactions internationales contre 350.000 transactions de retrait. 89 % des transactions internationales ont eu lieu dans les pays voisins: France, Allemagne et Belgique.

Aujourd'hui, l'intégration de ce nouveau produit de paiement est totale. Ce

sont en particulier les enseignes européennes qui peuvent bénéficier du réseau V PAY avec sa sécurité accrue, car les consommateurs peuvent effectuer leurs achats dans tous leurs points de vente, que ce soit au Luxembourg, en Allemagne ou dans d'autres pays européens.

Les points forts de la technologie à puce EMV facilitent l'exploitation de la carte pour les banques et les commerçants, et rendent l'utilisation plus sûre et plus cohérente pour les titulaires de la carte. La mise en œuvre de V PAY au Luxembourg est une mesure active contre la fraude: l'utilisation de la combinaison puce et code PIN est requise pour tous les paiements et les transactions de retraits. Bien que, pour certains marchés, la bande magnétique soit toujours visible sur la carte, les informations enregistrées sur ce support n'incluent plus le numéro de carte, ce qui protège le titulaire des fraudes par clonage. En outre, la flexibilité de la plateforme V PAY facilitera à l'avenir l'introduction d'innovations. V PAY aide également les émetteurs à se conformer aux principes de l'espace unique de paiements en euros (SEPA, Single Euro Payments Area).



## EN BREF

forcer officiellement son partenariat avec le constructeur en obtenant le label Apple Authorised Systems Integrator pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. Le label Apple Authorised Systems Integrator atteste la compétence de Systemat à intégrer les produits Apple dans les systèmes d'information de ses clients. Pour répondre aux exigences du programme, une dizaine d'ingénieurs et de technico-commerciaux suivent actuellement un curriculum de formation qui sera complété d'ici la fin du mois de juin. Avec ce nouveau label, Systemat a désormais la possibilité de proposer à ses clients toute la panoplie des produits Apple: iPhone, iPad, MacBook, MacMini, iMac, MacPro, qui correspondent à une attente forte du marché. Outre sa capacité à proposer la gamme Apple, Systemat finalise actuellement une offre complète de prise en charge des tablettes iPad.

### Sales-Lentz

#### Nouvelle agence à Howald

Une nouvelle agence de voyages Sales-Lentz a ouvert ses portes à Howald, au-dessus du nouveau Citabel Golf. Élégamment moderne, les nouveaux locaux sont inondés de lumière, le client obtient, dans une atmosphère agréable, le meilleur service possible, ainsi que des informations détaillées sur des destinations choisies. Cette nouvelle agence ravira plus particulièrement les clients amateurs de golf car l'équipe réunie autour de la chef de l'agence, Sabrina Klein, compte quelques experts en golf qui savent vers quelles destinations du monde golf et vacances se combinent le mieux. De plus, dans le tout nouveau magasin Citabel Golf situé en dessous de l'agence, le client pourra trouver l'équipement approprié pour son futur voyage. L'agence est ouverte du lundi au vendredi de 10 à 19 heures et le samedi de 9 à 18 heures.



### Property Partners

#### Residential

#### Une nouvelle identité visuelle

Après près de 18 mois d'activité, Property Partners Residential, entreprise active dans l'immobilier résidentiel, fait évoluer son identité visuelle. Cela se traduit par un lifting de la marque qui, tout en revendiquant son identité propre, souligne l'adhérence aux valeurs défendues par le groupe Property Partners dont elle est issue. Les fondamentaux du groupe sont réaffirmés avec un logo aux tons bleus, le bleu étant la couleur historique de Property Partners. Épuré, le design du nouveau visuel met en valeur des lignes fluides qui valorisent le dynamisme et la flexibilité de l'entreprise et met ainsi en exergue la force et la solidité de la marque confirmant à la fois ses capacités d'innovation et sa grande fiabilité. La typographie choisie accentue encore les traits de son caractère. Cette nouvelle signature imaginée par l'agence Vidale-Gloesener figurera sur l'ensemble des supports de communication de Property Partners Residential et une refonte et un lifting du site internet sont d'ores et déjà annoncés.

PROPERTY PARTNERS RESIDENTIAL



### Concours myenergy days 2012

#### And the winner is ....

Suite au concours organisé dans le cadre du salon «myenergy days» en mars 2012, qui permettait aux participants possédant la plus ancienne chaudière d'en remporter une nouvelle, myenergy a finalement désigné l'heureux gagnant. Monsieur Schmit de Pétange s'est vu offrir une nouvelle chaudière à condensation, installation, et assainissement de la cheminée inclus, grâce au soutien de Buderus, Rollinger Chauffage Sanitaire, Cottyn Kiefer et myenergy, remplaçant ainsi son ancienne installation datant de 1967. Grâce à ce remplacement la famille Schmit épargnera désormais environ 30 % de mazout par an! Le premier pas pour économiser l'énergie consiste idéalement à isoler l'enveloppe du bâtiment, on peut profiter des besoins réduits en énergie en optant pour des systèmes de chauffage et d'approvisionnement plus simples et plus écologiques. Le recours aux énergies renouvelables représente évidemment une solution idéale permettant en plus de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Même les chaudières traditionnelles au gaz et au mazout modernes permettent aujourd'hui des rendements plus performants qu'il y a encore quelques années. Il est donc conseillé de remplacer une chaudière de plus de 20 ans par une installation plus moderne.



## EN BREF

### Aéroport de Luxembourg Ouverture d'un Bureau de change

Lux-Airport a annoncé l'ouverture d'un bureau de change à l'aéroport de Luxembourg, exploité depuis le 29 mars 2012 par Banque Safra et est ouvert de 05h15 à 20h15. Les voyageurs et utilisateurs de l'aéroport peuvent trouver le bureau de change dans la zone publique au rez-de-chaussée, en face des comptoirs de check-in. L'ouverture du bureau de change vient compléter la vaste offre de services disponibles à l'aéroport pour les voyageurs et leurs accompagnateurs.

### Adelaide Dubucq Trouver son style avec une «personal fashion designer»

Comment trouver son style, comment bien acheter dans les boutiques, avoir des pièces uniques dans sa garde-robe, quels sont les trucs et astuces pour être élégante en toute circonstance... Adelaide Dubucq, personal fashion designer, aidera toutes celles qui souhaitent apporter des réponses à ces questions. Spécialisée en coaching de style, la jeune femme réalise ses créations uniques et sur mesure et propose des formations et animations: elle vous accompagne dans votre shopping ou le réalise pour vous et fournissant également un Carnet de style personnel, réalise des robes, des tailleurs, des robes de mariée et vous accueille pour des ateliers pour vous apprendre à réveiller la «créativité qui sommeille en vous». Pour plus d'informations: [www.adalaidedubucq.com](http://www.adalaidedubucq.com).

### AB-Lux La deuxième édition de Welcome to Luxembourg est parue

Après le succès rencontré par la première édition de Welcome to Luxembourg by AB-Lux, la deuxième édition de la brochure Welcome to Luxembourg 2012 - 2013 vient de paraître. Au fil des pages, le lecteur trouvera les différentes formalités à remplir lors d'une expatriation ou d'un rapatriement, ainsi que des informations pratiques et indispensables facilitant l'installation et l'intégration au Luxembourg. La brochure informe sur les démarches administratives à accomplir dès l'arrivée au Luxembourg et donne des renseignements sur la vie socio-culturelle. Ce guide gratuit, est disponible sur demande par e-mail à: [info@ab-lux.com](mailto:info@ab-lux.com).

### Bauhärepräis OAI 2012 224 réalisations exposées

Placé sous le Haut Patronage de S.A.R. le Grand-Duc Henri, ce Prix est décerné tous les 4 ans à des maîtres d'ouvrage privés ou publics qui, au travers d'un projet abouti, sont parvenus à faire valoir une architecture et/ou une ingénierie de qualité. L'OAI a lancé pour 2012 son 4<sup>e</sup> Bauhärepräis pour distinguer des réalisations dans lesquelles le couple «maître d'ouvrage/concepteurs» s'est exprimé de manière particulièrement fructueuse. Un jury, composé pour moitié de personnalités du monde de la politique et de la culture, et pour moitié d'architectes, a été chargé d'apprécier les projets présentés et les mérites des maîtres d'ouvrage. Les réalisations présentées par leurs maîtres d'ouvrage doivent avoir une relation avec le Luxembourg soit par l'adresse de leur maître d'ouvrage soit par leur implantation sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg et avoir été achevées après le 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'appel de candidatures pour le Bauhärepräis a connu un succès très impressionnant; plus de 260 projets ont été proposés et 224 panneaux ont été remis pour la séance du jury, qui a eu lieu en avril 2012. La remise des trophées aux lauréats aura lieu mardi 26 juin prochain au Cercle Cité à Luxembourg. L'exposition des 224 réalisations proposées pour le Prix, organisée en collaboration avec la Ville de Luxembourg, sera ouverte du 12 juin au 8 juillet 2012 de 11h à 19h au Ratskeller du Cercle Cité. Une publication rassemblera les œuvres sélectionnées pour le Prix. Un film sur les lauréats du Prix sera disponible sur le site [www.oai.lu](http://www.oai.lu).

## Made in Luxembourg

# Record de vitesse sur pneus camion Goodyear



**E**n avril dernier, sur le terrain d'aviation de Wendo-ver en Utah aux Etats-Unis, le camion Volvo, conduit par son propriétaire Boije Ovebrink, a battu deux records dans des standards de vitesse internationaux. Un des records couvre la distance départ à l'arrêt, un record déjà tenu par ce véhicule hybride, et le kilomètre à vitesse maximum.

Les résultats provisoires étaient:

- Vitesse maximum sur un kilomètre départ à l'arrêt: 153.252 km/h (contre 152.253 km/h auparavant);
- Vitesse maximale sur un kilomètre véhicule à vitesse au départ - 236.577 km/h (218.780 km/h auparavant).

Mean Green puise sa puissance de ses 2,100 chevaux avec un couple de presque 6,770 Nm, qui lui viennent en partie d'un moteur électrique de 200 chevaux avec un couple de 1,198 Nm. Comme à ces vitesses l'aérodynamisme

joue rôle important, les ingénieurs de Volvo ont opté pour une cabine américaine du type VN et ont optimisé les formes du camion.

Il fallait également des pneus capables de résister aux énormes contraintes générées lors des vitesses élevées et surtout par les accélérations permettant au camion de six tonnes d'atteindre une vitesse de 100 km/h en quatre secondes. Goodyear et Volvo ont collaboré étroitement sur ce projet pour développer les pneus spécifiquement adaptés au Mean Green. Et c'est ainsi que Boije Overbrink a réussi à battre le record du monde sur des pneus Goodyear. Construits dans l'usine de Luxembourg dans la dimension 495/45R22.5, les pneus Marathon LHD ultra larges pour essieux moteurs munis d'une bande de roulement avec une gomme issue de la compétition ont aidé à pulvériser ce record de vitesse. ■

## Vient de paraître

# «111», un nouveau Pocket Guide made in Maison Moderne

**I**nsolite, indispensable et surprenant: ce nouveau guide vous fera connaître ou (re) découvrir le Luxembourg. Vous pensez bien connaître le Luxem-

bourg? «111» vous défie et vous invite à revoir Luxembourg autrement.

Concocté par Hans Fellner, fin connaisseur du Luxembourg, ce guide



pratique vous propose, sur une centaine de pages, les lieux en vogue, les trésors cachés, les endroits inouïs d'une capitale cosmopolite. 111 vous fait ainsi entrer de plein pied dans la vie urbaine palpitante de Luxembourg, et vous emmène, en plus, dans onze excursions à travers le pays.

Grâce au choix rigoureux de l'auteur, ce guide se détache par l'originalité des cent onze découvertes. Le lecteur appréciera aussi sa structure claire, qui lui permet de consulter le guide selon ses envies: outre un classement par quartiers de la ville, le lecteur peut aussi se laisser guider par les thèmes de son choix (Culture, Tourisme Loisirs, Shopping, Gastronomie, Vie nocturne ou selon la situation («Lazy Sundays», «Rainy Days», «Family Friendly» ou encore «Free»).

Que vous soyez célibataire, en couple ou en famille, ce guide, au for-



mat de poche bien pratique, est aussi un bel objet et vous ouvre les portes secrètes d'une ville surprenante, prête à donner son cœur à qui veut la découvrir.

111, 100 pages, 111 photographies, plans de la ville et des quartiers, Collec-

tion «Pocket Guide». Edité par Maison Moderne, 14,50 EUR. Paraît en trois éditions linguistiques: français, allemand et anglais.



---

## Nouveau restaurant

---

# La Table du Belvédère s'installe au Kirchberg

**L**e Nouveau Centre de Conférences Kirchberg, siège du Conseil des ministres Européens, accueille désormais à son extrême pointe Sud-Est le bistro gastronomique «La Table du Belvédère». Du rez-de-chaussée à la mezzanine, il bénéficie d'une vue panoramique sur la Place de l'Europe, la Philharmonie et le Musée d'art moderne. La philosophie de l'endroit est simple: se faire plaisir avec des plats authentiques et des vins d'excellente qualité à prix très doux. Planches gourmandes, cassolettes en feuilletage, cocottes en fonte et cuissons en croûte de sel démontrent toute l'originalité de l'endroit. Les spécialités de nos grand-mères revisitées aux saveurs d'aujourd'hui rappellent combien la simplicité est importante: véritable bouchée à la reine – quenelles et ris de veau – tête de veau sauce ravigote – coq au vin, ... Au cœur du patrimoine culturel luxembourgeois, le Terroir s'invite également à table: jarret de porc marque nationale – rognons de veau à la moutarde grand ducale – tartare de bœuf luxembourgeois coupé au couteau ... La carte des vins propose

un large choix de crus au verre. Tous les deux mois une cave de la Moselle luxembourgeoise est à l'honneur.

D'une capacité de 110 places assises, la Table du Belvédère accueille ses convives du lundi au vendredi de 11h45 à 14h30. Une formule lunch est proposée en trois versions: plat 17 EUR – entrée & plat ou plat & dessert 21 EUR – Entrée, plat, dessert 25 EUR avec le choix entre 3 entrées, 3 plats, du fromage ou une pâtisserie.

Un jeudi par mois, la Table du Belvédère organisera dès 19h00 une soirée à thème avec animation musicale. Pour compléter l'offre, une magnifique salle de banquet d'une capacité de 120 personnes permet également d'organiser des événements privatisés familiaux ou professionnels du lundi au dimanche, midi et soir, sur réservation.





## Du nouveau dans l'e-recrutement



**L**es taux de chômage augmentent, néanmoins les sociétés éprouvent des difficultés à trouver les candidats répondant à leur attente. Les recruteurs ont dès lors tendance à s'adresser à des individus qui occupent déjà un emploi. Mais ces derniers sont difficiles à trouver: ils ne confient pas leur CV aux sites de recrutement existants, par crainte d'être reconnus par leur employeur. Dès lors, les recruteurs se ruent sur les réseaux sociaux et professionnels, espérant y découvrir la perle rare. Ces informations confiées aux réseaux sociaux sont

trop souvent utilisées à l'insu des personnes inscrites. Or, les conséquences peuvent en être catastrophiques. Il n'est plus rare d'apprendre, lors de certains licenciements, que la raison invoquée est liée aux informations divulguées sur ces réseaux. Aujourd'hui, il est primordial de pouvoir gérer les accès aux informations diffusées sur internet. **ZiDCard.com** est une méthode qui permet aux demandeurs d'être repérés par d'éventuels employeurs et d'être mis au courant des opportunités d'emploi correspondant à leurs compétences, sans devoir publier de CV, ni révéler publiquement d'informations personnelles. Le système que **ZiDCard.com** développe offre aux individus le moyen de se démarquer et d'attirer l'attention des employeurs sur leurs points forts. Ceux-ci sont présentés sous la forme d'un bilan de compétences appelé ZiDCard. Cette «ZiDCard» devient une véritable carte d'identité professionnelle anonyme qui permet de promouvoir les meilleurs atouts des candidats pour être repérés par les employeurs, en toute confidentialité. Qu'ils soient en recherche active d'emploi ou simple-

ment attentifs à d'éventuelles opportunités, les candidats pourront choisir de rester ou non anonymes. En effet, **ZiDCard.com** propose différents niveaux de visibilité et de discrétion à ses utilisateurs: ils peuvent refuser à certains employeurs d'accéder à leur ZiDCard, ils ont la possibilité de joindre – ou non –, à la demande, leur CV détaillé, de le rendre accessible, et téléchargeable – ou non – par les employeurs intéressés, sur demande des employeurs, les candidats choisiront de donner – ou non – accès à plus d'informations. Grâce à ces différentes options, chacun garde le contrôle de l'information diffusée à tout moment. De leur côté, les employeurs utilisent un outil de sélection très précis (> 50 points) pour discerner les personnalités qui correspondent idéalement à leurs critères de recherche. Ils peuvent dès lors prendre contact avec les candidats en fonction du niveau de visibilité accordé. Ce nouvel outil donne donc accès à un recrutement «professionnalisé» pour toutes les entreprises, que ce soient les sociétés plus modestes ou les multinationales, dans tous les secteurs d'activité. ■

### Fonds nova naturstrom

## Engagement écologique à long terme

**A** la fin du mois d'avril, a eu lieu, en présence de Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, la remise des prix nova naturstrom aux lauréats de la prime promotionnelle nova naturstrom 2011 au siège d'Enovos Luxembourg S.A. à Strassen.

Les bénéficiaires des différentes primes sont une fondation et des privés, des administrations communales, une association, un syndicat intercommunal, qui ont présenté durant 2011, les projets les plus appropriés dans l'une des catégories proposées:

- la prime promotionnelle nova naturstrom (8 projets);

- prix spécial nova naturstrom (1 projet);
- a prime ciblée nova naturstrom (105 projets).

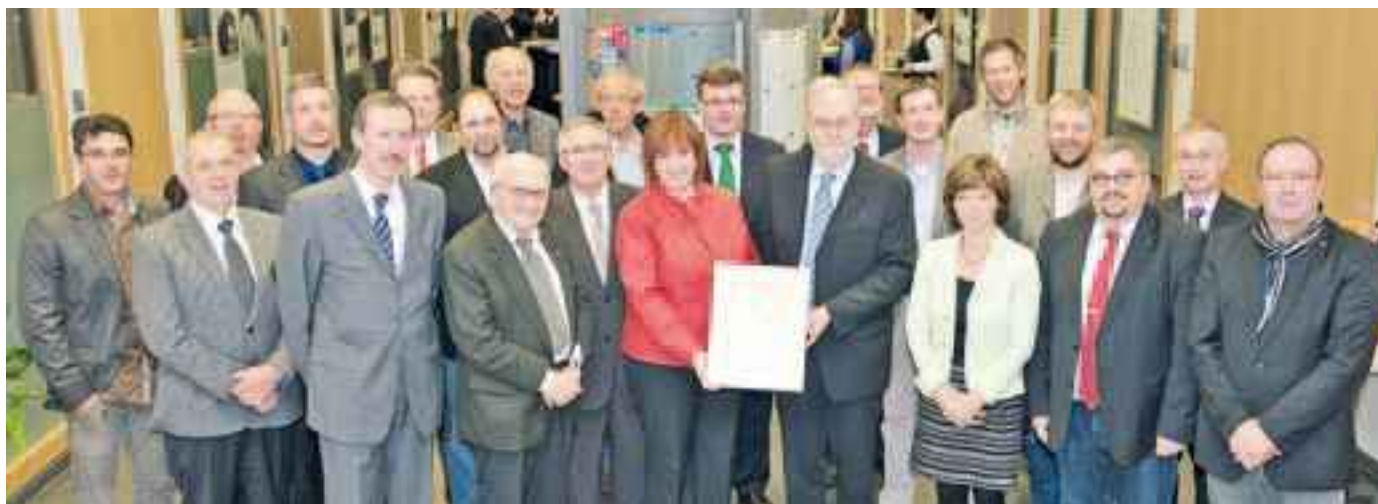
Pour l'année 2011, l'A.s.b.l. fonds nova naturstrom a accordé des primes à 114 projets pour un montant total de 107.500 EUR.

Depuis son lancement en 2003, le tarif écologique nova naturstrom a connu un succès commercial encourageant auprès de la clientèle résidentielle, tandis que le secteur public, notamment les communes, affiche une progression importante en volume souscrit. Au 1er avril 2012, le nombre total des sous-

criptions nova naturstrom s'élève à 10.279 contrats. Entre mai 2003 et fin 2011 un total de 707.886.685 kWh de nova naturstrom a été consommé.

Enovos a pris l'initiative de constituer un fonds d'investissement ayant pour objet la promotion et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables, d'efficacité énergétique et des éco-technologies au Luxembourg.

Enovos, en tant qu'initiateur alimente ce fonds via la Fondation Enovos chaque année d'une somme de 200.000 EUR. La Fondation Enovos, placée sous l'égide de la Fondation de Luxembourg, se concentre sur trois champs d'actions: l'environnement, la



recherche et le social. Le fonds nova naturstroum fait partie du pilier environnement.

Depuis la constitution du fonds nova naturstroum, un apport de 1.564.860 EUR a été versé par Enovos.

Un comité de gestion de ce fonds, sous forme d'A.s.b.l., a été créé en juillet 2004 et se compose de natura (Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de

la Nature et de l'Environnement), energieage et Enovos Luxembourg S.A.

Bon à savoir:

- Les demandes d'octroi des primes peuvent être envoyées à tout moment (Open Call).
- Le montant des différentes primes est fixé par le comité de gestion de l'A.s.b.l fonds nova naturstroum.

- L'octroi des primes est réalisé sur base des demandes introduites par les intéressés.
- Une priorité est accordée aux projets présentant un effet multiplicateur, un caractère innovateur ou didactique
- Les primes sont accordées aux personnes physiques ou morales ayant financé le projet. ■

## Hoffmann-Schwall devient

# HOFFMANN'S

## BOIS BRICO JARDIN



**Nouveau magasin de bricolage  
de 4.000 m<sup>2</sup> à Alzingen  
ouvert les dimanches de 9h à 13h**



Circuit Vauban, Luxembourg

### Vieux quartiers et fortifications

C'est au cœur de la capitale – et du pays – à l'endroit même où le comte Sigefroid fit construire son château (X<sup>e</sup> siècle), que le Luxembourg prend ses racines. Inscrit en 1994 sous l'appellation « *Vieux quartiers et fortifications* », ce site incomparable, modèle de l'architecture militaire et civile, offre aujourd'hui des promenades et des points de vue imprenables sur la vallée de l'Alzette. Prenez « 100 minutes » de votre temps pour visiter ce site au travers du circuit guidé Wenzel (tous les samedis à 15h00) qui vous fera découvrir près de 1000 ans d'histoire. La *vieille ville* dans la ville haute fit l'objet de fouilles archéologiques dont le *Feschmaart* (Marché-aux-Poissons) où se situe le Musée national d'histoire et d'art, et les vieux quartiers aux ruelles pavées et aux maisons d'époque. C'est dans l'îlot gastronomique qu'est inscrite sur une façade la devise du pays : *Mir wëlle bleiwe wat mir sinn* (Nous voulons rester ce que nous sommes). A deux pas, le Palais Grand-Ducal à la façade datant de la Renaissance espagnole (1574) et aux salons cérémoniels est accessible au public (du 15 juillet au 30 août). La cathédrale Notre-Dame de Luxembourg (1613–1627), ancienne église du collège des Jésuites au style néogothique attire par ses vitraux, son jubé de style baroque et la nécropole. C'est également au sein des vieux quartiers que sont installés certains ministères du gouvernement dans des maisons de style Louis XV. L'impressionnant Rocher du Bock surmonté des vestiges de la forteresse, que l'artiste anglais William Turner peignit lors de ses visites au pays (1826 et 1834), est percé de galeries souterraines et de casemates

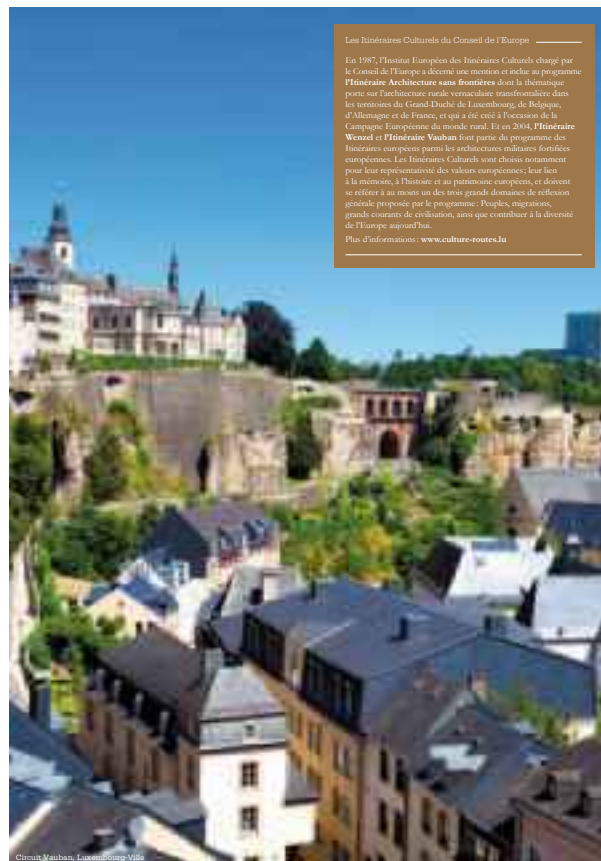


Vieille Ville, Luxembourg

pouvant être visitées en famille de Pâques à l'automne. Surnommée le « *Gibraltar du Nord* » au XVII<sup>e</sup> siècle, la forteresse fut une place stratégique d'Europe du Nord. Les fortifications ont été consolidées à plusieurs reprises au rythme des conquêtes successives s'étalant du XVI<sup>e</sup> siècle à 1839 date de l'indépendance du pays. De grands ingénieurs dont Vauban y ont marqué leur empreinte. En descendant le chemin piétonnier Wenceslas et en longeant les remparts vertigineux se dévoilent la ville basse et le pittoresque quartier du Grund avec ses maisons médiévales en bordure de l'Alzette. L'Abbaye de Neumünster (monastère bénédictin de 1083) garde la marque de ses anciennes fonctions, un hôpital militaire et une prison. L'abbaye est aujourd'hui un haut lieu de culture et d'échange appelé le Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, accueillant le siège de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels.

En remontant vers le plateau du Rham, on découvre la Tour Jacob, une porte de la ville (1590), et les casernes militaires (Vauban). En face, sur le plateau du Kirchberg, le Fort Thüngen (XVIII<sup>e</sup> siècle) côtoie des immeubles modernes du quartier européen.

L'ensemble de ces curiosités sont visibles via de nombreux circuits thématiques proposés par le Luxembourg City Tourist Office (LCTO) tels le City Promenade, le Petrusse Express ou encore le Hop on-Hop off Bus Luxembourg.



Circuit Vauban, Luxembourg-Ville

### Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe

En 1987, l'Institut Européen des Itinéraires Culturels chargé par le Conseil de l'Europe a décerné une mention et lancé le programme *Itinéraire Architecture sans frontières* dans le domaine porte sur l'architecture rurale vernaculaire transfrontalière dans les territoires du Grand-Duché de Luxembourg, de Belgique, d'Allemagne et de France, et qui a été initié à l'occasion de la Campagne Européenne du monde rural. Et en 2004, l'*Itinéraire Wenzel* et l'*Itinéraire Vauban* font partie du programme des itinéraires européens parmi les architectures militaires fortifiées européennes. Les Itinéraires Culturels sont choisis notamment pour leur représentativité des valeurs européennes; leur lien à la mémoire, à l'histoire et au patrimoine européens; et d'avoir été révisés à au moins un des trois grands domaines de réflexion générale proposés par le programme: Peuples, migrations, grands courants de civilisation, sans que contribue à la diversité de l'Europe européenne. Plus d'informations: [www.culture-routes.lu](http://www.culture-routes.lu)

## Nouvelle parution

# Destination Culture

**L'Office National du Tourisme (ONT) vient de publier sa nouvelle brochure «Destination Culture», qui prend la relève de l'ancien guide culturel «Fleur de Culture». Un groupe de travail émanant d'experts du monde de la culture, du tourisme et de gestionnaires d'infrastructures culturelles a défini le nouveau concept qui régit désormais la nouvelle publication.**

Mettre en valeur les grands thèmes de la culture au Luxembourg, orienter les touristes vers les attraits majeurs du monde culturel sont les maîtres mots de la nouvelle brochure «Destination Culture». 10 chapitres permettent ainsi au touriste et au résident étranger de découvrir les différents aspects d'une offre aussi diversifiée que cosmopolite. Le premier chapitre présente les identités du Luxembourg, le chapitre suivant met le patrimoine Unesco du Luxembourg en évidence. Ils sont suivis de ceux présentant les musées incontournables

du Luxembourg, notamment dans les domaines de l'Histoire et des Arts. L'attrait d'une destination culturelle se construisant également sur le patrimoine et la création, trois chapitres sont réservés à la musique, au théâtre, à la danse, et insistent sur le fait que Luxembourg est reconnu dans le monde artistique pour ses créations mondiales dans ces disciplines. La littérature occupe une place de choix, vu son particularisme de trilinguisme. L'architecture contemporaine se révèle comme un réel «creativity index» du Luxembourg. Elle donne à l'espace l'empreinte d'un pays moderne

et innovateur pour lequel la qualité de vie garde toute la signification.

Le Luxembourg est aussi une terre qui a ses racines dans un passé lointain. Un chapitre spécifique est réservé à l'archéologie, mettant en relief les grands sites, tels que le Titelberg, Dalheim, la villa romaine d'Echternach, les mosaïques découvertes à Diekirch, à Vichten, l'exceptionnelle collection archéologique du Musée National d'Histoire et d'Art.

Le Moyen-Age n'a pas laissé moins de traces. L'histoire du Luxembourg a vu la naissance de nombreux châteaux



forts à vocation de défense militaire à commencer par le château fondateur du pays construit par le Comte Sigefroid. Les châteaux les plus visités sont présentés avec leur histoire concise, la vallée romantique des 7 châteaux avec sa diversité de châteaux de plaine et de pics, de châteaux de plaisance. Une poignée de châteaux mémorables pour leur histoire ou leur architecture sont à leur tour brièvement décrits dans la brochure. Un clin d'œil est donné aussi à tous ceux qui comme châtélains souhaitent passer la nuit dans un ancien manoir.

Le Luxembourg a un passé industriel fortement marqué par l'exploitation de gisements de minerai de fer dans le bassin minier, favorisant l'essor spectaculaire de l'industrie sidérurgique et de l'économie du pays, mais aussi l'apparition de quartiers ouvriers aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les années 1990 voient la réhabilitation et la reconversion de nombreuses architectures et friches industrielles, dont celui d'Esch-

Belval en campus universitaire est le plus spectaculaire. Un patrimoine tout particulier à ne pas manquer de visiter.

La brochure se clôt sur un chapitre intitulé «Aux alentours de Luxembourg» signalant la place qu'occupe le Grand-Duché au sein de la Grande Région, et mettant en valeur l'exceptionnel patrimoine qu'offrent les régions limitrophes du Luxembourg, dont une vingtaine de sites UNESCO, le Centre Pompidou, la Cathédrale de Metz, la Porta Nigra à Trèves, les ascenseurs du canal du Centre à Mons, les minières néolithiques de Spiennes, la Völklinger Hütte, etc.

Chaque chapitre, issu de la plume des deux auteurs reconnus, Didier Damiani et J.-M. Streit, est complété d'une rubrique «Informations pratiques et complémentaires». Cette approche rédactionnelle permet de découvrir l'offre culturelle nationale comme un patrimoine réellement vécu et passionnant. Complétée d'une carte d'orienta-



tion, enrichie de superbes photos grand format, la brochure de 56 pages a été réalisée par l'agence A part.

Disponible sur demande à l'Office National du Tourisme – Tél.: (+352) 42 82 82-20

E-mail: [info@visitluxembourg.lu](mailto:info@visitluxembourg.lu), ainsi que dans les bureaux d'accueil des offices de tourisme

# VOTRE PARTENAIRE À LUXEMBOURG

## LUXEMBOURG CONVENTION BUREAU



Luxembourg, une ville de rencontre par excellence où travail et détente se succèdent harmonieusement dans la même journée. Le fil conducteur de votre événement à Luxembourg: un cadre de réunion propice à la communication, une pause stimulante, un déjeuner exquis de spécialités luxembourgeoises, des soirées séduisantes et une détente sympathique au hasard des ruelles et cafés-terrasses des quartiers historiques.

Profitez du savoir-faire des «pros» de Luxembourg, qui vous apporteront les conseils et les services qualifiés que vous attendez, en accord avec vos souhaits et vos besoins!



Nouvelle brochure téléchargeable sur [www.lcb.lu](http://www.lcb.lu)

Luxembourg Convention Bureau • 30, Place Guillaume II • L-1648 Luxembourg  
Tél.: (+352) 22 75 65 • Fax: (+352) 46 70 73 • [convention.bureau@lcb.lu](mailto:convention.bureau@lcb.lu)

**luxembourg**  
convention bureau



Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



#### ■ Guylaine Hanus

Business Support G.I.E. auprès  
du Département Création et  
Développement des Entreprises

Guylaine est chargée de mission BusinessMentoring et travaille au sein du département Création et Développement des Entreprises avec la fonction d'assistante administrative au sein du Business Support G.I.E. Un G.I.E. est un regroupement d'entreprises pré-existantes dont le but est de faciliter ou de développer l'activité économique de ses membres. Dans ce cadre, Guylaine soutient l'ensemble des actions développées pour les besoins du programme BusinessMentoring. Lancé par la Chambre de Commerce en 2010, le programme BusinessMentoring consiste en l'accompagnement gratuit d'un «jeune» dirigeant, le mentoré, par un chef d'entreprise chevronné, le mentor, sur une période de 12 ou de 18 mois. Cet accompagnement se déroule dans un environnement privilégiant des valeurs telles que l'échange, la confiance, le respect mutuel, l'ouverture d'esprit ou encore la transparence. La mission de Guylaine consiste principalement à effectuer le suivi adminis-

tratif, la prospection (service de veille) et la gestion de la campagne de communication presse, vidéo et web. Guylaine a également à sa charge la mise en place du cycle événementiel (workshops, conférences publiques ...). Elle assure le suivi et l'encadrement des entrepreneurs et enfin, elle recherche des partenariats et développe le réseautage entre les différents membres. Guylaine apprécie son autonomie, la diversité de ses tâches et l'esprit d'équipe qui règne au sein du département. Les échanges qu'elle peut avoir avec des entrepreneurs d'horizons divers et aux expériences inspirantes sont très motivants et sources d'enrichissement personnel. Côté loisirs, Guylaine conjugue passion pour les arts plastiques (musées/art contemporain), la cuisine et les moments de convivialité autour d'une bonne table, ainsi que les weekends citadins, avec des visites de capitales européennes au programme.



#### ■ Jil Weber

Secrétaire auprès de la Luxembourg  
School for Commerce

Jil travaille en tant que secrétaire auprès de la Luxembourg School for Commerce, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. Sa tâche principale est la gestion administrative de plusieurs formations proposées par la Luxembourg School for Commerce, dont notamment celle pour travailleurs désignés en matière de sécurité et santé au travail, du secteur intérimaire, du secteur de l'HORECA, du marketing et de la communication, les formations universitaires, les formations en «Leadership et techniques managériales» ou encore les formations certifiantes en coaching. Au quotidien, Jil assure le suivi des inscriptions aux formations, l'envoi du courrier aux clients et gère la préparation et l'organisation des for-

mations. Elle est également en contact permanent avec les formateurs. Tout en appréciant de travailler en équipe, Jil estime que son poste lui offre une certaine autonomie. La diversité des formations proposée par la Luxembourg School for Commerce est également très enrichissante, tout comme les contacts qu'elle peut avoir avec les clients et les formateurs. Côté détente, Jil aime les sorties, les voyages et les horizons nouveaux. Elle se plonge avec plaisir dans un bon livre et son sport de prédilection reste la natation.



# Vous avez l'esprit d'entreprise ?

## ESPACE ENTREPRISES

L'esprit d'entreprise est un atout majeur !  
La Chambre de Commerce vous encourage dans vos démarches en vous assistant dans votre projet de création ou de développement de votre société. N'hésitez pas à nous contacter.

**Espace Entreprises**  
**Chambre de Commerce**  
**7, rue Alcide de Gasperi**  
**Luxembourg-Kirchberg**  
**+352 42 39 39 - 330**  
**info@espace-entreprises.lu**  
**www.espace-entreprises.lu**





# Les nouvelles Cartes Gold & Prestige

Avoir des privilèges n'est plus un privilège



**CCP**

Offrez-vous plus de confort et d'assistance.



Division des Services Financiers Postaux - L-2997 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002-4334 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)

**eco+** P&TLuxembourg : acteur du développement durable.